

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2241

17 novembre 2009

SOMMAIRE

Altoras S.A.	107566	Lireto Invest S.A.	107564
Alvogen Aztiq Société Civile	107522	Luxvin Sàrl	107566
Artepoly's S.A.	107567	Neomed Holding SA	107567
Aximo S.A.	107568	Neomed Holding SA	107567
Dahm Gaslog Luxembourg	107566	Neomed Holding SA	107566
Diffusion Finance S.à r.l.	107568	Optimal Diversified Portfolio	107567
Finipar S.A.	107562	SCILLAS Immobilière S.A.	107563
Finipar S.A.	107563	Stylor S.A.	107563
Finipar S.A.	107565	Stylor S.A.	107562
Immobilière sans Frontières	107567	Stylor S.A.	107562
Immogolf de Preisch S.A.	107565	Stylor S.A.	107563
Immogolf de Preisch S.A.	107564	Stylor S.A.	107562
ING Private Capital Special Investments		Tepi S.A.	107568
Fund S.C.A SICAV - FIS	107565	Unispar Holding S.A.	107564
International Global SICAV	107568	Unispar Holding S.A.	107564
Jondoe Sàrl	107565	Unispar Holding S.A.	107564
Jondoe Sàrl	107566	Unispar Holding S.A.	107565
L'Idée Créative S.à r.l.	107568	Unispar Holding S.A.	107522

Unispar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 31.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138074/10.

(090166935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Alvogen Aztiq Société Civile, Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg E 4.174.

STATUTES

*Partnership Agreement
of
Alvogen Aztiq Société Civile*

THIS PARTNERSHIP AGREEMENT (as amended from time to time in accordance with its terms, this "Agreement") of Alvogen Aztiq Société Civile, a general partnership (société civile particulière) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg (the "Partnership"), is dated as of 30 September 2009, by and among AFI Alvogen (Gibco) Limited, a limited liability company organised under the laws of Gibraltar with its registered address at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("AFI Holdings"), Almaseera (Gibco) Limited, a limited liability company organised under the laws of Gibraltar with its registered address at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("Almaseera Holdings"). GMS (Gibco) Limited, a limited liability company organised under the laws of Gibraltar with its registered address at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("GMS Holdings", and together with AFI Holdings and Almaseera Holdings, the "Holdings Group", and each a "Holdings Group Member"), and Aztiq Pharma Partners S.C.A. SICAR, on behalf of its sub-fund Aztiq Pharma Partners - Generic Pharma, duly represented by its general partner Aztiq Pharma Management SA, a Société d'investissement en capital à risque organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered offices are at 20, Boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("Aztiq"), and each other Person who executes a joinder hereto in the form of Exhibit A attached hereto (such other Persons together with Aztiq and the Holdings Group, the collectively the "Partners" and each a "Partner"). Certain capitalized terms used herein are defined in Section 1.

WHEREAS, the parties hereto are entering into a Subscription and Contribution Agreement contemporaneously with this Agreement which will, among other things, provide for: (a) in return for Common Units, the contribution by Holdings Group of cash and 100% of the issued and outstanding capital stock of Alvogen Group, Inc., a corporation incorporated on 29 June 2007 under the laws of the State of Delaware with its registered address at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A. 19808 ("Alvogen"), to the Partnership (and the Partnership shall immediately thereafter contribute such capital stock to Alvogen Lux Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg ("Alvogen Lux Holdings"); (b) in return for Common Units, the contribution by Aztiq of a promissory note and by an Affiliate of Aztiq the contribution of various pharmaceutical formulations; (c) the commitment by the Holdings Group to make additional future cash contributions to the Partnership in return for Preferred Units; and (d) the option for Aztiq to subscribe for further Common Units.

WHEREAS, the Partners desire to enter into this Agreement for the purposes with respect to, among other things, (a) establishing the composition of the Board and the respective boards of directors (or other governing body) of the Partnership's Subsidiaries and related voting procedures and requirements, (b) limiting the manner and terms by which Units may be directly or indirectly transferred, (c) the appointment and powers of the Executive Chairman, and (d) the initiation and implementation of an Approved Sale, all as more fully set forth below.

NOW, THEREFORE, in consideration of the mutual covenants contained herein and other good and valuable consideration, the receipt and sufficiency of which are hereby acknowledged, the parties hereby agree as follows:

1. Definitions and Interpretation.

1.1. As used herein, the following terms shall have the following meanings:

"Acceptance Period" has the meaning set forth in Section 10.1.

"Affiliate" shall mean, as to any Person, any other Person which directly or indirectly controls, or is under common control with, or is controlled by, such Person. As used in this definition, "control" (including, with its correlative meanings, "controlled by" and "under common control with") shall mean possession, directly or indirectly, of power to direct or

cause the direction of management or policies whether through ownership of securities or Partnership or other ownership interests, by contract or otherwise. In addition, an Affiliate of a Partner shall include all its partners, stockholders, equity holders, officers and employees in their capacities as such.

"AFI Holdings" has the meaning set forth in the preamble.

"Aggregate Consideration" has the meaning set forth in Section 8.3.

"Agreement" has the meaning set forth in the preamble.

"Almaseera Holdings" has the meaning set forth in the preamble.

"Alvogen" has the meaning set forth in the Recitals.

"Alvogen Lux Holdings" has the meaning set forth in Recitals.

"Approved Sale" means (a) other than as set forth in Section 8.1, a bona fide Sale of the Partnership that has been approved in writing by the Board pursuant to Section 11.7.11, or (b) subject to Section 8.1, a Qualifying Sale of the Partnership.

"Aztiq" has the meaning set forth in the preamble.

"Aztiq Units" means at any time all Units held by Aztiq and its Permitted Transferees.

"Aztiq Nominee" has the meaning set forth in the Section 11.1.1(b).

"Aztiq Partnership Acquisition" has the meaning set forth in Section 9.2.

"Aztiq Redemption" has the meaning set forth in Section 9.2.

"Board" means the board of managers of the Partnership.

"Budget" means, with respect to any fiscal year, the Partnership's budget then in effect as the same may be amended from time to time with the approval of the Board.

"Business Day" means any day that is not a Saturday, Sunday or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in the State of New York or City of New York, Sweden, Iceland or the Grand Duchy of Luxembourg.

"Capital Account" has the meaning set forth in Section 25.1.

"Cause" has the meaning ascribed to such term in the Non-U.S. Consulting Agreement.

"Civil Code" means the civil code as in effect in the Grand Duchy of Luxembourg.

"Code" has the meaning set forth in Section 5.3

"Common Units" means the common units of the Partnership, each having the rights and preferences set forth on Exhibit B, and any securities issued in respect thereof, or in substitution therefor, in connection with any stock split, dividend or combination, or any reclassification, recapitalization, merger, consolidation, exchange or similar reorganization.

"Consulting. Agreements" means the U.S. Consulting Agreement and the Non-U.S. Consulting Agreement.

"Executive Chairman" means the executive chairman of the Partnership, who shall initially be Mr. Róbert Wessman.

"Expert" has the meaning set forth in the definition of Fair Market Value.

"Fair Market Value" means, with respect to any assets or securities, the fair market value for such assets or securities as between a willing buyer and a willing seller in an arm's length transaction occurring on the date of valuation, as reasonably determined by the Board. For the avoidance of doubt, in determining the Fair Market Value of any security, no discount for minority ownership or illiquidity of a security shall be applied and the Fair Market Value shall be determined based on the fair market value of the Partnership as a private going concern as described in this definition, and not on the fair market value of such security if it were sold separately. In connection with the repurchase of Aztiq Units pursuant to Section 13 if Aztiq objects to the determination of the Board, Aztiq and the Board shall work in good faith to resolve such objection as soon as practicable. If the Board and Aztiq cannot in good faith resolve such objection within fifteen (15) days of the Aztiq objection to the determination, then (i) Fair Market Value shall be determined by the New York or London office of PricewaterhouseCoopers; provided, that if PricewaterhouseCoopers is unable to take such engagement for conflict reasons, Fair Market Value shall be determined by the New York or London office of KPMG (such Person, an "Expert"). The Expert shall be instructed to make its determination within fifteen (15) days of accepting its appointment. The fees and expenses of such Expert shall be borne pro rata by the Partnership and Aztiq based on the amount of deviation of the Fair Market Value proposed by each of the Board and Aztiq from the Fair Market Value determined by such Expert.

"Family Group" means, with respect to any Partner that is an individual, such Partner's spouse and descendants (whether natural or adopted) and any trust solely for the benefit of such Partner and/or such Partner's spouse, their respective ancestors and/or descendants (whether natural or adopted).

"Fully Participating Partner" has the meaning set forth in Section 10.1.

"GMS Holdings" has the meaning set forth in the preamble.

"Holdings Group" has the meaning set forth in the preamble.

"Holdings Group Units" means at any time, collectively, all Units held by the Holdings Group and their respective Permitted Transferees. Any reference to a majority of the Holdings Group Units shall refer to such Holdings Group Units on an as-converted basis.

"Holdings Group Member" has the meaning set forth in the preamble.

"Holdings Nominee" has the meaning set forth in Section 11.1.1(a).

"Manager" has the meaning set forth in Section 11.1.1.

"Non-U.S. Consulting Agreement" means that certain consulting agreement, dated as of even date herewith, by and among Alvogen Lux Holdings, Aztiq Pharma Partners ehf, and Róbert Wessman.

"Notice of Failure" has the meaning set forth in Section 10.1.

"Notice of Intention to Sell" has the meaning set forth in Section 10.1.

"Objecting Partner" has the meaning set forth in Section 8.1.

"Objecting Partner Purchase" has the meaning set forth in Section 8.1.

"Officers" has the meaning set forth in Section 16.1.

"Other Partners" means, with respect to any Partner, all Partners other than such Partner and the Permitted Transferees of such Partner.

"Participating Partners" has the meaning set forth in Section 6.1.

"Partner" and "Partners" each have the respective meaning set forth in the preamble.

"Partnership" has the meaning set forth in the preamble.

"Permitted Issuance" means an issuance of Units (i) in connection with a Unit dividend or upon any subdivision, Unit split, recapitalization, reclassification, Unit combination or similar reorganization; (ii) upon conversion of any Units of convertible securities (including the Preferred Units); (iii) in connection with the grant of, or exercise of, options, warrants or rights to subscribe for Common Units, to officers, Managers and/or other employees of the Partnership that are issued pursuant to a Unit option plan approved by the Board pursuant to Section 11.7.4, or such other options that are granted to such Persons and that are approved by Board pursuant to Section 11.7.4 (in each case, as such number of Units may be adjusted from time to time in accordance with the terms of such Unit option plan or agreements evidencing grants thereunder); (iv) in connection with loans from financial institutions, banks or equipment lessors, in connection with bona fide loan transactions; (v) in connection with corporate or strategic partnering agreements or agreements to license technology or intellectual property; (vi) the issuance of Preferred Units to any Holdings Group Member pursuant to the Subscription and Contribution Agreement; or (vii) in connection with the exercise of the Aztiq Option (as defined in the Subscription and Contribution Agreement).

"Permitted Transferees" has the meaning set forth in Section 7.1.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization or governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"Preferred Units" means the preferred units of the Partnership having the rights and preferences set forth in this Agreement and any securities issued in respect thereof, or in substitution therefor, in connection with any stock split, dividend or combination, or any reclassification, recapitalization, merger, consolidation, exchange or similar reorganization.

"Proceeding" has the meaning set forth in Section 16.4.1

"Product Manufacture and Commercialization" has the meaning set forth in Section 11.6.4.

"Product Research and Development" has the meaning set forth in Section 11.6.3.

"Products" means pharmaceutical products that can be marketed in any jurisdiction on a generic basis.

"Proposing Partner" has the meaning set forth in Section 8.1.

"PTP Notice" has the meaning set forth in Section 5.3.

"Qualifying Event" means (i) a voluntary termination by the Consultant (as defined in the Non-U.S. Consulting Agreements) of the Non-U.S. Consulting Agreement on or after the three (3) year anniversary of the date hereof, (ii) termination of the Non-U.S. Consulting Agreement by Alvogen Lux Holdings pursuant to clauses (d) or (e) of the definition of Cause in the Non-U.S. Consulting Agreement, or (iii) the termination of any Non-U.S. Consulting Agreement upon the death or disability of Róbert Wessman.

"Qualifying Sale of the Partnership" means a bona fide proposed Sale of the Partnership that is notified in writing by any Partner (in reasonable detail) to the other Partners following the occurrence of a Qualifying Event, where such notice is accompanied by commitment letters (in form and substance reasonably acceptable to the Partners receiving such notice) from reputable lenders to provide financing sufficient to consummate the Sale of the Partnership to an independent third party acquiror.

"Receiving Partner" has the meaning set forth in Section 8.1.

"Redemption Offer" has the meaning set forth in Section 9.1.

"Related Party Transaction" means any transaction to which the Partnership or any of its Subsidiaries is a party involving (i) the purchase, sale, lease or exchange of any property, (ii) the payment or provision of any compensation or other consideration, and/or (iii) the rendering of any service, in each with any stockholder, manager, officer, or employee of

the Partnership or any of its Subsidiaries, or any family member thereof, or any Affiliate thereof or any officer, manager, unitholder, partner, member or employee of any such Affiliate.

"Repurchase Event" means (i) the voluntary termination of the Non-U.S. Consulting Agreement by Consultant (as defined in the Non-U.S. Consulting Agreement) prior to the three (3) year anniversary of the date hereof, or (ii) termination of the Non-U.S. Consulting Agreement by Alvogen Lux Holdings pursuant to clauses (a), (b), or (c) of the definition of Cause in the Non-U.S. Consulting Agreement.

"Revised Sale Notice" has the meaning set forth in Section 6.2.

"Sale Notice" has the meaning set forth in Section 6.1.

"Sale of the Partnership" means (i) a transaction or series of transactions with an independent third party (including by way of merger, consolidation, or sale of equity) the result of which is that the holders of Units outstanding immediately prior to such transaction(s) (on an as-converted basis) are, after giving effect to such transactions), no longer in the aggregate the "beneficial owners" (as such term is defined in Rule 13d-3 and Rule 13d-5 promulgated under the Securities Exchange Act of 1934), directly or indirectly through one or more intermediaries, of more than 50% of the Units outstanding (on an as-converted basis), or (ii) the sale, transfer, conveyance or other disposition, in one or a series of related transactions, of all or substantially all of the Partnership's assets determined on a consolidated basis (including a sale of all or substantially all of the outstanding equity interests of Alvogen Lux Holdings).

"Securities Act" means the Securities Act of 1933, as amended from time to time.

"Securities Exchange Act" means the Securities Exchange Act of 1934, as amended from time to time.

"Specified Consulting Termination" means the termination by Alvogen Lux Holdings of the Non-U.S. Consulting Agreement without Cause, except for termination due to the death or disability of Róbert Wessman.

"Sub Board" means a board of directors or other governing body of a Subsidiary of the Partnership.

"Subscription and Contribution Agreement" means the Subscription and Contribution Agreement, dated on or about the date hereof, by and between Aztiq, the Holdings Group and the other parties thereto.

"Subsidiary" means, with respect to any Person, any corporation or company, partnership, association or other business entity of which (i) if a corporation or company, a majority of the total voting power of units of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a partnership, association or other business entity, a majority of the partnership or other similar ownership interest thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of partnership, association or other business entity gains or losses or shall be or control the managing director or a general partner of such partnership, association or other business entity.

"Tagging Partners" has the meaning set forth in Section 6.1.

"Tax Matters Partner" has the meaning set forth in Section 25.8.

"Transaction Documents" means the following agreements, all of which are dated on or about the date hereof: this Agreement, the Subscription and Contribution Agreement, that certain the promissory note, issued by Aztiq to the Partnership, the Consulting Agreements, the side letter regarding voluntary termination by and among Alvogen Lux Holdings and Alvogen Partners ehf, and the side letter regarding the Pharma Fund by and among Al Maseera International Company E.C., AFI Partners Fund L.P., AFI Partners (Cayman) Fund L.P., Aztiq, Aztiq Partners AB, Aztiq Partners ehf and Róbert Wessman, and each other agreement or document contemplated by any of the foregoing.

"Transfer" has the meaning set forth in Section 5.1.

"Transferring Partner" has the meaning set forth in Section 6.1.

"Treasury Regulations" has the meaning set forth in Section 25.1.

"Units" has the meaning set forth in Section 3.1.

"U.S. Consulting Agreement" means that certain consulting agreement, dated as of even date herewith, by and among Alvogen, EXT, LLC, a Delaware limited liability company, and Róbert Wessman, an individual.

1.2. A reference to an agreement or other document is a reference to that agreement or document as supplemented, amended or otherwise modified from time to time in accordance with its terms.

1.3. A reference to a Business Day which is a date that is not a Business Day is to be construed as a reference to the next succeeding Business Day.

1.4. A reference to any statute or statutory provision is to be construed as a reference to the same as it may have been, or may from time to time be, consolidated amended, modified or re-enacted.

1.5. The words "include" and "including" are to be construed without limitation, and the rule known as the ejusdem generis rule will not apply and, accordingly, general words introduced by the word "other" are not to be given a restrictive meaning by reason of the fact that they are preceded by words indicating a particular class of acts, matters or things and general words are not to be given a restrictive meaning by reason of the fact that they are followed by particular examples intended to be embraced by the general words.

2. Form, Name, Object, Registered Office, Duration and Capital Contributions.

2.1. Each of the Partners hereby agrees to form the Partnership which shall be governed by this Agreement and by current Luxembourg laws, especially articles 1832 to 1873 of the Civil Code, where applicable.

2.2. The name of the Partnership is "Alvogen Aztiq Société Civile" or such other name or names as the Partners may from time to time designate.

2.3. The purpose of the Partnership shall be the acquisition, holding, management and disposal of shares of Alvogen Lux Holdings. It may further invest in the acquisition and management of debt securities of any kind, a portfolio of patents and/or intellectual property rights of any nature in origin, in conformity with its civil object.

2.4. The Partnership may, without limitation and subject to the restrictions set forth in this Agreement, take the action authorized in this Section 2. In the context of its civil activity, the Partnership may (i) borrow in any form, (ii) issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities, (iii) lend funds, including the proceeds of any borrowings, to its Subsidiaries, Affiliates and any other companies and (iv) grant loans or otherwise assist, give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security interests in and over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of companies in which it holds a direct or indirect interest or participation or which form part of the same group of companies as the Partnership.

2.5. The Partnership shall, without modifying its civil object, perform such investment management functions (including management of subsequently formed investment funds) as may be permitted by applicable law and approved by the Board.

2.6. Any or all management functions may be delegated to other entities by the Board.

2.7. The Partnership has its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg or at such other place or places as the Partners may from time to time designate. The registered office of the Partnership may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a unanimous resolution of the Partnership meeting.

2.8. The Partnership may have offices and branches (whether or not permanent establishment), both in Luxembourg and abroad.

2.9. The Partnership shall continue until the dissolution and termination of the Partnership in accordance with the provisions of this Agreement and applicable law. Except as set forth in this Agreement, the liquidation, insolvency or bankruptcy or any other similar procedure as well as the death or the suspension of civil rights of any Partner will not cause the dissolution of the Partnership. In such cases, the Partnership shall continue among the existing Partners. In the event the Partnership has a single Partner, the Partnership shall be dissolved by operation of law.

3. Capital, Units.

3.1. Each Partner's interest in the Partnership, including such Partner's interest, if any, in the capital income, gains, losses, deductions, and expenses of the Partnership and such Partner's right to vote, if any, on Partnership matters as provided in this Agreement shall be represented by units of Partnership interest ("Units"):

3.1.1. 80,000,000 Preferred Units, of which none are issued and subscribed; and

3.1.2. 40,000,000 of Common Units, of which 32,653,061 are issued and subscribed.

3.2. The terms of the Preferred Units and the Common Units are set forth in Exhibit B to this Agreement. Each Partner that is issued Preferred Units or any transferee of Preferred Units that does not already hold or is not being Transferred Common Units shall be issued one (1) Common Unit by the Partnership upon such issuance or Transfer. A Partners register, which may be examined by any Partner, will be kept at the registered office of the Partnership. The Partners register will contain the precise designation of each Partner, the indication of the number of Units held, the class of Units and the payments made on the Units, as well as the transfers of Units and the dates thereof. Each Partner will notify to the Partnership its address and any change thereof by registered letter. The Partnership will be entitled to rely on the last address thus communicated.

3.3. The Partnership shall have an authorized capital, including the issued share capital, which is set at 120,000,000 Units, in the form of Common Units or Preferred Units; having a par value of \$0.01 U.S. dollars each. The authorized share capital shall be exclusively used for the purpose of issuance of Units by the Board to existing Partners or other Persons in exchange for their potential additional contributions, as applicable, and in each case pursuant to Section 11.7.4. During the period of five (5) years from the date of the publication of this Agreement, the Board is therefore authorized to issue Units of different classes under the authorized share capital, having such rights and upon such terms as determined in its sole discretion, and to grant options to subscribe for such Units, in accordance with the terms and subject to the conditions set forth in this Agreement. At the expiration of the five (5) year period, such authorization may be renewed, at one or several occasions, by Partners holding at least fifty percent (50%) of the Common Units outstanding for a new period not exceeding five (5) years.

3.4. Each Partner has initially contributed to the capital of the Partnership an amount in cash or the Fair Market Value in property other than cash (net of any liability assumed by the Partnership or to which contributed property is subject) in exchange for Units as set forth opposite its name on the Schedule of Partners attached hereto as Exhibit C.

4. Indivisibility of Units.

4.1. The Units are indivisible vis-à-vis the Partnership which recognises only one holder per Unit. In case a Unit is held by more than one Person, the Partnership has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Unit until one Person has been appointed as sole owner in relation to the Partnership.

5. Transfer of Units.

5.1. No Partner shall sell, transfer, assign, pledge, hypothecate or otherwise dispose of (a "Transfer") (whether with or without consideration and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any interest in such Partner's Units except for (i) Transfers by any Partner other than Aztiq or its Permitted Transferees after compliance with Section 6, and Transfers by Tagging Partners pursuant to Section 6, (ii) Transfers by any Partners pursuant to and in accordance with Sections 8 or 9, (iii) Transfers by Aztiq or its Permitted Transferees pursuant to Section 13, (iv) a Transfer to a Permitted Transferee pursuant to Section 7, (v) the pledge of or foreclosure on such Partner's Units pursuant to that certain promissory note issued by Aztiq in connection with the consummation of the transactions contemplated by the Subscription and Contribution Agreement or (iv) a Transfer to another Partner. The restrictions set forth in this Section 5, and Sections 6, 8, 9 and 13, as applicable, shall continue with respect to each Unit until the Transfer of such Unit in an Approved Sale.

5.2. Any Transfer or attempted Transfer of any Units in violation of any provision of this Agreement shall be null and void ab initio, and the Partnership shall not record such Transfer on the Partners register or its books or treat any purported transferee of such Units as the owner of such Units for any purpose.

5.3. At least ten (10) days before any potential Transfer of Units, the Transferring Partner and the Partnership shall inform the Tax Matters Partner (as defined herein) in writing of such potential transfer. The Tax Matters Partner shall monitor all Transfers, and, if in the reasonable judgment of the Tax Matters Partner, any particular Transfer would cause the Partnership to be treated as a "publicly traded partnership" for purposes of Section 7704 of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended (the "Code"), then the Tax Matters Partner promptly shall so notify the Board in writing (a "PTP Notice"). If the Board has received a PTP Notice with respect to any Transfer, then such Transfer shall not be consummated without the prior written approval of the Board.

6. Tag Along.

6.1. At least fifteen (15) days prior to any Transfer of Units by any Partner other than Aztiq or any of its Permitted Transferees (a "Transferring Partner"), such Transferring Partner shall deliver a written notice (the "Sale Notice") to the Other Partners, specifying in reasonable detail the identity of the prospective transferee(s) and the terms and conditions of the Transfer including any warranties, indemnities or other obligations of the transferor to be given to the transferee, and the price to be paid per each class of Unit. Each Other Partner may elect to participate in the contemplated Transfer by delivering written notice to the Transferring Partner within ten (10) days after such Other Partner's receipt of the Sale Notice. If any Other Partners (the "Tagging Partners" and together with the Transferring Partner, the "Participating Partners") shall have elected to participate in such Transfer, each of the Tagging Partners shall be entitled to sell in the contemplated Transfer, at the same price and on the same terms for each class of Units, up to a number of each class of Units to be Transferred equal to the product (rounded to the closest whole number) of (a) the quotient determined by dividing the percentage of outstanding units of such class of Units owned by such Tagging Partner by the aggregate percentage of outstanding units such class of Units owned collectively by all of the Participating Partners and (b) the aggregate number of such class of Units to be sold in such contemplated Transfer.

6.2. If a Tagging Partner does not elect to Transfer all of the Units it is entitled to (as determined in the last sentence of Section 6.1) then the Transferring Partner shall Transfer the difference in addition to its determined entitlement. Each Participating Partner shall (x) pay its pro rata share (based on the amount of consideration received by each Participating Partner pursuant to the Transfer of the Units contemplated by this Section 6) of the reasonable, documented out-of-pocket expenses incurred by and for the benefit of all the Participating Partners in connection with such Transfer, (y) be obligated to join on a several and pro rata basis (based on the amount of consideration received by each Participating Partner pursuant to the Transfer of the Unit) in any reasonable indemnification or other reasonable obligations on the same terms that the Transferring Partner agrees to provide in connection with such Transfer and (z) take all necessary and desirable actions as reasonably directed by the Transferring Partner in connection with the consummation of such Transfer, including executing the applicable Transfer agreement. Notwithstanding the foregoing, if there is a material change in the proposed purchase price or terms of Transfer between the Sale Notice and the closing of such Transfer, the Transferring Partner will notify each Other Partner of such change, such notice to set forth a description and the number and class of Units to be Transferred and the amended terms and conditions of such contemplated Transfer (the "Revised Sale Notice"). Upon receipt of the Revised Sale Notice, each Other Partner shall have the right to elect to sell in the contemplated Transfer, its pro rata share of the class of Units to be Transferred as calculated above in Section 6.1 and in accordance with the other provisions set forth in this Section 6; provided that each such Other Partner provides written notice to the Transferring Partner of its intention to participate within five (5) Business Days of its receipt of the Revised Sale Notice. Notwithstanding the foregoing, if such contemplated Transfer is not consummated within one hundred eighty (180) days of the date of delivery of the Sale Notice (or the Revised Sale Notice, as applicable), the Transferring Partner shall not Transfer any Units unless the Transferring Partner again complies with the provisions of this Section 6. Notwithstanding anything contained in this Agreement to the contrary, (i) nothing contained herein shall obligate the

Transferring Partner to complete any such contemplated Transfer and (ii) no Partner which is an institutional investor or investment fund shall be required to enter into any restrictive covenant, including any non-competition or non-solicitation arrangement which survives the closing of such Transfer. The restrictions contained in Sections 5.1 and 5.2 shall continue to be applicable to Units Transferred pursuant to this Section 6 and the transferee of such Units must agree in writing to be bound by the provisions of this Agreement which affect the Units so transferred by executing a joinder agreement in the form substantially attached hereto as Exhibit A prior to such Transfer.

6.3. Notwithstanding anything in Sections 6.1 and 6.2 to the contrary, if any Tagging Partner elects to sell Units other than the class or type being sold by the Transferring Partner, the Transferring Partner will use commercially reasonable efforts to secure the agreement of the Transferee to purchase such other class or type of Units, and if the Transferring Partner uses such commercially reasonable efforts but is not able to secure the agreement of the Transferee to purchase such other class or type of Units, then the Tagging Partner shall not be entitled to Transfer such type or class of Units. If a Tagging Partner seeks to Transfer Common Units pursuant to this Section 6 where the Transferring Partner seeks to Transfer Preferred Units, such Tagging Partner shall only be entitled to Transfer Common Units if the price per share to be paid for each Preferred Unit is at least equal to the Liquidation Value of such Preferred Unit (as such term is defined in Part 1 of Exhibit B attached hereto). If both Preferred Units and Common Units are to be Transferred pursuant to this Section 6, the Participating Partners shall determine the equity value of the Partnership implied by the initial price per Unit to be paid to the Transferring Partner, and shall then determine the amount of proceeds that the Participating Partners would each be entitled to receive upon a deemed liquidation of the Partnership (assuming that the Preferred Units eligible to be converted pursuant to their terms are converted by the holders thereof if the proceeds to be received on an as-converted basis are greater than the proceeds to be received in such deemed liquidation). The proportion of the Units that each Participating Partner shall be entitled to Transfer pursuant to this Section 6 shall equal the number of Units to be Transferred by the Transferring Partner multiplied by a fraction, the numerator of which is the proceeds that would be payable to such Partner in a deemed liquidation of the Partnership, and the denominator of which is the total proceeds that would be payable to the Participating Partners in such deemed liquidation. The provisions of this Section 6.3, if applicable, shall be applied upon delivery of a Sale Notice pursuant to Section 6.1 and shall be reapplied upon delivery of a Revised Sale Notice pursuant to Section 6.2.

7. Permitted Transfers.

7.1. The restrictions contained in Sections 5.1 and 5.2 shall not apply with respect to any Transfer of Units: (a) in the case of an individual Partner, pursuant to applicable laws of descent or distribution to any member of such Partner's Family Group or to the Partnership, (b) in the case of any entity, (i) to one or more of its Affiliates, partners, employees or such other Persons approved by the Board in the Board's sole discretion pursuant to Section 11.7.12, or (ii) to any employee or Manager of the Partnership; provided that the restrictions contained in Sections 5.1 and 5.2 shall continue to be applicable to such Units after any such Transfer; and provided, further, that the transferees of such Units shall have agreed in writing to be bound by the provisions of this Agreement which affect the Units so transferred by executing a joinder agreement in the form substantially attached hereto as Exhibit A prior to such Transfer. All transferees permitted under this Section 7.1 are collectively referred to herein as "Permitted Transferees". In the event that any Permitted Transferee ceases to be a Permitted Transferee of the Partner which first Transferred the Unit then such Unit shall be deemed to be re-Transferred to the Partner which first Transferred the Unit.

8. Sale of the Partnership, Qualifying Sale of the Partnership.

8.1. Notwithstanding anything to the contrary herein, so long as the Non-U.S. Consulting Agreement is in effect or at any time after the occurrence of a Qualifying Event, each of the Partners (each, a "Proposing Partner") may notify the Other Partners of a Qualifying Sale of the Partnership; provided that Aztig and its Permitted Transferees may only notify the Other Partners of a Qualifying Sale as a result of the occurrence of a Qualifying Event pursuant clause (i) of the definition of Qualifying Event if such notice is delivered after the fifth (5th) anniversary of this Agreement. Within thirty (30) days of receiving such proposal for a Qualifying Sale of the Partnership, each of the Partners (other than the Proposing Partners) (each, a "Receiving Partner") shall have the right to object in writing to such Qualifying Sale of the Partnership. If no Receiving Partner objects to such Qualifying Sale of the Partnership within such 30-day period, then such Qualifying Sale of the Partnership shall be deemed an Approved Sale and the provisions of this Section 8 shall apply. If any Qualifying Sale of the Partnership is objected to by any Receiving Partner in accordance with this Section 8.1 (any such Partner an "Objecting Partner"), (a) such Qualifying Sale of the Partnership shall no longer be deemed to be an Approved Sale of the Partnership and (b) the Objecting Partner shall be required to purchase all of the Units held by the Proposing Partner(s), at the same price and on the same terms of the Qualifying Sale of the Partnership originally proposed by the Proposing Partner(s) pursuant to this Section 8.1 (the "Objecting Partner Purchase"); provided, if such Qualifying Sale of the Partnership is structured as a sale of all or substantially all of the Partnership's assets on a consolidated basis (including by sale of all or substantially all of the equity interests of Alvogen Lux Holdings), the price to be paid by the Objecting Partner to the Proposing Partner(s) shall be the amount such Partner(s) would be expected to receive if such Sale of the Partnership were consummated and all proceeds thereof were distributed to the Partners. In the event of an Objecting Partner Purchase, the Proposing Partner(s) shall deliver to the Objecting Partners a written notice, specifying the number of Units to be purchased by the Objecting Partner (which shall be no less than all of the Units held by such Proposing Partner(s)) and the closing date and time of such Objecting Partner Purchase. Such closing shall take place within ten (10) days of

such notice at the Partnership's principal executive offices. At such closing, the Objecting Partner shall, in its sole discretion, pay the Proposing Partner(s) the purchase price for the Units (as set forth in the notice required to be delivered to the Other Partners pursuant to this Section 8.1) acquired in such Objecting Partner Purchase by wire transfer of immediately available funds to an account designated by such Proposing Partner(s). The Proposing Partner(s) and the Objecting Partner shall take all necessary and/or desirable actions as directed by the Board in connection with the consummation of any Objecting Partner Purchase. The Proposing Partner(s) shall be required to provide customary representations and warranties and covenants with respect to the Units, except that no Proposing Partner which is an institutional investor or investment fund shall be required to enter into any restrictive covenant, including any non-competition or non-solicitation arrangement which survives the closing of such Objecting Partner Purchase (other than any such restrictive covenants included in the Transaction Documents).

8.2. In the event of an Approved Sale, each Partner hereby: (i) consents to raise no objections against the Approved Sale or the process pursuant to which the Approved Sale was arranged, (ii) waives any dissenter's rights and other similar rights and (iii) if the Approved Sale is structured as a sale of securities, each Partner agrees to sell its Units on the terms and subject to the conditions of the Approved Sale. Each Partner will, at the expense of the Partnership, take all actions as may be necessary to consummate the Approved Sale, including (i) entering into agreements and delivering certificates and instruments, in each case, consistent with the agreements being entered into and the certificates being delivered by other Partners and (ii) appointing the Partnership as its attorney-in-fact to do the same on its behalf (to the extent the Partnership does not already have such Partner's power of attorney pursuant to the following two sentences).

8.3. The obligations of each Partner under this Section 8 are subject to the satisfaction of the following conditions: (i) upon consummation of an Approved Sale, each Partner shall receive in exchange for the Units held by such Partner the same portion of the aggregate consideration from such sale or exchange (the "Aggregate Consideration") that such Partner would have received if such Aggregate Consideration had been distributed by the Partnership in complete liquidation pursuant to the rights and preferences set forth in this Agreement (presuming for such purpose that the Units sold, exchanged or otherwise disposed of in such Transfer are all the outstanding Units in the Partnership), (ii) if the holders of a class or series of Units are given an option as to the form of consideration to be received, all holders of Units shall be given the same option, and (iii) each holder of then currently exercisable rights to acquire Units shall be given an opportunity to exercise such rights prior to the consummation of the Approved Sale and participate in such sale as a holder of such Units. Each Partner acknowledges that, depending upon the aggregate consideration to be distributed in connection with the Approved Sale, certain Units may receive less consideration per Unit than other classes or series of Units, and certain classes or series of Units may receive no consideration in the Approved Sale.

8.4. Notwithstanding the foregoing but subject to Section 8.5 below, (i) the Partnership's expenses in connection with the Approved Sale, purchase price adjustments, escrow amounts, purchase price holdbacks, indemnity obligations and other similar items, shall be deemed to reduce (or increase, as the case may be, i.e. in the case of a purchase price adjustment increase or an indemnity payment in favor of the Partners) the Aggregate Consideration for purposes of determining the apportionment in accordance with clause (i) of Section 8.3, (ii) non-cash consideration (including debt and equity securities) shall be allocated among the Units sold after all cash consideration is allocated to the Preferred Units, (iii) cash amounts paid to the Partners following the applicable closing (i.e. purchase price adjustment increases, earnout payments, escrow and holdback releases, and similar items) shall be allocated among the Units sold as such amounts would have been allocated at the applicable closing had such amounts been included in the Aggregate Consideration and apportioned in accordance with clause (i) of Section 8.3 above, and (iv) amounts payable directly by the Partners (rather than from escrow or holdback) following the applicable closing (i.e. pursuant to purchase price adjustment decreases, indemnity obligations, and similar items) shall be allocated among the Units sold (and paid accordingly by the Partners which held the applicable Units as of the applicable closing) to reflect the reduction in consideration, if any, which each Unit would have suffered at the applicable closing had such amounts been deducted from the Aggregate Consideration for purposes of determining the apportionment in accordance with clause (i) of Section 8.3 above.

8.5. Notwithstanding the foregoing, in connection with an Approved Sale each Partner will be obligated to join on a several and pro rata basis (based on the amount of consideration received pursuant to the Transfer of the Units) in any indemnification or other obligations on the same terms Partner initiating such Approved Sale, or the Partnership, as applicable, in connection with such Transfer (except that indemnification obligations that relate solely to a particular Partner, such as indemnification with respect to representations and warranties made by a Partner with respect to such Partner or covenants made by such Partner, shall be borne only by such Partner and any corresponding amounts paid or payable shall not be deemed to reduce the Aggregate Consideration); provided that any indemnification obligation in respect of breaches of representations and warranties that do not relate to a Partner shall be capped in an amount not to exceed the aggregate proceeds received by such Partner in connection with the Approved Sale.

8.6. Each Partner hereby grants the Partnership and the Other Partners such Partner's perpetual and irrevocable power of attorney with full right, power and authority to take all actions necessary and/or desirable to sell, Transfer or otherwise dispose of all Units held by such Partner, in connection to the consummation of a Sale of the Partnership. Pursuant to such power of attorney, the Partnership shall have the right to execute any and all documents related to the Sale of the Partnership (including documents granting customary indemnities in accordance with the terms hereof to a buyer of assets or securities) on behalf of such Partner. Notwithstanding the foregoing in connection with such Approved Sale, no Partner which is an institutional investor or investment fund shall be required to enter into any restrictive covenant, including any

non-competition or non-solicitation arrangement which survives the closing of such Transfer. The power of attorney set forth in this Section 8.6 is coupled with an interest, and notwithstanding anything to the contrary set forth in this Agreement, shall be governed by and construed in accordance with the internal laws of the State of New York without regard to any choice of law or conflicts of law provision or rule dictating the applicability of the law of any other jurisdiction.

9. Specified Consulting Termination Sale.

9.1. Upon the occurrence of a Specified Consulting Termination, Aztiq shall have the right to request the Partnership to submit an offer to purchase all of the Units held by Aztiq and its Permitted Transferees (the "Redemption Offer"). The Partnership shall have one-hundred eighty (180) days following receipt of such request to submit a Redemption Offer to Aztiq.

9.2. Within thirty (30) days following Aztiq's receipt of a Redemption Offer, Aztiq shall (i) agree to sell its Units and those held by its Permitted Transferees to the Partnership (or, if elected by the Partnership, to one or more of the Other Partners) (the "Aztiq Redemption"), or (ii) purchase all of the Units held by all Other Partners, at the same price and terms as the Redemption Offer (the "Aztiq Partnership Acquisition").

9.3. In the event of an Aztiq Redemption or an Aztiq Partnership Acquisition, the Partnership shall deliver to Aztiq a written notice, specifying the number of Units to be purchased by the Partnership (or designated Other Partner(s)) or by Aztiq (as applicable) and the closing date and time of such Aztiq Redemption or Aztiq Partnership Acquisition (as applicable). Such closing shall take place within ten (10) days of such notice at the Partnership's principal executive offices or such other location and time as mutually agreed between the parties. At such closing, the Partnership (or designated Other Partner(s)) or Aztiq (as applicable) shall, in its sole discretion, pay the purchase price for the Units so acquired in cash by wire transfer of immediately available funds to an account designated by the Partnership, such designated Other Partners or Aztiq, as applicable. Aztiq, the Partnership and the Other Partners shall take all necessary and/or desirable actions as directed by the Board in connection with the consummation of an Aztiq Redemption or Aztiq Partnership Acquisition (as applicable). Aztiq or the Other Partners (as applicable) shall be required to provide customary representations and warranties and covenants with respect to the Units, except that no Partner which is an institutional investor or investment fund shall be required to enter into any restrictive covenant, including any non-competition or non-solicitation arrangement which survives the closing of such Aztiq Redemption or Aztiq Partnership Acquisition (other than any such restrictive covenants included in the Transaction Documents).

9.4. Notwithstanding any other provision of this Section 9 to the contrary, in the event of an Aztiq Redemption, if there exists and is continuing a default or an event of default on the part of the Partnership or any of its Subsidiaries under any bona fide loan, guarantee or other agreement with an independent third party under which the Partnership or any of its Subsidiaries has borrowed money which prohibits the Partnership or any of its Subsidiaries from purchasing any of the capital stock of the Partnership or any of its Subsidiaries pursuant to this Section 9, or if the Aztiq Redemption would result in a default or an event of default on the part of the Partnership or any of its Subsidiaries under any such agreement, the Partnership shall be entitled to delay the Aztiq Redemption (pursuant to a notice timely given in accordance with the provisions of this Section 9) until the first Business Day that is ten (10) calendar days after such default or event of default (or potential for such default or event of default) has ceased to exist; provided, however, that the Units subject to the Aztiq Redemption under this Section 9 shall be the Units held by Aztiq and its Permitted Transferees at the time of delivery of (and as set forth in) the notice regarding the Aztiq Redemption delivered to Aztiq in accordance with the provisions of Section 9.

10. Preemptive Rights.

10.1. If at any time the Partnership wishes to issue any Units to any Person or Persons (other than a Permitted Issuance), the Partnership shall promptly deliver a notice of intention to sell (the "Notice of Intention to Sell") to each Partner setting forth a description of the Units to be sold and the proposed purchase price and terms of sale. Upon receipt of the Notice of Intention to Sell, each Partner shall have the right to elect to purchase, at the price and on the terms stated in the Notice of Intention to Sell, a number of the Units equal to the product of (i) the percentage determined by dividing the number of Units then owned by such Partner by the total number of Units (and other Units, as applicable) then outstanding and held by all of the Partners (on an as-converted basis) multiplied by (ii) the number Units (and other Units, as applicable) proposed to be issued (as described in the applicable Notice of Intention to Sell). Such election is to be made by each Partner by written notice to the Partnership and the Other Partners within ten (10) days after receipt by all Partners of the Notice of Intention to Sell (the "Acceptance Period"). If any Partner entitled to purchase Units pursuant to this Section 10.1 fails to timely elect to purchase all of the Units it was otherwise entitled to purchase as described in the previous sentence, the Partnership shall promptly deliver a notice of such failure (a "Notice of Failure") to each Partner electing to purchase the Units it was entitled to purchase as described in the previous sentence (a "Fully Participating Partner"), setting forth the number of Units which were not elected to be purchased. Each Fully Participating Stockholder shall be entitled to purchase all but not less than all of the Units specified in the Notice of Failure at the price and on the terms stated in the Notice of Issuance (by providing written notice to the Partnership within five (5) days after receipt of the Notice of Failure); provided, that if more than one Fully Participating Stockholder elects to purchase all of the Partnership Interests specified in the Notice of Failure, each such Fully Participating Stockholder shall be entitled to purchase their pro rata share of such Units (based on the number Units held by such Fully Participating Stockholder).

10.2. If effective acceptance shall not be received pursuant to Section 10.1 above in respect of any of the Units to be issued, then the Partnership may, at its election, during a period of one hundred eighty (180) days following the expiration of the Acceptance Period, sell and issue such remaining Units to be issued to another Person at a price and upon terms no more favorable to such Person than those stated in the Notice of Intention to Sell; provided that prior to acquiring such Units such Person agrees in writing to be bound by the provisions of this Agreement by executing a joinder agreement in the form substantially attached hereto as Exhibit A prior to such sale. In the event the Partnership has not sold the Units to be issued within such one hundred eighty (180) day period, the Partnership shall not thereafter issue or sell any such Units without first offering such securities to each Partner in the manner provided in Section 10.1 hereof.

10.3. If a Partner gives the Partnership notice, pursuant to the provisions of this Section 10, that such Partner desires to purchase any of the Units, payment therefor shall be by wire transfer of immediately available funds to an account designated by the Partnership, against delivery of the Units at the executive offices of the Partnership within ten (10) days after giving the Partnership such notice, or, if later, the closing date as mutually agreed between the Partnership and such Partner for the sale of such Units.

10.4. The Partnership and each Partner represents and warrants that it is not a party to any agreement other than this Agreement with any Person relating to any right of first refusal or preemptive right upon issuances of Units.

11. Management of the Partnership.

11.1. Until the provisions of this Section 11.1 cease to be effective, to the extent permitted by law, each Partner shall vote all Units over which such Partner has voting control, and shall take all other commercially reasonable necessary or desirable actions within such Partner's control (whether in such Partner's capacity as a Partner, Manager, member of a Board committee or officer of the Partnership or otherwise, and including attendance at meetings in person or by proxy for purposes of obtaining a quorum and execution of written consents in lieu of meetings), and the Partnership shall take all necessary and desirable actions within its control (including calling special Board and Partner meetings), so that:

11.1.1. the Partnership is exclusively managed by the Board for an unlimited duration and, for the purposes of applicable law, shall be initially constituted by seven (7) persons, each a "Manager" as follows:

(a) four (4) persons designated by holders of a majority of the outstanding Holdings Group Units (each such person a "Holdings Nominee"), who shall be designated by resolution of such holders; and

(b) three (3) persons designated by holders of a majority of the outstanding Aztiq Units (each such person an "Aztiq Nominee"), who shall be designated by resolution of such holders.

11.1.2. Róbert Wessman is hereby appointed as the Executive Chairman of the Partnership and Robert Wessman shall continue to hold such position until termination of the Non-U.S. Consulting Agreement in accordance with its terms;

11.1.3. subject to Section 11.1.1. the Managers shall be elected at the annual meeting of the Partners. Each Manager elected shall hold office until a successor is duly elected and qualified or until his earlier death, resignation or removal as herein provided.

11.1.4. each Partner shall use commercially reasonable efforts to ensure that the governance arrangements of each of the Subsidiaries of the Partnership shall reflect the objective of the governance arrangements set forth in this Section 11, subject to any adjustments necessary to comply with the law of the jurisdiction of formation or incorporation of any such Subsidiary. Any such arrangements, as well as the membership of any Sub Board or any committee of the Board or any Sub Board, shall be subject to approval by the Board pursuant to Section 11.7.13;

11.1.5. Holdings Nominees may only be removed from the Board, a Sub Board or any committee thereof at the written request of the holders of a majority of the outstanding Holdings Group Units, but only upon such written request and under no other circumstances, except as required by law. In the event that any Holdings Nominee designated hereunder ceases for any reason to serve as a member of the Board, a Sub Board or any committee thereof during such Holdings Nominee's term of office, the resulting vacancy on the Board or such Sub Board or committee shall be filled by a person designated by the holders of a majority of the outstanding Holdings Group Units;

11.1.6. Aztiq Nominees may only be removed from the Board, a Sub Board or any committee thereof at the written request of the holders of a majority of the outstanding Aztiq Units, but only upon such written request and under no other circumstances, except as required by law. In the event that any Aztiq Nominee designated hereunder ceases for any reason to serve as a member of the Board, a Sub Board or any committee thereof during such Aztiq Nominee's term of office, the resulting vacancy on the Board or such Sub Board or committee shall be filled by person designated by the holders of a majority of the outstanding Aztiq Units;

11.1.7. notwithstanding anything to the contrary herein, upon (a) the termination of the Non-U.S. Consulting Agreement for Cause, (b) the termination of the Non-U.S. Consulting Agreement without Cause in accordance with Section 11.7 or (c) the occurrence of an Event of Default (as defined in the that certain the promissory note issued by Aztiq to the Partnership on the date hereof) under clause (a) of the definition of Event of Default under such promissory note, then in each case all of the Aztiq Nominees (other than Róbert Wessman), shall, effective immediately, automatically cease to serve and resign from their respective positions on the Board, Sub Board and/or any committees thereof and any resulting vacancy on the Board, Sub Board or committee thereof shall be filled by persons designated by the holders of a majority of the outstanding Holdings Group Units. Aztiq shall cause the Aztiq Nominees to sign and deliver any

documents and instruments reasonably required by the Partnership or its advisors in connection with the termination of their service on the Board, Sub Board or any committee thereof pursuant to this Section 11.1.7;

11.1.8. notwithstanding anything to the contrary herein, upon the termination of the Non-U.S. Consulting Agreement for Cause by Alvogen Lux Holdings pursuant to clauses (a), (b), or (c) of the definition of Cause in the Non-U.S. Consulting Agreement, Róbert Wessman (or any other Person holding the position of Executive Chairman) shall, and Aztiq shall cause Róbert Wessman (or such other person) to, effective immediately, resign from his position as the Executive Chairman of the Partnership and any other positions on the Board, Sub Board and/or any committees thereof and any resulting vacancy on the Board, Sub Board or committee thereof shall be filled by persons designated by the holders of a majority of the outstanding Aztiq Units. Aztiq shall cause Robert Wessman (or such other Person holding the position of Executive Chairman) to sign and deliver to the Partnership any documents and instruments required by the Partnership or its advisors in connection with the termination of his service as an officer, or on the Board, Sub Board or any committee thereof; and

11.1.9. if any party fails to designate a person to fill a vacancy on the Board, any Sub Board or any committee thereof pursuant to the terms of this Section 11.1, such vacancy may be filled by any person in accordance with this Agreement and applicable law.

11.2. The Board has the most extensive powers to perform any such act as may fall within the object of the Partnership, with the exception of those acts that are reserved for the resolutions of Partners according to this Agreement. Save as provided in this Agreement, Managers and the Board may only be replaced or modified, as applicable, by a vote of the Partners holding a majority of the voting Units then outstanding.

11.3. The Partnership shall pay or procure the payment of the reasonable, documented out-of-pocket expenses incurred by each Manager in connection with attending the meetings of the Board or any Sub Board and any committee thereof. In addition, the Partnership shall pay or procure the payment of such additional compensation to Managers as the Board so determines to be appropriate by the vote of Managers constituting at least seventy percent (70%) of the entire Board.

11.4. Regular meetings of the Board may be held at such place, within or without the City of Luxembourg, as shall from time to time be determined by the Board, but in no event less than four (4) times during any twelve (12) month period. Special meetings of the Board may be called by or at the request of a majority of the Board or the Executive Chairman alone, and in any event shall be called by the Executive Chairman upon the written request of Managers entitled to cast not less than a majority of the votes with respect to each matter brought before the Board. Quorum is attained by the presence of all the Managers of the Board, Sub Board or applicable committee thereof either in person or by means of conference telephone or other communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other and be heard. Notices of Board, Sub Board or committee meetings shall be provided by the Executive Chairman or by a majority of Managers of such Board, Sub Board or committee. Members of the Board or any Sub Board or any Partner of a committee thereof who is present at a meeting shall be conclusively presumed to have waived notice of such meeting except when such person attends for the express purpose of objecting or abstaining at the beginning of the meeting to the transaction of any business because the meeting is not lawfully called or convened. Members of the Board, any Sub Board and any committee thereof may participate in and act at any meeting of such body through the use of a conference telephone or other communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other, and participation in the meeting pursuant to this Section 11.4 shall constitute presence in person at the meeting. Unless otherwise restricted by this Agreement or by applicable law, any action required or permitted to be taken at any meeting of the Board, any Sub Board or of any committee thereof, may be taken without a meeting if all the Managers or Partners of such body, as the case may be, consent thereto in writing, and the writing or writings are filed with the minutes of proceedings of such body.

11.5. The vote of the majority of Managers present at any Board, Sub Board or committee meeting at which a quorum is present shall be the act of such Board, Sub Board or committee thereof, except as otherwise provided in Sections 11.6 and 11.7.

11.6. Until the Non-U.S. Consulting Agreement is validly terminated in accordance with its terms, the Executive Chairman shall have the right to cast two (2) votes on matters considered by the Board, any Sub Board or any committee thereof relating to day-to-day management, including the following:

11.6.1. the election, appointment, removal and/or terms of employment of any officer of the Partnership or any direct or indirect Subsidiary of the Partnership; provided that matters relating to compensation and benefits of an officer of the Partnership or any direct or indirect Subsidiary of the Partnership shall be determined by the Partnership's compensation committee, if such committee exists;

11.6.2. delegation of responsibilities for day-to-day management;

11.6.3. research and development of Products ("Product Research and Development");

11.6.4. suppliers, relationship management, procurement, manufacturing, design, marketing, sales, distribution, promotion, labor, storage, the procurement of any goods and services relating to any of the foregoing, and/or other commercial activities in respect of Products (collectively, "Product Manufacture and Commercialization");

11.6.5. regulatory compliance and legal matters relating to Product Research and Development and/or Product Manufacture and Commercialization;

11.6.6. any existing or proposed contract relating to Product Research and Development, Product Manufacture and Commercialization and/or related to day-to-day operations (other than determinations pursuant to Section 6 of the Subscription and Contribution Agreement);

11.6.7. any capital expenditure, acquisition, asset sale, and/or incurrence (or guarantee) of indebtedness by the Partnership or any of its Subsidiaries not contemplated in the Budget; in each case, if the aggregate amount with respect to such matter does not to exceed \$3 million annually; provided that the \$3 million aggregate shall be refreshed to the extent that any such amounts are approved after the fact by the Board as part of a revised Budget;

11.6.8. execution or implementation of any action contemplated by the Budget;

11.6.9. the cash flow of the Partnership or any Subsidiary of the Partnership in the ordinary course of business; and

11.6.10. any redemption of the Preferred Units with cash on the balance sheet (which may be judged by reference to an unaudited balance sheet) of the Partnership or any of its Subsidiaries (which does not include cash received as proceeds from any debt or equity financing).

Except as set forth in Section 11.6.10, for the avoidance of doubt, the Executive Chairman shall not have the right to cast two (2) votes with respect to (a) matters set forth in Sections 11.7 or (b) the approval of the Budget.

11.7. The affirmative vote of (a) at least seventy percent (70%) of the Managers present at any meeting of the Board, any Sub Board or committee thereof at which a quorum is present (each of which shall be brought to the Board or applicable Sub Board for its consideration) and (b) Partners holding at least seventy-five percent (75%) of the Common Units outstanding shall be required to approve any of the following matters; provided that upon the occurrence of an Event of Default (as defined in the that certain the promissory note issued by Aztiq to the Partnership on the date hereof) under clause (a) of the definition of Event of Default under such promissory note, then Partners holding more than fifty percent (50%) of the Common Units outstanding shall be required to approve any of the following matters;

11.7.1. entering into or amending any Related Party Transaction other than in the ordinary course of business and on arm's-length terms (except to the extent specifically contemplated by the Transaction Documents);

11.7.2. any acquisition or disposal of a direct or indirect Subsidiary of the Partnership, or all or substantially all of the assets (tangible or intangible) of any direct or indirect Subsidiary of the Partnership, by purchase, sale, merger, consolidation, acquisition or like transaction;

11.7.3. any direct material change to the terms or economic rights of any class of equity securities of the Partnership;

11.7.4. any issuance, redemption, cancellation, sale or purchase of any equity securities (including options and convertible securities) of the Partnership save as contemplated in the Transaction Documents;

11.7.5. indebtedness (or any guarantees of indebtedness) outside the scope of normal day to day funding of the operations of the Partnership and its Subsidiaries;

11.7.6. voluntary dissolution or liquidation of the Partnership or any of its Subsidiaries;

11.7.7. initiation of bankruptcy, insolvency or similar proceedings with respect to the Partnership or any direct or indirect Subsidiary of the Partnership, including making a general assignment for the benefit of creditors of the Partnership and its direct or indirect Subsidiaries and filing a petition seeking to take advantage of any other law providing for the relief of debtors;

11.7.8. any material change to the business strategy of the Partnership and actions outside the ordinary course (at such time) of the business and operations of the Partnership and its direct or indirect Subsidiaries;

11.7.9. the removal of the Executive Chairman, other than removal for Cause in accordance with the terms of the Non-U.S. Consulting Agreement;

11.7.10. the termination of the Non-U.S. Consulting Agreement without Cause;

11.7.11. a Sale of the Partnership (other than pursuant to Sections 8);

11.7.12. a Transfer of Units by any Partner other than as permitted pursuant to Sections 5, 6, 7, 8, and 13 and other than redemption of the Preferred Units pursuant to this Agreement and Exhibit B; and

11.7.13. the appointment of any individuals to a Sub Board or any committee of the Board or a Sub Board, or the creation of any governance arrangement with respect to any Subsidiary of the Partnership intended to reflect the provisions of this Section 11.

11.8. The provisions of Sections 11.6 and 11.7 shall terminate automatically and be of no further force and effect upon (a) the termination of the Non-U.S. Consulting Agreement or (b) the conversion of any Preferred Units into Common Units by the holders thereof pursuant to this Agreement and Exhibit B.

12. Legend.

12.1. In addition to any legend required by any other Transaction Document or applicable law, each certificate evidencing Units and each certificate issued in exchange for or upon the Transfer of any Units shall be stamped or otherwise imprinted with a legend in substantially the following form:

"THE SECURITIES REPRESENTED BY THIS CERTIFICATE WERE ORIGINALLY ISSUED ON SEPTEMBER 30, 2009, AND HAVE NOT BEEN REGISTERED UNDER THE SECURITIES ACT OF 1933, AS AMENDED. THE TRANSFER OF THE SECURITIES REPRESENTED BY THIS CERTIFICATE IS SUBJECT TO TRANSFER RESTRICTIONS AND OTHER OBLIGATIONS SET FORTH IN A PARTNERSHIP AGREEMENT DATED AS OF SEPTEMBER 30, 2009, BY AND

AMONG THE ISSUER OF SUCH SECURITIES (THE "PARTNERSHIP") AND CERTAIN OF THE PARTNERSHIP'S PARTNERS, AS SUCH AGREEMENT MAY BE AMENDED, RESTATED OR OTHERWISE MODIFIED FROM TIME TO TIME. A COPY OF SUCH PARTNERSHIP AGREEMENT WILL BE FURNISHED WITHOUT CHARGE BY THE PARTNERSHIP TO THE HOLDER HEREOF UPON WRITTEN REQUEST."

12.2. The legend set forth above shall be removed from the certificates evidencing any Units which cease to be subject to this Agreement.

13. Mandatory Purchase of Aztiq Units.

13.1. Upon the occurrence of a Repurchase Event the Partnership may, at any time within twenty-four (24) months following the date of such event, elect to purchase from Aztiq (or any of its Permitted Transferees) any or all Units held by Aztiq (and/or such Permitted Transferee). If a Repurchase Event has occurred pursuant to clause (i) of the definition of Repurchase Event, such purchase shall be at a purchase price equal to the Fair Market Value of such Units as of the date of repurchase. If a Repurchase Event has occurred pursuant to clause (ii) of the definition of Repurchase Event, such purchase shall be at a purchase price equal to the lesser of (a) the purchase price paid by Aztiq therefore and (b) the Fair Market Value of such Units as of the date of repurchase.

13.2. If the Partnership elects to exercise its repurchase rights under this Section 13, it shall do so by delivering to Aztiq a written notice of such election, specifying the number of Units to be repurchased and the closing date and time of such repurchase. Such closing shall take place within ten (10) days of such notice at the principal executive offices of the Partnership. At such closing, the Partnership shall pay Aztiq the purchase price as specified in this Section 13 either, in its sole discretion, in cash, by wire transfer of immediately available funds, or by cancellation of Aztiq indebtedness owed to the Partnership where the amount of such indebtedness to be cancelled has been agreed to by the Partnership and Aztiq.

13.3. Notwithstanding any other provision of this Section 13 to the contrary, if there exists and is continuing a default or an event of default on the part of the Partnership or any of its Subsidiaries under any bona fide loan, guarantee or other agreement with an independent third party under which the Partnership or any of its Subsidiaries has borrowed money which prohibits the Partnership or any of its Subsidiaries from purchasing any of the capital stock of the Partnership pursuant to this Section 13, or if the repurchase referred to in this Section 13 hereof would result in a default or an event of default on the part of the Partnership or any of its Subsidiaries under any such agreement, the Partnership shall be entitled to delay the repurchase of any of the capital stock of the Partnership (pursuant to a notice timely given in accordance with the provisions of Section 13.2 hereof) from Aztiq until the first Business Day that is ten (10) calendar days after such default or event of default (or potential for such default or event of default) has ceased to exist; provided, however, that the number of Units subject to repurchase under this Section 13 shall be the number of Units held by Aztiq at the time of delivery of (and as set forth in) the notice delivered to Aztiq in accordance with the provisions of Section 13.2 hereof.

14. Budget.

14.1. Decisions with respect to the Budget shall be made by the Board in a timely manner acting reasonably in good faith and exclusively in the best interest of the Partnership and the Partners and no approval, authorization or consent shall be unreasonably withheld, delayed or conditioned. Upon the redemption or conversion of all of the outstanding Preferred Units, the Partners shall review and make necessary changes (if needed) to the approval process of the Budget.

15. Conflicting Agreements.

15.1. Each Partner represents that such Partner has not granted and is not a party to any proxy, voting trust or other agreement which is inconsistent with or conflicts with the provisions of this Agreement, and no Partner shall grant any proxy or become party to any voting trust or other agreement which is inconsistent with or conflicts with the provisions of this Agreement.

16. Officers.

16.1. Delegation of Authority. Subject to Section 11.6, the Board may, from time to time, delegate to any Person, including such individuals designated by the Board as officers of the Partnership ("Officers") and any Partner or Manager, such authority and powers to act on behalf of the Partnership as it shall deem advisable in its discretion. Any delegation pursuant to this Section 16.1 may be revoked at any time and for any reason or no reason by the Board.

16.2. Fiduciary Duties. Subject to, and as limited by the provisions of this Agreement, the Managers and the Officers, in the performance of their duties as such, shall act in good faith and exclusively in the best interest of the Partnership and the Partners (taken as a whole) and owe to the Partnership and its Partners duties of loyalty and due care of the type owed under the laws of the State of Delaware by directors and officers to a corporation and the stockholders of a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware. The provisions of this Agreement, to the extent that they restrict the duties (including fiduciary duties) and liabilities of a Manager or Officer otherwise existing at law or in equity or by operation of the preceding sentence, are agreed by the Partners to modify such duties and liabilities of such Manager or Officer.

16.3. Performance of Duties; Liability of Managers and Officers. In performing his or her duties, each of the Managers and the Officers shall be entitled to rely in good faith on the provisions of this Agreement and on information, opinions,

reports or statements (including financial statements and information, opinions, reports or statements as to the value or amount of the assets, liabilities, profits or losses of the Partnership and its Subsidiaries or any facts pertinent to the existence and amount of assets from which dividends to Partners might properly be paid), of the following other Persons or groups: (i) one or more Officers or employees of the Partnership or any of its Subsidiaries, (ii) any attorney, independent accountant or other Person employed or engaged by the Partnership or any of its Subsidiaries, or (iii) any other Person who has been selected with reasonable care by or on behalf of the Partnership or any of its Subsidiaries, in each case, as to matters which such relying Person reasonably believes to be within such other Person's professional or expert competence. The preceding sentence shall in no way limit any Person's right to rely on information to the extent provided by applicable law. No individual who is a Manager or an Officer, or any combination of the foregoing, shall be personally liable under any judgment of a court, or in any other manner, for any debt, obligation or liability of the Partnership, whether that liability or obligation arises in contract, tort or otherwise solely by reason of being a Manager or an Officer or any combination of the foregoing.

16.4. Indemnification

16.4.1. Third Person Actions, Suits and Proceedings. The Partnership shall indemnify each Person who was or is made a party or is threatened to be made a party to or is involved in or participates as a witness with respect to any action, suit or proceeding, whether civil, criminal, administrative or investigative (other than an action by or in the right of the Partnership), by reason of the fact that he or she, or a Person of whom he or she is the legal representative, is or was a director or an Officer, or is or was serving at the request of the Partnership as a manager, director, officer, employee, fiduciary or agent of another Person (each a "Proceeding"), against all expenses (including attorneys' fees), judgments, fines and amounts paid in settlement actually and reasonably incurred by such Person in connection with such Proceeding if such Person acted in good faith and in a manner such Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Partnership and, with respect to any criminal Proceeding, had no reasonable cause to believe such Person's conduct was unlawful. The termination of any Proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the Person did not act in good faith and in a manner which such Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Partnership, or, with respect to any criminal Proceeding that the Person had reasonable cause to believe that his or her conduct was unlawful.

16.4.2. Actions by the Partnership. The Partnership shall indemnify any Person who was or is a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending or completed action or suit by or in the right of the Partnership to procure a judgment in its favor by reason of the fact that such Person, or a Person of whom he or she is the legal representative, is or was a director or an Officer, or is or was serving at the request of the Partnership as a manager, officer, employee, fiduciary or agent of another Person against expenses (including attorneys' fees) actually and reasonably incurred by such Person in connection with the defense or settlement of such action or suit if such Person acted in good faith and in a manner such Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Partnership and except that no indemnification shall be made in respect of any claim, issue or matter as to which such Person shall have been adjudged to be liable to the Partnership unless and only to the extent that the court in which such action or suit was brought shall determine upon application that, despite the adjudication of liability but in view of all the circumstances of the case, such Person is fairly and reasonably entitled to indemnity for such expenses such court shall deem proper.

16.4.3. Rights Non-Exclusive. The rights to indemnification and the payment of expenses incurred in defending a Proceeding in advance of its final disposition conferred in this Section 16, shall not be exclusive of any other right which any Person may have or hereafter acquire under any statute, provision of this Agreement, any other agreement, any vote of Partners or disinterested Managers or otherwise.

16.4.4. Insurance. The Partnership shall maintain insurance, at its expense, on its own behalf and on behalf of any Person who is or was at any time after the date hereof a Manager, Officer, employee, fiduciary or agent of the Partnership or any of its Subsidiaries against any liability asserted against such Person and incurred by such Person in any such capacity, whether or not the Partnership would have the power to indemnify such Person against such liability under this Section 16.

16.4.5. Expenses. Expenses incurred by any Person described in Section 16.4.1 or Section 16.4.2 in defending a Proceeding shall be paid by the Partnership in advance of such Proceeding's final disposition upon receipt of an undertaking by or on behalf of the Person to be indemnified thereunder to repay such amount if it shall ultimately be determined that such Person is not entitled to be indemnified by the Partnership. Such expenses incurred by other employees and agents may be so paid upon such terms and conditions, if any, as the Board deems appropriate.

16.4.6. Employees and Agents. Persons who are not covered by the foregoing provisions of this Section 16.4 and who are or were Partners, employees or agents of the Partnership, or who are or were serving at the request of the Partnership as employees or agents of another Person, may be indemnified to the extent authorized at any time or from time to time by the Board.

16.4.7. Contract Rights. The provisions of this Section 16.4 shall be deemed to be a contract right between the Partnership and each Manager or Officer who serves in any such capacity at any time while this Section 16.4 and the relevant provisions of applicable law are in effect, and any repeal or modification of this Section 16.4 or any such law shall not affect any rights or obligations then existing with respect to any state of facts or Proceeding then existing. The

indemnification and other rights provided for in this Section 16.4 shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of any Person entitled to such indemnification. Except as provided in Section 16.4.1 or Section 16.4.2, the Partnership shall indemnify any such Person seeking indemnification in connection with a Proceeding initiated by such Person only if such Proceeding was authorized by the Board.

16.4.8. Merger or Consolidation; Other Enterprises. For purposes of this Section 16.4, references to "the Partnership" shall include, in addition to the resulting Partnership, any constituent partnership (including any constituent of a constituent) absorbed in a consolidation or merger which, if its separate existence had continued, would have had power and authority to indemnify its managers, officers, employees or agents, so that any Person who is or was a manager, officer, employee or agent of such constituent partnership, or is or was serving at the request of such constituent partnership as a manager, officer, employee or agent of another partnership, joint venture, trust or other enterprise, shall stand in the same position under this Section 16.4 with respect to the resulting or surviving partnership as he or she would have with respect to such constituent partnership if its separate existence had continued. For purposes of this Section 16.4, references to "other enterprises" shall include employee benefit plans; references to "fines" shall include any excise taxes assessed on a Person with respect to any employee benefit plan; and references to "serving at the request of the Partnership" shall include any service as a manager, officer, employee or agent of the partnership that imposes duties on, or involves services by, such manager, officer, employee or agent with respect to an employee benefit plan, its participants or beneficiaries; and a Person who acted in good faith and in a manner such Person reasonably believed to be in the interest of the participants and beneficiaries of an employee benefit plan shall be deemed to have acted in a manner "not opposed to the best interests of the Partnership" as referred to in this Section 16.4.

16.4.9. No Partner Recourse. Anything herein to the contrary notwithstanding, any indemnity by the Partnership relating to the matters covered in this Section 16.4 shall be provided out of and to the extent of Partnership assets only and no Partner (unless such Partner otherwise agrees in writing or is found in a final decision of a court of competent jurisdiction to have personal liability on account thereof) shall have personal liability on account thereof or shall be required to make additional capital contributions to help satisfy such indemnity of the Partnership.

17. Partners.

17.1. The Partners shall not, to the maximum extent permitted by applicable law, owe any duties (including fiduciary duties) to the Partnership or the Partners; provided, however, that each Partner shall act in accordance with the implied contractual covenant of good faith and fair dealing. Notwithstanding the foregoing, when considering any item submitted to vote of the Partners pursuant to Section 11.7., the Partners shall act in good faith and exclusively in the best interest of the Partnership and the Partners (taken as a whole) when considering whether to vote affirmatively or negatively for such item and, with respect to such decision, shall owe to the Partnership and its Partners duties of loyalty and due care of the type owed under the laws of the State of Delaware by directors and officers to a corporation and the stockholders of a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware.

17.2. The following decisions shall be taken at a Partnership meeting:

17.2.1. the approval of the annual accounts and the distribution of profits to the Partners, by unanimous vote of the Partners; and

17.2.2. the dissolution of the Partnership, by unanimous vote of the Partners.

17.3. The Partners shall have one (1) meeting of the Partners in each calendar year. When convened, Partnership meetings shall be held in the city of Luxembourg or at such other place as the Executive Chairman may from time to time determine according to the proceeding under Section 11.4, at the time specified in the notice of the meeting.

17.4. Unless delegated such power in accordance with Section 11 and Section 16.1, no Partner shall, in its capacity as such, have the authority or power to act for or on behalf of the Partnership in any manner, to do any act that would be (or could be construed as) binding on the Partnership, or to make any expenditures on behalf of the Partnership, and the Partners hereby consent to the exercise by the Board of the powers and rights conferred on it by applicable law and by this Agreement.

18. Proceeding, Vote.

18.1. Partnership meetings may be convened by the Executive Chairman or by any of the Partners.

18.2. Written notices convening a Partnership meeting and setting forth the agenda shall be made and shall be sent to each Partner at least eight (8) days before the meeting. All notices must specify the time and place of the meeting.

18.3. Partners holding a majority of each class or classes of Units entitled to vote, present in person or represented by proxy, shall constitute a quorum at all meetings of the Partners. If all Partners are present or represented at the Partnership meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the Partnership meeting may be held without prior notice.

18.4. Any Partner may act at any Partnership meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means another Person who need not be Partner to act in his name and on his behalf.

18.5. Each Partner may participate in Partnership meetings.

18.6. When a quorum is present, the affirmative vote of the Partners holding a majority of the Units present in person or represented by proxy at a duly called meeting and entitled to vote on the subject matter shall be the act of the Partners. Any action required to be taken at any annual or special meeting of Partners, or at any meeting of any class of Partners, or any action that may be taken at any annual or special meeting of such Partners or class of Partners, may be taken without a meeting, without prior notice and without a vote, if a consent or consents in writing, setting forth the action so taken and bearing the dates of signature of the Partners who signed the consent or consents, shall be signed by Partners holding not less than the minimum Units or class of Units that would be necessary to authorize or take such action at a meeting at which all Partners entitled to vote thereon were present and voted and shall be delivered to the Partnership by delivery to the Partnership's principal place of business, or an officer or agent of the Partnership having custody of the book or books in which proceedings of meetings of the Partners are recorded. If action is so taken without a meeting by less than unanimous written consent of the Partners or of any class of Partners, a copy of such written consent shall be delivered promptly to all Partners or all Partners of such class, who have not consented in writing. Any action taken pursuant to such written consent or consents of the Partners or any class of Partners shall have the same force and effect as if taken by the Partners at a meeting of the Partners or the Partners of such class.

19. Minutes.

19.1. The deliberations of the Partnership meetings shall be recorded in minutes, which shall be signed by the Executive Chairman and at least one of the Partners present at each such Partnership meeting. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by one of the Partners attending such meeting.

20. Financial Year, Balance Sheet.

20.1. The financial year of the Partnership begins on 1st January and ends on 31 December. The first financial year of the Partnership shall start on the date hereof and end on 31 December 2009.

21. Financial Reports.

21.1. Each year within six (6) months as of the end of the financial year of the Partnership, a balance sheet - that will contain a record of its assets together with its debts and liabilities - as well as a profit and loss account will be drawn up and submitted by the Executive Chairman to the Partners at the Partnership meeting.

21.2. The accounts will be sent within five (5) months to the Partners.

21.3. A Partnership meeting will be held within 10 (ten) Business Days of the accounts being sent to the Partners, in order to consider and approve the accounts.

22. Inspection of Documents.

22.1. Each Partner may inspect, at the registered office of the Partnership, the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

23. Supervision of the Partnership.

23.1. At any time, one or more qualified auditors may be appointed by the Board, which shall decide the terms and conditions of its/their mandate.

24. Distributions, Appropriation of Profits.

24.1. Distributions of Partnership profits and capital shall be made in accordance with the priorities described with respect to each class of Units in the Partnership on Exhibit B to this Agreement, subject to the terms and conditions of this Agreement, and with respect to any distribution made in respect of any particular class of Units, shall be made to each Partner in proportion to the number of Units of that class held by such Partner at the time of such distributions. All distributions shall be made by the Board.

24.2. During each year each Partner's entitlement to profits shall be credited to his Partner account as they arise and likewise losses to be borne by the Partner shall be debited to his account as they arise.

25. United States Tax Capital Accounts, Allocations.

25.1. A separate capital account for United States federal income tax purposes shall be established and maintained for each Partner on the books of the Partnership (each, a "Capital Account"). Each Partner's Capital Account will be maintained in accordance with the provisions of Section 1.704-1(b)(2)(iv) of the Treasury regulations promulgated under the Code (the "Treasury Regulations") and the provisions of this Agreement. The Capital Account of each Partner will be (a) credited with the amount of cash and the Fair Market Value of any property contributed by such Partner to the Partnership (for this purpose, taking into account Proposed Treasury Regulations Section 1.704-1(b)(2)(iv)(d)(4) or rules that reflect the finalization of such proposed regulations) and by all profits (and any individual items of income or gain) allocated to that Partner under Section 25.2; and debited with all losses (and any individual items of loss or deduction) allocated to that Partner under Section 25.2, and all cash and the Fair Market Value of any property (net of liabilities assumed by that Partner and the liabilities to which the property is subject) distributed by the Partnership to that Partner, and will otherwise be maintained in accordance with the Treasury Regulations under Section 704 of the Code.

25.2. Except as otherwise provided below, net income and net loss (and, if necessary, individual items of income and loss) of the Partnership shall be allocated annually (and at such other times as the Board determines) to the Partners in

such manner that the Capital Account balance of each Partner shall, to the greatest extent possible, be equal to the amount, positive or negative, that would be distributed to such Partner (in the case of a positive amount) or for which such Partner would be liable to the Partnership under these Articles (in the case of a negative amount), if (i) the Partnership were to sell the assets of the Partnership for their book values (as adjusted), (ii) all Partnership liabilities were satisfied (limited with respect to each nonrecourse liability to the book value (as adjusted) of the assets securing such liability), (iii) the Partnership were to distribute the proceeds of sale pursuant to Section 24.1 and (iv) the Partnership were to dissolve pursuant to Section 27, minus such Partner's share of partnership minimum gain or partner minimum gain (as such concepts are defined in the Treasury Regulations promulgated under Section 704 of the Code), computed immediately prior to the hypothetical sale of assets.

25.3. Notwithstanding any other provision of this Agreement, if any Partner unexpectedly receives an adjustment, allocation or distribution described in Treasury Regulation Section 1.704-1(b)(2)(ii)(d)(4), (5) or (6) which gives rise to a negative Capital Account (or which would give rise to a negative Capital Account when added to expected adjustments, allocations or distributions of the same type), such Partner's Capital Account shall be allocated items of income and gain in an amount and manner sufficient to eliminate such deficit balance as quickly as possible; provided that the Partnership's subsequent income, gains, losses, deductions and credits shall be allocated among the Partners' Capital Accounts so as to achieve as nearly as possible the result that would have been achieved had this Section 25.3 not been in this Agreement; provided further that no such allocation shall be made that would violate the provisions or purposes of Treasury Regulation Section 1.704-1(b)(2).

25.4. If, because of any provision hereof, a Partner does not ultimately receive distributions equal to the amounts allocated to such Partner's Capital Account, the Partnership shall endeavour to allocate, for tax purposes, its future income, gains, losses, deductions, and credits among the Partners in a manner that causes such allocations to be as nearly equal to the distributions as possible.

25.5. The income, gains, losses, deductions and credits of the Partnership shall be allocated, for United States federal, state and local income tax purposes, among the Partners in accordance with the allocation of such income, gains, losses, deductions and credits among the Partners for computing their Capital Accounts except to the extent otherwise required by Section 704(c) of the Code or other applicable law.

25.6. Upon the exercise of any option or conversion privilege with respect to any Interest, the Partnership shall comply with rules of Proposed Treasury Regulations Section 1.704-1(b)(2)(iv)(s) and (x) (or rules that reflect the finalization of such proposed regulations) in maintaining the Capital Accounts.

25.7. The Board may make an election under Section 754 of the Code election and, upon the written request of any Holdings Group Member, the Board shall, if then permitted by applicable law, make such election.

25.8. The Partners intend that the Partnership be treated as a partnership for United States federal income tax purposes, and the Partnership shall not make any election or take any other action to the contrary. AFI Holdings shall be the "tax matters partner" as described in Section 6231 of the Code (the "Tax Matters Partner"). The Tax Matters Partner shall arrange for the preparation and timely filing of any returns or other reports required to be filed by the Partnership for United States federal income tax purposes. Each Partner will upon request supply to the Tax Matters Partners all pertinent information in its possession relating to the operations of the Partnership necessary to enable such returns to be prepared and filed. The Tax Matters Partner shall consult with the other Partners, and shall use commercially reasonable efforts to take into account the input of the other Partners, with respect to any material United States, federal tax-related decisions made by the Tax Matters Partner in its capacity as such. The Tax Matters Partner shall not take any action with respect to United States federal income tax matters that materially and disproportionately affects the United States federal income tax consequences to any Partner, without such Partner's prior written consent.

25.9. The taxable year of the Partnership shall end on December 31, unless the Board shall determine otherwise in compliance with applicable laws.

25.10. Within ninety (90) days after the end of each taxable year, or as soon as reasonably practicable thereafter, the Partnership shall furnish to each Partner who files a United States federal tax return with respect to all or a portion of such taxable year (or who otherwise requests such information from the Partnership) (i) if the Partnership is required by law to file a United States federal income tax return for such taxable year, a copy of the Partnership's United States federal income tax return and the relevant Internal Revenue Service Form K-1 for such taxable year, and (ii) if the Partnership is not required by law to file a United States federal income tax return for such taxable year, the information required to be provided on an IRS Form K-1 for such taxable year and all other information reasonably requested by such Partner so that such Partner may properly file its United States income tax return.

25.11. In addition to the documents described in Section 25.10, the Partnership shall furnish to each Partner (i) within ninety (90) days after the end of each taxable year, or as soon as practicable thereafter, such additional information as is necessary or useful for the timely filing by the Partners any Persons that are direct or indirect equity holders or other security holders in any Partner, of Luxembourg and other relevant tax returns and (ii) such additional information as such Partner may reasonably request from time to time to satisfy his or her tax filing requirements. To the extent required by applicable law or regulation, the Partnership may disclose the identity of any direct or beneficial holders of an interest in a Partner or one of its owners to any tax or other regulatory authority having jurisdiction over the Partnership and requesting such information; provided, that the Partnership shall promptly notify such Partner of such request and shall,

prior to such disclosure to such authority, use commercially reasonable efforts to take into account the input of such Partner with respect to such disclosure.

26. Liability of the Partners.

26.1. The Partners are jointly liable towards third parties for all and any liabilities of the Partnership in accordance with Articles 1862, 1863 and 1864 of the Civil Code.

26.2. In accordance with Article 1853 of the Civil Code, the Partners shall each bear liability for the losses incurred by the Partnership proportionally to the number of Units they hold.

27. Dissolution.

27.1. The Partnership meeting must agree on the dissolution of the Partnership as well as the terms thereof.

27.2. The Board shall administer the liquidation.

27.3. After the payment of creditors in satisfaction of liabilities of the Partnership and the establishment of any reserves reasonably necessary to provide for any contingent, conditional or unmatured Partnership liabilities and obligations, then any remaining liquidation proceeds shall be distributed in accordance with the priorities described with respect to each class of Units in the Partnership, and with respect to any distribution made in respect of any particular class of Units, shall be made to each Partner in proportion to the number of Units of that class held by such Partner.

28. Amendment and Waiver.

28.1. Except as otherwise provided herein, no modification, amendment or waiver of any provision of this Agreement shall be effective against the Partnership or any Partner unless such modification, amendment or waiver is approved in writing by holders of not less than seventy-five percent (75%) of the Common Units outstanding. The failure of any Party to enforce any of the provisions of this Agreement shall in no way be construed as a waiver of such provisions and shall not affect the right of such Party thereafter to enforce each and every provision of this Agreement in accordance with its terms.

29. Severability.

29.1. Whenever possible, each provision of this Agreement shall be interpreted in such manner as to be effective and valid under applicable law, but if any provision of this Agreement is held to be invalid, illegal or unenforceable in any respect under any applicable law or rule in any jurisdiction, such invalidity, illegality or unenforceability shall not affect any other provision or any other jurisdiction, but this Agreement shall be reformed, construed and enforced in such jurisdiction as if such invalid, illegal or unenforceable provision had never been contained herein.

30. Entire Agreement.

30.1. Except as otherwise expressly set forth herein, this document and the other Transaction Documents embody the complete agreement and understanding among the parties hereto with respect to the subject matter hereof and supersede and pre-empt any prior understandings, agreements or representations by or among the parties hereto, written or oral, which may have related to the subject matter hereof in any way.

30.2. Notwithstanding the provisions of Section 30.1, an amendment of Sections 2.3, 2.4, or 2.5 (relating to the purpose of the Partnership) shall require the unanimous consent of the Partners.

31. Successors and Assigns.

31.1. Except as otherwise provided herein, this Agreement shall bind and inure to the benefit of and be enforceable by the Partners and any subsequent holders of Units and the respective successors and permitted assigns of each of them, so long as they hold Units.

32. Counterparts.

32.1. This Agreement may be executed in separate counterparts and delivered by facsimile and/or electronic mail via portable document format (PDF), each of which shall be an original and all of which taken together shall constitute one and the same agreement.

33. Remedies.

33.1. The parties hereto shall be entitled to enforce their rights under this Agreement specifically to recover damages by reason of any breach of any provision of this Agreement and to exercise all other rights existing in their favor. The parties hereto agree and acknowledge that money damages may not be an adequate remedy for any breach of the provisions of this Agreement and that each of the Partners may in its sole discretion apply to any court of law or equity of competent jurisdiction for specific performance and/or injunctive relief (without posting a bond or other security) in order to enforce or prevent any violation of the provisions of this Agreement.

34. Notices.

34.1. All notices and other communications hereunder shall be in writing and shall be deemed to have been duly given when personally delivered, sent by facsimile (with confirmation of receipt), two (2) Business Days after deposit with a reputable overnight delivery service (charges prepaid), and five (5) Business Days after deposit in the mail (postage prepaid

and return receipt requested). Such notices, demands and other communications will be sent to the Partners at the address set out below or as may be notified from time to time to the other Partners.

To the Partnership:

Alvogen Aztiq Société Civile
c/o AFI Partners
158 Mercer Street, 2nd Floor
New York, New York 10012
Attention: Y. Tarek Farouki and E.J. Antonio, III
Facsimile: (646) 607-1905

With a copy (which shall not constitute notice to the Partnership) to:

Kirkland & Ellis LLP
601 Lexington Avenue
New York, New York 10022
Attention: Eunu Chun
Facsimile: (212) 446-6460

To Aztiq:

Aztiq Pharma Partners S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
Attention: Róbert Wessman and Christoph Lanz
Facsimile: +352 24 88 84 08

With a copy (which shall not constitute notice to Aztiq) to:

Sidley Austin LLP
Woolgate Exchange
25 Basinghall Street
London, EC2V 5HA
Attention: Nigel Dunmore
Facsimile: +44 20 7626 7937

To the Holdings Group:

AFI Partners
158 Mercer Street, 2nd Floor
New York, New York 10012
Attention: Y. Tarek Farouki and E.J. Antonio, III
Facsimile: (646) 607-1905

With a copy (which shall not constitute notice to Aztiq) to:

Kirkland & Ellis LLP
601 Lexington Avenue
New York, New York 10022
Attention: Eunu Chun
Facsimile: (212) 446-6460

35. Applicable Law.

35.1. GOVERNING LAW. EXCEPT AS SET FORTH IN SECTION 35.2, ALL QUESTIONS CONCERNING THE CONSTRUCTION, VALIDITY AND INTERPRETATION OF THIS AGREEMENT SHALL BE GOVERNED BY AND CONSTRUED IN ACCORDANCE WITH THE DOMESTIC LAWS OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG, WITHOUT GIVING EFFECT TO ANY CHOICE OF LAW OR CONFLICT OF LAW PROVISION OR RULE (WHETHER OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG OR ANY OTHER JURISDICTION) THAT WOULD CAUSE THE APPLICATION OF THE LAWS OF ANY JURISDICTION OTHER THAN THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG. REFERENCE IS MADE TO THE PROVISIONS OF THE LAW AND ARTICLES 1832 TO 1873 OF THE CIVIL CODE, WHERE APPLICABLE FOR ALL MATTERS FOR WHICH NO SPECIFIC PROVISION IS MADE IN THIS PARTNERSHIP AGREEMENT.

35.2. THE VALIDITY, CONSTRUCTION AND INTERPRETATION OF SECTION 8.6 WILL BE GOVERNED BY AND CONSTRUED IN ACCORDANCE WITH THE INTERNAL LAWS OF THE STATE OF NEW YORK WITHOUT

REGARD TO ANY CHOICE OF LAW OR CONFLICTS OF LAW PROVISION OR RULE DICTATING THE APPLICABILITY OF THE LAW OF ANY OTHER JURISDICTION.

36. Consent to Jurisdiction.

36.1. Each of the parties hereto agrees that any legal action or proceeding with respect to this Agreement may be brought in the courts of the Duchy of Luxembourg and, by execution and delivery of this Agreement, each of the parties hereto hereby irrevocably submits itself in respect of its property, generally and unconditionally, to the jurisdiction of the aforesaid courts in any legal action or proceeding arising out of this Agreement. Each of the parties hereto hereby irrevocably waives any objection which it may now or hereafter have to the laying of venue of any of the aforesaid actions or proceedings arising out of or in connection with this Agreement brought in the courts referred to in the preceding sentence.

37. No Strict Construction.

37.1. The parties hereto have participated jointly in the negotiation and drafting of this Agreement. In the event an ambiguity or question of intent or interpretation arises, this Agreement shall be construed as if drafted jointly by the parties hereto and no presumption or burden of proof shall arise favoring or disfavoring any Party by virtue of the authorship of any provision of this Agreement.

38. Construction.

38.1. The headings of the various sections and subsections of this Agreement have been inserted for convenience only and shall not in any way affect the meaning or construction of any of the provisions hereof. Unless the context otherwise requires, words in the singular include the plural and words in the plural include the singular.

39. Time is of the Essence.

39.1. The parties to this Agreement hereby expressly acknowledge and agree that time is of the essence for each and every provision of this Agreement.

IN WITNESS WHEREOF, the parties hereto have executed this Partnership Agreement of Alvogen Aztiq Société Civile as of the date first set forth above.

ALVOGEN AZTIQ SOCIÉTÉ CIVILE / AFI ALVOGEN (GIBCO) LIMITED / ALMASEERA (GIBCO) LIMITED / GMS (GIBCO) LIMITED

Y. Tarek Farouki / Y. Tarek Farouki / Khaled Sabih Taher Darweesh Masri / Ghiath Muneer Reda Sukhtian
Manager / Director / Director / Director

AZTIQ PHARMA PARTNERS S.C.A. SICAR, on behalf of its sub-fund Aztiq Pharma Partners - Generic Pharma, duly represented by its general partner Aztiq Pharma Management S.A.

Signature

Execution Version

Date: 30 septembre 2009

*Contrat de Société
de
Alvogen Aztiq Société Civile*

LE PRÉSENT CONTRAT DE SOCIÉTÉ (tel que ponctuellement modifié conformément à ses conditions, le présent "Contrat") d'Alvogen Aztiq Société Civile, société civile particulière constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg (la "Société Civile"), est conclu le 30 septembre 2009, par et entre AFI Alvogen (Gibco) Limited, société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon le droit de Gibraltar, dont le siège social est situé au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("AFI Holdings"), Almaseera (Gibco) Limited, société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon le droit de Gibraltar, dont le siège social est situé au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("Almaseera Holdings"), GMS (Gibco) Limited, société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon le droit de Gibraltar, dont le siège social est situé au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar ("GMS Holdings", constituant avec AFI Holdings et Almaseera Holdings le "Groupe des Sociétés Holdings", chacune étant un "Membre du Groupe des Sociétés Holdings"), et Aztiq Pharma Partners S.C.A. SICAR, agissant au nom de son sous-fonds Aztiq Pharma Partners - Generic Pharma, dûment représentée par son associé commandité Aztiq Pharma Management S.A., une société d'investissement en capital à risque organisée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, le siège social de ces deux sociétés étant situé au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ("Aztiq"), et chacune des autres Personnes signant un contrat d'adhésion aux présentes sous la forme de l'Annexe A jointe aux présentes (ces autres Personnes constituant avec Aztiq et le Groupe des Sociétés Holdings les "Associés", chacun étant un "Associé"). Certains termes commençant par une majuscule utilisés dans les présentes sont définis à l'Article 1.

CONSIDÉRANT QUE les parties aux présentes concluent une Convention de Souscription et d'Apport simultanément au présent Contrat, qui, entre autres, prévoira: (a) en contrepartie des Parts Ordinaires, l'apport par Groupe des Sociétés

Holdings à la Société Civile de numéraire et de 100% des actions émises et en circulation d'Alvogen Group, Inc., société constituée le 29 juin 2007 conformément aux lois de l'État du Delaware dont le siège social est situé au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, États-Unis d'Amérique, 19808 ("Alvogen") (et la Société Civile apporte immédiatement ces actions à Alvogen Lux Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg ("Alvogen Lux Holdings")); (b) en contrepartie des Parts Ordinaires, l'apport par Aztiq d'un billet à ordre et l'apport de diverses formulations pharmaceutiques par un Affilié d'Aztiq; (c) l'engagement du Groupe des Sociétés Holdings de faire des apports en numéraire supplémentaires à la Société Civile en échange des Parts Privilégiées; et (d) une option de souscription d'autres Parts Ordinaires en faveur d'Aztiq.

CONSIDÉRANT QUE les Associés souhaitent conclure le présent Contrat aux fins, entre autres, (a) d'établir la composition du Conseil de Gérance et des conseils d'administration (ou autres organes de direction) respectifs des Filiales de la Société Civile, ainsi que les procédures de vote et exigences y afférentes, (b) de limiter les modalités et les conditions auxquelles les Parts peuvent être transférées directement ou indirectement, (c) la nomination et les pouvoirs du Président Exécutif, et (d) le déclenchement et l'exécution d'une Vente Approuvée, tous ces éléments étant décrits de manière plus détaillée ci-après.

PAR CONSÉQUENT, en contrepartie des promesses mutuelles contenues dans les présentes et de toute autre contrepartie légitime et valable, dont la réception et le caractère suffisant sont reconnus par les présentes, les parties conviennent de ce qui suit:

1. Définitions et interprétation.

1.1. Lorsqu'ils sont utilisés dans les présentes, les termes suivants ont le sens qui suit:

"Délai d'Acceptation" (Acceptance Period) a le sens qui lui est conféré à l'Article 10.1.

"Affilié" (Affiliate) désigne, pour une Personne, une autre Personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est sous contrôle commun avec, ou est contrôlée par, cette Personne. Lorsqu'il est utilisé dans la présente définition, le terme "contrôle" (control) (y compris ses dérivés corrélatifs "contrôlé par" (controlled by) et "sous contrôle commun avec" (under common control with)) désigne la possession, directe ou indirecte, du pouvoir d'orienter ou d'influencer l'orientation de la gestion ou des politiques, au moyen de la propriété de titres ou de participations dans la Société Civile ou d'autres droits de propriété, contractuels ou autres. De plus, un Affilié d'un Associé comprend tous ses associés, porteurs de parts, actionnaires, dirigeants et employés en cette qualité.

"AFI Holdings" (AFI Holdings) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Prix Total" (Aggregate Consideration) a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.3.

"Contrat" (Agreement) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Almaseera Holdings" (Almaseera Holdings) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Alvogen" a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Alvogen Lux Holdings" (Alvogen Lux Holdings) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Vente Approuvée" (Approved Sale) désigne (a) autrement que de la manière stipulée à l'Article 8.1, une Vente légitime de la Société Civile qui a été approuvée par écrit par le Conseil de Gérance conformément à l'Article 11.7.11, ou (b) sous réserve de l'Article 8.1, une Vente Admissible de la Société Civile.

"Aztiq" (Aztiq) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Parts d'Aztiq" (Aztiq Units) désigne à tout moment l'ensemble des Parts détenues par Aztiq et ses Cessionnaires Autorisés.

"Représentant d'Aztiq" (Aztiq Nominee) a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.1(b).

"Acquisition de la Société Civile par Aztiq" (Aztiq Partnership Acquisition) a le sens qui lui est conféré à l'Article 9.2.

"Rachat à Aztiq" (Aztiq Redemption) a le sens qui lui est conféré à l'Article 9.2.

"Conseil de Gérance" (Board) désigne le conseil de gérance de la Société Civile.

"Budget" (Budget) désigne, pour un exercice, le budget de la Société Civile alors en vigueur, tel qu'il peut être ponctuellement modifié avec l'accord du Conseil de Gérance.

"Jour Ouvré" (Business Day) désigne un jour qui n'est pas un samedi, un dimanche ou un autre jour où les banques sont légalement tenues de ou autorisées à être fermées dans l'État de New-York ou la Ville de New-York, en Suède, en Islande ou dans le Grand-duché de Luxembourg.

"Compte de Capital" (Capital Account) a le sens qui lui est conféré à l'Article 25.1.

"Cause" (Cause) a le sens qui lui est conféré dans le Contrat de Conseil Non-américain.

"Code Civil" (Civil Code) désigne le code civil en vigueur dans le Grand-duché de Luxembourg.

"Code" (Code) a le sens qui lui est conféré à l'Article 5.3.

"Parts Ordinaires" (Common Units) désigne les parts ordinaires de la Société Civile, chacune étant assortie des droits et préférences stipulés à l'Annexe B, et les valeurs mobilières émises au titre de celles-ci ou en remplacement de celles-ci, dans le cadre d'une scission, d'un dividende ou d'un regroupement de titres participatifs, ou d'une reclassification, d'une recapitalisation, d'une fusion, d'une combinaison, d'un échange ou d'une réorganisation similaire.

"Contrats de Conseil" (Consulting Agreements) désigne le Contrat de Conseil Américain et le Contrat de Conseil Non-américain.

"Président Exécutif" (Executive Chairman) désigne le président exécutif de la Société Civile, qui est M. Róbert Wessman dans un premier temps.

"Expert" (Expert) a le sens qui lui est conféré dans la définition de la Juste Valeur de Marché.

"Juste Valeur de Marché" (Fair Market Value) désigne, pour des actifs ou valeurs mobilières, la juste valeur de marché de ces actifs ou valeurs mobilières entre un acheteur consentant et un vendeur consentant dans le cadre d'une transaction dans des conditions normales de concurrence survenant à la date de valorisation, telle que raisonnablement déterminée par le Conseil de Gérance. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que lors de la détermination de la Juste Valeur de Marché d'une valeur mobilière, il n'est appliqué aucune décote au titre de la participation minoritaire ou de l'illiquidité d'une valeur mobilière et la Juste Valeur de Marché est déterminée à partir de la juste valeur de marché de la Société Civile en tant qu'entreprise particulière en activité telle que décrite dans la présente définition, et non à partir de la juste valeur de marché de cette valeur mobilière si elle était vendue distinctement. Dans le cadre du rachat des Parts d'Aztqi conformément à l'Article 13, si Aztqi conteste la détermination du Conseil de Gérance, Aztqi et le Conseil de Gérance collaborent de bonne foi pour résoudre cette opposition dès que possible. Si le Conseil de Gérance et Aztqi ne parviennent pas à résoudre cette opposition de bonne foi dans les quinze (15) jours suivant l'opposition d'Aztqi à la détermination, (i) la Juste Valeur de Marché est déterminée par le bureau de PricewaterhouseCoopers situé à New York ou Londres; si PricewaterhouseCoopers est incapable de prendre un tel engagement pour des raisons de conflit d'intérêt, la Juste Valeur de Marché est déterminé par le bureau de KPMG situé à New York ou Londres (telle Personne, un "Expert"). L'Expert est mandaté pour procéder à sa détermination dans le délai de quinze (15) jours après avoir accepté sa mission. Les honoraires et frais de cet Expert sont supportés au prorata par la Société Civile et par Aztqi, en fonction de l'ampleur de l'écart entre la Juste Valeur de Marché proposée respectivement par le Conseil de Gérance et par Aztqi et la Juste Valeur de Marché déterminée par l'Expert.

"Cellule Familiale" (Family Group) désigne, pour un Associé qui est une personne physique, son conjoint et ses descendants (biologiques ou adoptés) ainsi que les trusts constitués exclusivement au bénéfice de cet Associé et/ou de son conjoint, de leurs ascendants et/ou descendants respectifs (biologiques ou adoptés).

"Associé Participant Totalement" (Fully Participating Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 10.1.

"GMS Holdings" (GMS Holdings) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Groupe des Sociétés Holdings" (Holdings Group) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Parts du Groupe des Sociétés Holdings" (Holdings Group Units) désigne, à tout moment et collectivement, l'ensemble des Parts détenues par le Groupe des Sociétés Holdings et leurs Cessionnaires Autorisés respectifs. Toute référence à une majorité des Parts du Groupe des Sociétés Holdings renvoie à ces Parts du Groupe des Sociétés Holdings comme si elles étaient converties.

"Membre du Groupe des Sociétés Holdings" (Holdings Group Member) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Représentant des Sociétés Holdings" (Holdings Nominee) a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.1(a).

"Gérant" (Manager) a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.1.

"Contrat de Conseil Non-américain" (Non-U.S. Consulting Agreement) désigne certain contrat de conseil, conclu à la date des présentes, par et entre Alvogen Lux Holdings, Aztqi Pharma Partners ehf, et Róbert Wessman.

"Notification de Non-exercice" (Notice of Failure) a le sens qui lui est conféré à l'Article 10.1.

"Notification d'Intention de Vendre" (Notice of Intention to Sell) a le sens qui lui est conféré à l'Article 10.1.

"Associé Opposant" (Objecting Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.1.

"Achat par l'Associé Opposant" (Objecting Partner Purchase) a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.1.

"Dirigeants" (Officers) a le sens qui lui est conféré à l'Article 16.1.

"Autres Associés" (Other Partners) désigne, pour un Associé, tous les Associés autres que cet Associé et ses Cessionnaires Autorisés.

"Associés Participants" (Participating Partners) a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.1.

"Associé" (Partner) et "Associés" (Partners) ont chacun le sens respectif qui leur est conféré dans le préambule.

"Société Civile" (Partnership) a le sens qui lui est conféré dans le préambule.

"Émission Autorisée" (Permitted Issuance) désigne une émission de Parts (i) dans le cadre d'un dividende sur les Parts ou lors d'une subdivision, scission de Parts, recapitalisation, reclassification, combinaison de parts ou réorganisation similaire; (ii) lors de la conversion de Parts de valeurs mobilières convertibles (y compris les Parts Privilégiées); (iii) dans le cadre de l'octroi ou l'exercice d'options, de warrants ou de droits de souscrire des Parts Ordinaires, conférés à des dirigeants, Gérants et/ou autres employés de la Société Civile et émis conformément à un plan d'options de souscription de Parts approuvé par le Conseil de Gérance conformément à l'Article 11.7.4, ou des autres options qui sont octroyées à ces Personnes et approuvées par le Conseil de Gérance conformément à l'Article 11.7.4 (dans chaque cas, tel que ce nombre de Parts peut être ponctuellement ajusté conformément aux conditions de ce Plan d'options de souscription de Parts ou des accords établissant les octrois consentis conformément à leurs termes); (iv) dans le cadre de prêts consentis par des institutions financières, banques ou loueurs de matériel, dans le cadre de transactions de crédit légitime; (v) dans

le cadre de contrats d'association sociétaux ou stratégiques ou de contrats de licence sur la technologie ou la propriété intellectuelle; (vi) dans le cadre de l'émission de Parts Privilégiées en faveur d'un Membre du Groupe des Sociétés Holdings conformément à la Convention de Souscription et d'Apport; ou (vii) dans le cadre de l'exercice de l'Option d'Aztiq (telle que définie dans la Convention de Souscription et d'Apport).

"Cessionnaires Autorisés" (Permitted Transferees) a le sens qui lui est conféré à l'Article 7.1.

"Personne" (Person) désigne une personne physique, une société civile, une société de capitaux, une société à responsabilité limitée, une association, une société anonyme, un trust, une joint venture, une organisation dépourvue de la personnalité morale ou une entité gouvernementale, ou ses départements, agences ou subdivisions politiques.

"Parts Privilégiées" (Preferred Units) désigne les parts privilégiées de la Société Civile ayant les droits et les privilèges conférés dans le présent Contrat ainsi que les valeurs mobilières émises au titre de celles-ci, ou en remplacement de celles-ci, dans le cadre d'une scission de titres participatifs, d'un dividende ou d'une combinaison, ou d'une reclassification, d'une recapitalisation, d'une fusion, d'une combinaison, d'un échange ou d'une réorganisation similaire.

"Procédure" (Proceeding) a le sens qui lui est conféré à l'Article 16.4.1.

"Fabrication et Commercialisation de Produits" (Product Manufacture and Commercialization) a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.6.4.

"Recherche et Développement Produits" (Product Research and Development) a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.6.3.

"Produits" (Products) désigne les produits pharmaceutiques qui peuvent être commercialisés dans toute juridiction sous une forme générique.

"Associé Proposant" (Proposing Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.1.

"Notification PTP" (PTP Notice) a le sens qui lui est conféré à l'Article 5.3.

"Cas Admissible" (Qualifying Event) désigne (i) la résiliation volontaire du Contrat de Conseil Non-américain par le Consultant (tel que défini dans les Contrats de Conseil Non-américains) au plus tôt au troisième (3^e) anniversaire de la date des présentes, (ii) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain par Alvogen Lux Holdings conformément aux clauses (d) ou (e) de la définition de "Cause" dans le Contrat de Conseil Non-américain, ou (iii) la résiliation d'un Contrat de Conseil Non-américain lors du décès ou de l'invalidité de Róbert Wessman.

"Vente Admissible de la Société Civile" (Qualifying Sale of the Partnership) désigne une Vente proposée légitime de la Société Civile, notifiée par écrit par un Associé (de manière raisonnablement détaillée) aux autres Associés suite à la survenance d'un Cas Admissible, lorsque cette notification est accompagnée de lettres d'engagement (dont la forme et le fond sont raisonnablement acceptables pour les Associés recevant la notification) émanant de prêteurs réputés promettant de fournir un financement suffisant pour donner effet à la vente de la Société Civile à un tiers acquéreur indépendant.

"Associé Destinataire" (Receiving Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.1.

"Offre de Rachat" (Redemption Offer) a le sens qui lui est conféré à l'Article 9.1.

"Transaction avec une Partie Liée" (Related Party Transaction) désigne une transaction à laquelle la Société Civile ou l'une de ses Filiales est partie et portant sur (i) l'achat, la vente, la location ou l'échange de biens, (ii) le paiement ou la fourniture d'une rémunération ou d'une autre contrepartie, et/ou (iii) la fourniture d'un service, dans chaque cas conclue avec un actionnaire, gérant, dirigeant ou employé de la Société Civile ou de l'une de ses Filiales, ou un membre de leur famille, ou un de ses Affiliés ou un dirigeant, gérant, porteur de parts, associé, membre ou employé de cet Affilié.

"Cas de Rachat" (Repurchase Event) désigne (i) la résiliation volontaire du Contrat de Conseil Non-américain par le Consultant (tel que défini dans les Contrats de Conseil Non-américains) au plus tôt au troisième (3^e) anniversaire de la date des présentes, (ii) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain par Alvogen Lux Holdings conformément aux clauses (a), (b) ou (c) de la définition de "Cause" dans le Contrat de Conseil Non-américain.

"Notification de Vente Révisée" (Revised Sale Notice) a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.2.

"Notification de Vente" (Sale Notice) a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.1.

"Vente de la Société Civile" (Sale of the Partnership) désigne (i) une transaction ou une série de transactions conclues avec un tiers indépendant (y compris par voie de fusion, de combinaison ou de vente de titres participatifs) ayant pour résultat que les porteurs des Parts en circulation immédiatement avant cette ou ces transactions (comme si elles étaient converties) ne constituent plus, après avoir donné effet à cette ou ces transactions, ensemble les "propriétaires effectifs" (tel que ce terme est défini à la Règle 13d-3 et à la Règle 13d-5 prise en application de la Loi de 1934 sur les bourses de valeurs mobilières (Securities Exchange Act of 1934), directement ou indirectement par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, de plus de 50% des Parts en circulation (comme si elles étaient converties), ou (ii) la vente, le transfert, la mutation ou tout autre acte de disposition, dans le cadre d'une transaction ou d'une série de transactions liées, de tous ou quasiment tous les actifs de la Société Civile déterminés tels que consolidés (y compris la vente de toutes ou quasiment tous les titres participatifs d'Alvogen Lux Holdings).

"Loi sur les Valeurs Mobilières" (Securities Act) désigne la Loi de 1933 sur les Valeurs Mobilières (Securities Act of 1933), telle que ponctuellement modifiée.

"Loi sur les Bourses de Valeurs" (Securities Exchange Act) désigne la Loi de 1934 sur les bourses de valeurs mobilières (Securities Exchange Act of 1934), telle que ponctuellement modifiée.

"Résiliation Convenue du Contrat de Conseil" (Specified Consulting Termination) désigne la résiliation sans Cause du Contrat de Conseil Non-américain par Alvogen Lux Holdings, à l'exception de la résiliation due au décès ou à l'invalidité de Róbert Wessman.

"Conseil Subordonné" "Sub Board" désigne un conseil d'administration ou autre organe de direction d'une Filiale de la Société Civile.

"Convention de Souscription et d'Apport" (Subscription and Contribution Agreement) désigne la Convention de Souscription et d'Apport, conclue à la date des présentes par et entre Aztiq, le Groupe des Sociétés Holdings et les autres parties au Convention de Souscription et d'Apport.

"Filiale" (Subsidiary) désigne, pour une Personne, une personne morale ou une société, société civile, association ou autre entité commerciale dont (i) s'il s'agit d'une personne morale ou d'une société, la majorité du total des droits de vote attachés aux parts du capital donnant le droit (sans égard à la survenance d'un imprévu) de participer à l'élection de ses administrateurs, gérants ou trustees est alors détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou une ou plusieurs autres Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci, ou (ii) s'il s'agit d'une société civile, d'une association ou d'une autre entité commerciale, la majorité des participation dans la société civile ou des droits de propriété similaires est alors détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par une Personne ou une ou plusieurs Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci. Pour les besoins des présentes, une Personne ou des Personnes sont réputées avoir une participation majoritaire dans une société civile, une association ou une autre entité commerciale si la majorité des gains ou pertes de la société civile, association ou autre entité commerciale est attribuée à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes sont ou contrôlent le directeur général ou un associé gérant commandité de cette société civile, association ou autre entité commerciale.

"Associés Sortants" (Tagging Partners) a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.1.

"Associé à toutes Fins Fiscales" (Tax Matters Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 25.8.

"Documents de la Transaction" (Transaction Documents) désigne les accords suivants, tous conclus à la date des présentes: le présent Contrat, la Convention de Souscription et d'Apport, le certain billet à ordre, émis par Aztiq en faveur de la Société Civile, les Contrats de Conseil, l'accord parallèle relatif à la résiliation volontaire conclu par et entre Alvogen Lux Holdings et Alvogen Partners ehf, et l'accord parallèle concernant Pharma Fund conclu par et entre Al-Maseera International Company E.C., AFI Partners Fund L.P., AFI Partners (Cayman) Fund L.P., Aztiq, Aztiq Partners AB, Aztiq Partners ehf et Róbert Wessman, et chaque autre accord ou document envisagé par ce qui précède.

"Transfert" (Transfer) a le sens qui lui est conféré à l'Article 5.1.

"Associé Cédant" (Transferring Partner) a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.1.

"Règlement du Trésor" (Treasury Regulations) a le sens qui lui est conféré à l'Article 25.1.

"Parts" (Units) a le sens qui lui est conféré à l'Article 3.1.

"Contrat de Conseil Américain" (US Consulting Agreement) désigne le certain contrat de conseil conclu à la date des présentes par et entre Alvogen, EXT, LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon les lois de Delaware, et Róbert Wessman, une personne physique.

1.2. Une référence à un accord ou un autre document est une référence à cet accord ou document tel que ponctuellement complété, amendé ou autrement modifié conformément à ses conditions.

1.3. Une référence à un Jour Ouvré dont la date ne tombe pas un Jour Ouvré doit être entendue comme une référence au Jour Ouvré suivant.

1.4. Une référence à une loi ou à une disposition légale doit être entendue comme une référence à cette loi ou disposition légale telle qu'elle peut avoir été, ou peut être ponctuellement, codifiée, amendée, modifiée ou ré-adoptée.

1.5. Les termes "comprendre" et "y compris" doivent être entendus sans limitation, et la règle dite ejusdem generis ne s'appliquera pas et, en conséquence, les termes généraux introduits par le mot "autre(s)" ne doivent pas recevoir un sens restreint en raison du fait qu'ils sont précédés par des termes dénotant une classe particulière d'actes, de questions ou de choses et les termes généraux ne doivent pas recevoir un sens restrictif en raison du fait qu'ils sont suivis par des exemples particuliers destinés à être couverts par les termes généraux.

2. Forme, Dénomination, Objet, Siège Social, Durée, et Apports de Capital.

2.1. Chacun des Associés convient par les présentes de constituer la Société Civile régie par le présent Contrat et par les lois en vigueur au Luxembourg, en particulier les articles 1832 à 1873 du Code Civil, le cas échéant.

2.2. La dénomination de la Société Civile est "Alvogen Aztiq Société Civile" ou l'autre ou les autres dénominations que les Associés peuvent ponctuellement désigner.

2.3. L'objet de la Société Civile est l'acquisition, la détention, la gestion et la cession d'actions d'Alvogen Lux Holdings. Elle peut de plus investir dans l'acquisition et la gestion de titres de créance de tout type, de portefeuille de brevets et/ou de droits de propriété intellectuelle de toute nature à l'origine, en conformité avec son objet civil.

2.4. La Société Civile peut, sans limitation et sous réserve des restrictions stipulées dans le présent Contrat, agir de la manière autorisée dans le présent Article 2. Dans le contexte de son activité civile, la Société Civile peut (i) emprunter

sous quelque forme que ce soit, (ii) émettre des billets, des obligations et tous types de titres de créance et de titres participatifs, (iii) prêter des fonds, y compris les produits des emprunts, à ses Filiales, Affiliés et à d'autres sociétés et (iv) consentir des prêts ou aider autrement, accorder des garanties et nantir, transférer, grever ou constituer autrement et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs pour garantir ses propres obligations et celles des sociétés dans lesquelles elle détient un intérêt ou une participation directs ou indirects ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société Civile.

2.5. La Société Civile, sans modifier son objet civil, exerce les fonctions de gestion d'investissement (y compris la gestion de fonds d'investissement constitués ultérieurement) qui peuvent être autorisées par le droit applicable et approuvées par le Conseil de Gérance.

2.6. Le Conseil de Gérance peut déléguer à d'autres entités tout ou partie des fonctions de direction.

2.7. Le siège social de la Société Civile est situé à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou en tout autre lieu ou tous autres lieux que les Associés peuvent ponctuellement désigner. Le siège social de la Société Civile peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger au moyen d'une résolution unanime de l'assemblée générale de la Société Civile.

2.8. La Société Civile peut avoir des bureaux et des succursales (qu'il s'agisse ou non d'établissements permanents), au Luxembourg et à l'étranger.

2.9. La Société Civile perdure jusqu'à la dissolution et le terme de la Société Civile conformément aux dispositions du présent Contrat et du droit applicable. Sauf disposition contraire du présent Contrat, la liquidation, la cessation de paiement ou le dépôt de bilan ou toute autre procédure similaire, ainsi que le décès ou la suspension des droits civiques d'un Associé, ne provoquera pas la dissolution de la Société Civile. En pareils cas, la Société Civile perdure entre les Associés existants. Dans le cas où la Société Civile a un Associé unique, la Société Civile est dissoute de plein droit.

3. Capital, Parts.

3.1. La participation de chaque Associé dans la Société Civile, y compris l'intérêt de cet Associé, le cas échéant, dans les revenus du capital, les plus-values, les pertes, les déductions et les charges de la Société Civile et le droit de cet Associé de voter, le cas échéant, sur les affaires de la Société Civile de la manière prévue dans le présent Contrat, est représentée par des parts dans le capital de la Société Civile ("Parts"):

3.1.1. 80.000.000 Parts Privilégiées, dont aucune n'est émise; et

3.1.2. 40.000.000 Parts Ordinaires, dont 32.653.061 sont émises et souscrites.

3.2. Les modalités des Parts Privilégiées et des Parts Ordinaires sont stipulées à l'Annexe B du présent Contrat. La Société Civile émet en faveur de chaque Associé à qui il est émis des Parts Privilégiées ou à tout cessionnaire de Parts Privilégiées qui ne détient pas déjà ou à qui il n'est pas Transféré de Parts Ordinaires, une (1) Part Ordinaire au moment de cette émission ou de ce Transfert. Un registre des Associés, qui peut être inspecté par tout Associé, sera tenu au siège social de la Société Civile. Le registre des Associés contiendra la désignation précise de chaque Associé, l'indication du nombre de Parts détenues, la catégorie des Parts et les paiements versés au titre des Parts, ainsi que les transferts de Parts et leurs dates. Chaque Associé notifiera son adresse ainsi que tout changement d'adresse à la Société Civile par voie de courrier recommandé. La Société Civile aura le droit de se fonder sur la dernière adresse ainsi communiquée.

3.3. Le capital autorisé de la Société Civile, y compris le capital social, est fixé à 120.000.000 Parts, sous la forme de Parts Ordinaires ou de Parts Privilégiées, ayant une valeur nominale de 0,01 dollars U.S. chacune. Le capital social autorisé est utilisé exclusivement aux fins de l'émission par le Conseil de Gérance de Parts en faveur des Associés existants ou d'autres Personnes en échange de leurs apports supplémentaires potentiels, selon le cas, et dans chaque cas conformément à l'Article 11.7.4. Pendant la période de cinq (5) ans suivant la date de la publication du présent Contrat, le Conseil de Gérance est donc autorisé à émettre des Parts de différentes catégories au titre du capital social autorisé ayant les droits et selon les termes tel que déterminé à sa seule discrétion, et d'accorder des options de souscription sur ces Parts, conformément aux conditions du présent Contrat. A l'expiration de cette période de cinq (5) ans, cette autorisation peut être renouvelée, en une ou plusieurs occasions, par les Associés détenant au moins cinquante pourcent (50%) des Parts Ordinaires en circulation pour une nouvelle période ne dépassant pas cinq (5) ans.

3.4. Dans un premier temps, chaque Associé a versé au capital de la Société Civile un apport en numéraire ou la Juste Valeur de Marché en biens autres que du numéraire (nette des passifs repris par la Société Civile ou auxquels les biens apportés sont soumis) en échange des Parts indiquées en face de son nom dans le Tableau des Associés joint aux présentes à l'Annexe C.

4. Indivisibilité des Parts.

4.1. Les Parts sont indivisibles vis-à-vis de la Société Civile, qui ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part. Dans le cas où une Part est détenue par plusieurs Personnes, la Société Civile a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Part jusqu'à ce qu'une Personne ait été nommée en qualité de seul propriétaire vis-à-vis de la Société Civile.

5. Transfert de Parts.

5.1. Aucun Associé ne vend, transfère, cède, nantit, donne en hypothèque ou dispose autrement (un "Transfert") (à titre gracieux ou onéreux et volontairement ou involontairement ou de plein droit) d'un intérêt dans ses Parts sauf pour

(i) des Transferts par tout Associé autre qu'Aztqi ou ses Cessionnaires Autorisés en conformité avec l'Article 6, et des Transferts par les Associés Sortants en vertu de l'Article 6, (ii) des Transferts par tout Associés en vertu de et conformément à l'Article 8 ou 9 (iii) des Transferts par Aztqi ou ses Cessionnaires Autorisés conformément à l'Article 13, (iv) d'un Transfert à un Cessionnaire Autorisé conformément à l'Article 7, (v) du nantissement ou de la confiscation de ses Parts en vertu de certain billet à ordre émis par Aztqi en relation avec la conclusion des transactions prévues dans la Convention de Souscription et d'Apport ou (vi) d'un Transfert à un autre Associé. Les restrictions stipulées dans les Articles 5, et les Articles 6, 8, 9 et 13, le cas échéant, continuent à s'appliquer à chaque Part jusqu'à son Transfert dans le cadre d'une Vente Approuvée.

5.2. Tout Transfert ou toute tentative de Transfert de Parts en violation d'une disposition du présent Contrat est nul et non avenu, et la Société Civile n'enregistre pas ce Transfert dans le registre des Associés ou ses livres et ne traite pas le cessionnaire prétendu de ces Parts comme leur propriétaire à quelque fin que ce soit.

5.3. Au moins dix (10) jours avant un Transfert de Parts potentiel, l'Associé Cédant et la Société Civile informent par écrit l'Associé à toutes Fins Fiscales (tel que défini dans les présentes) de ce transfert potentiel. L'Associé à toutes Fins Fiscales contrôle tous les Transferts et, s'il juge raisonnablement qu'un Transfert donné aurait pour conséquence que la Société Civile soit traitée comme une "société faisant appel à l'épargne publique" (publicly traded partnership) aux fins de l'Article 7704 du Code Fiscal des États-Unis de 1986 (United States Internal Revenue Code of 1986) tel que modifié (le "Code"), l'Associé à toutes Fins Fiscales le notifie par écrit au Conseil de Gérance (une "Notification PTP"). Si le Conseil de Gérance a reçu une Notification PTP concernant un Transfert, ce Transfert n'est pas consommé sans l'accord préalable écrit du Conseil de Gérance.

6. Clause de sortie conjointe (Tag along).

6.1. Au moins quinze (15) jours avant un Transfert de Parts par un Associé autre qu'Aztqi ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés (un "Associé Cédant"), cet Associé Cédant remet une notification écrite (la "Notification de Vente") aux Autres Associés, indiquant de manière raisonnablement détaillée l'identité du ou des cessionnaires envisagés ainsi que les termes et conditions du Transfert, y compris les garanties, indemnités ou autres obligations du cédant devant être accordées au cessionnaire et le prix à payer pour chaque catégorie de Parts. Chaque Autre Associé peut choisir de participer au Transfert envisagé en remettant une notification écrite à l'Associé Cédant dans les dix (10) jours suivant la réception de la Notification de Vente par tel Autre Associé. Si d'Autres Associés (les "Associés Sortants" et, collectivement avec l'Associé Cédant, les "Associés Participants") ont choisi de participer à ce Transfert, chacun des Associés Sortants a le droit de vendre dans le cadre du Transfert envisagé, au même prix et aux mêmes conditions pour chaque catégorie de Parts, un nombre de Parts de chaque catégorie à Transférer égal au produit (arrondi au nombre entier le plus proche) (a) du quotient déterminé en divisant le pourcentage de parts en circulation de cette catégorie de Parts détenues par cet Associé Sortant par le pourcentage total de parts en circulation de cette catégorie de Parts détenues collectivement par tous les Associés Participants et (b) du nombre total de Parts de cette catégorie à vendre dans le cadre de ce Transfert envisagé.

6.2. Si un Associé Sortant ne choisit pas de Transférer toutes les Parts qu'il a le droit de transférer (tel que déterminé dans la dernière phrase de l'Article 6.1), l'Associé Cédant Transfère la différence en plus de sa quote-part déterminée. Chaque Associé Participant (x) paie sa part au prorata (en fonction du montant du prix reçu par chaque Associé Participant suite au Transfert des Parts prévu dans cet Article 6) des frais hors de poche raisonnables, documentés, encourus par et au bénéfice de tous les Associés Participants dans le cadre de ce Transfert, (y) a l'obligation de participer à titre individuel et au prorata (en fonction du montant du prix reçu par chaque Associé Participant suite au Transfert de Part), et aux mêmes conditions, à toute indemnisation raisonnable ou autre obligation raisonnable que l'Associé Cédant convient de fournir dans le cadre de ce Transfert et (z) prend toutes les mesures nécessaires et souhaitables telles qu'indiquées raisonnablement par l'Associé Cédant dans le cadre de la consommation de ce Transfert, y compris la signature de la convention de Transfert applicable. Nonobstant ce qui précède, en cas de changement significatif du prix d'achat proposé ou des modalités de Transfert entre la Notification de Vente et la conclusion du Transfert, l'Associé Cédant notifiera à chaque Autre Associé ce changement, ladite notification comprenant une description ainsi que le nombre et la catégorie des Parts à Transférer et les termes et conditions modifiés de ce Transfert envisagé (la "Notification de Vente Révisée"). À réception de la Notification de Vente Révisée, chaque Autre Associé a le droit de choisir de vendre dans le cadre du Transfert envisagé sa part au prorata de la catégorie de Parts à Transférer telle que calculée ci-dessus dans l'Article 6.1 et conformément aux autres dispositions stipulées dans le présent Article 6; sous réserve que chacun de ces Autres Associés remette à l'Associé Cédant une notification écrite de son intention de participer dans les cinq (5) Jours Ouvrés suivant sa réception de la Notification de Vente Révisée. Nonobstant ce qui précède, si ce Transfert envisagé n'est pas consommé dans les cent quatre-vingts (180) jours suivant la date de remise de la Notification de Vente (ou la Notification de Vente Révisée, selon le cas), l'Associé Cédant ne Transfère aucune Part sans suivre de nouveau les dispositions du présent Article 6. Nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat, (i) aucune disposition des présentes n'oblige l'Associé Cédant à réaliser ce Transfert Envisagé et (ii) aucun Associé qui est un investisseur institutionnel ou un fonds d'investissement n'est tenu de conclure un engagement de ne pas faire, y compris les engagements de non-concurrence ou de non-sollicitation survivant à la conclusion de ce Transfert. Les restrictions contenues dans les Articles 5.1 et 5.2 restent applicables aux Parts Transférées conformément au présent Article 6 et le cessionnaire de ces Parts doit accepter par écrit d'être tenu par les dispositions du présent Contrat applicables aux Parts ainsi transférées en signant avant ce Transfert un contrat d'adhésion sous la forme du modèle joint aux présentes à l'Annexe A.

6.3. Nonobstant toute disposition contraire des Articles 6.1 et 6.2, si un Associé Sortant choisit de vendre des Parts autres que celles de la catégorie ou du type vendu par l'Associé Cédant, l'Associé Cédant déploiera des efforts commercialement raisonnables pour obtenir l'accord du Cessionnaire d'acheter cette autre catégorie ou cet autre type de Parts, et si l'Associé Cédant déploie ces efforts commercialement raisonnables mais ne parvient pas à obtenir l'accord du Cessionnaire d'acheter cette autre catégorie ou cet autre type de Parts, l'Associé Sortant n'a pas le droit de Transférer ce type ou cette catégorie de Parts. Si un Associé Sortant cherche à Transférer des Parts Ordinaires conformément au présent Article 6 alors que l'Associé Cédant cherche à Transférer des Parts Privilégiées, cet Associé Sortant n'a le droit de Transférer des Parts Ordinaires que si le prix par part à payer pour chaque Part Privilégiée est au moins égal à la Valeur Liquidative de cette Part Privilégiée (tel que ce terme est défini dans la Partie 1 de l'Annexe B jointe aux présentes). Si des Parts Privilégiées et des Parts Ordinaires doivent être Transférées conformément au présent Article 6, les Associés Participants déterminent la valeur comptable de la Société Civile impliquée par le prix par Part initial à payer à l'Associé Cédant, et ils déterminent alors le montant des produits que les Associés Participants auraient chacun le droit de recevoir lors d'une liquidation réputée de la Société Civile (en supposant que les Parts Privilégiées ayant droit à être convertis selon leurs conditions sont converties par leurs détenteurs si les produits à recevoir si les parts étaient converties sont supérieurs aux produits à recevoir lors de cette liquidation réputée). La proportion des Parts que chaque Associé Participant a le droit de Transférer conformément au présent Article 6 est égale au nombre de Parts à Transférer par l'Associé Cédant multiplié par une fraction, dont le numérateur est le produit qui serait payable à cette Associé lors d'une liquidation réputée de la Société Civile, et dont le dénominateur est le produit total qui serait payable aux Associés Participant lors de cette liquidation réputée. Les dispositions du présent Article 6.3, si elles sont applicables, sont appliquées lors de la remise d'une Notification de Vente conformément à l'Article 6.1 et sont appliquées de nouveau lors de la remise d'une Notification de Vente Révisée conformément à l'Article 6.2.

7. Transferts autorisés.

7.1. Les restrictions contenues dans les Articles 5.1 et 5.2 ne s'appliquent pas dans le cadre d'un Transfert de Parts: (a) pour un Associé personne physique, conformément aux lois applicables relatives à la descendance ou distribution, à un membre de la Cellule Familiale de cet Associé ou à la Société Civile, (b) pour une entité, (i) à un ou plusieurs de ses Affiliés, associés, employés ou autres Personnes approuvées par le Conseil de Gérance à sa seule discrétion conformément à l'Article 11.7.12, ou (ii) à un employé ou Gérant de la Société Civile; sous réserve que les restrictions contenues dans les Articles 5.1 et 5.2 restent applicables à ces Parts après ce Transfert; et sous réserve également, que les cessionnaires de ces Parts aient accepté par écrit d'être tenus par les dispositions du présent Contrat applicables aux Parts ainsi transférées en signant un contrat d'adhésion sous la forme du modèle joint à l'Annexe A avant ce Transfert. Dans les présentes, tous les cessionnaires autorisés conformément au présent Article 7.1 sont collectivement désignés par "Cessionnaires Autorisés". Dans le cas où un Cessionnaire Autorisé cesse d'être un Cessionnaire Autorisé de l'Associé qui a Transféré la Part le premier, cette Part est réputée re-Transférée à l'Associé qui l'a Transférée le premier.

8. Vente de la Société Civile, Vente Admissible de la Société Civile.

8.1. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, tant que le Contrat de Conseil Non-américain est en vigueur ou à tout moment postérieur à la survenance d'un Cas Admissible, chacun des Associés (chacun, un "Associé Proposant") peut notifier aux Autres Associés une Vente Admissible de la Société Civile; à condition qu'Aztiq et ses Cessionnaires Autorisés peuvent seulement notifier les Autres Associés d'une Vente Admissible à la suite d'un Cas Admissible conformément à la clause (i) de la définition de Cas Admissible si tel avis est remis après la cinquième (5^e) anniversaire de ce Contrat. Dans les trente (30) jours suivant la réception de cette proposition de Vente Admissible de la Société Civile, chacun des Associés (autres que l'Associé(s) Proposant(s)) (chacun, un "Associé Destinataire") a le droit de s'opposer par écrit à cette Vente Admissible de la Société Civile. Si aucun Associé Destinataire ne s'oppose à cette Vente Admissible de la Société Civile dans ce délai de trente (30) jours, cette Vente Admissible de la Société Civile est alors réputée constituer une Vente Approuvée et les dispositions du présent Article 8 s'appliquent. Si une Vente Admissible de la Société Civile fait l'objet d'une opposition de la part d'un Associé Destinataire conformément au présent Article 8.1 (chacun un "Associé Opposant"), (a) cette Vente Admissible de la Société Civile n'est plus réputée constituer une Vente Approuvée de la Société Civile et (b) l'Associé Opposant est tenu d'acheter l'ensemble des Parts détenues par l'Associé ou les Associés Proposants, au même prix et selon les mêmes modalités que la Vente Admissible de la Société Civile proposé à l'origine par l'Associé Proposant conformément au présent Article 8.1 ("Achat par l'Associé Opposant"); sous réserve, si cette Vente Admissible de la Société Civile est structurée comme une vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société Civile sur une base consolidée (y compris par la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des participations au capital de Alvogen Lux Holdings), le prix à payer par l'Associé Opposant à l'Associé ou aux Associés Proposants est le montant que cet Associé ou ces Associés s'attendraient à recevoir si cette Vente de la Société Civile était consommée et que la totalité de ses produits était distribuée aux Associés. En cas d'Achat par l'Associé Opposant, l'Associé ou les Associés Proposants remettent à l'Associé Opposant une notification écrite indiquant le nombre de Parts à acheter par l'Associé Opposant (qui n'est pas inférieur à la totalité des Parts détenues par cet Associé ou ces Associés Proposants) ainsi que les date et heure d'exécution de cet Achat par l'Associé Opposant. Cette exécution a lieu dans les dix (10) jours suivant cette notification au siège de la direction de la Société Civile. Lors de cette exécution, l'Associé Opposant, à sa seule discrétion, paie à l'Associé ou aux Associés Proposants le prix d'achat des Parts (tel que prévu dans la notification qui doit être envoyé aux Autres Associés conformément à cet Article 8.1) acquises dans le cadre de cet

Achat par l'Associé Opposant au moyen du virement télégraphique de fonds disponibles immédiatement sur un compte désigné par cet Associé ou ces Associés Proposants. L'Associé ou les Associés Proposants ainsi que l'Associé Opposant prennent toutes les mesures nécessaires et/ou souhaitables indiquées par le Conseil de Gérance dans le cadre de la consommation d'un Achat par l'Associé Opposant. L'Associé ou les Associés Proposants sont tenus de fournir les déclarations, garanties et promesses habituelles concernant les Parts, mais aucun Associé Proposant qui est un investisseur institutionnel ou un fonds d'investissement n'est tenu de conclure un engagement de ne pas faire, y compris un engagement de non-concurrence ou de non-sollicitation survivant à la conclusion de cet Achat par l'Associé Opposant (en dehors des engagements de ne pas faire inclus dans les Documents de l'Opération).

8.2. En cas de Vente Approuvée, par les présentes, chaque Associé: (i) consent et ne soulève aucune objection quant à la Vente Approuvée ou au processus suivant lequel la Vente Approuvée a été arrangée, (ii) renonce aux droits des actionnaires dissidents et autres droits similaires, et (iii) si la Vente Approuvée est structurée sous la forme d'une vente de valeurs mobilière, chaque Associé accepte de vendre ses Parts aux termes et sous réserve des conditions de la Vente Approuvée. Chaque Associé, aux frais de la Société Civile, prendra toutes les mesures nécessaires pour consommer la Vente Approuvée, y compris (i) la conclusion d'accords et la remise de certificats et d'instruments, dans chaque cas compatible avec les accords conclus et les certificats remis par les autres Associés, et (ii) la nomination de la Société Civile comme fondé de pouvoir pour agir de même en son nom (dans la mesure où la Société Civile n'est pas déjà un possession d'un mandat de cet Associé conformément aux deux phrases qui suivent).

8.3. Les obligations de chaque Associé aux termes du présent Article 8 sont sous réserve de la satisfaction des conditions suivantes: (i) à la consommation d'une Vente Approuvée, chaque Associé reçoit en échange des Parts qu'il détient la même partie du prix total de cette vente ou cet échange (le "Prix Total") que cet Associé aurait reçu si ce Prix Total avait été distribué par la Société Civile à titre de liquidation totale conformément aux droits et préférences stipulés dans le présent Contrat (en présumant à cette fin que les Parts vendues, échangées ou autrement disposées dans ce Transfert constituent la totalité des Parts en circulation de la Société Civile), (ii) s'il est accordé aux porteurs d'une catégorie ou série de Parts une option quant à la forme du prix à recevoir, la même option sera accordée à tous les porteurs de Parts, et (iii) il est donné à chaque porteur de droits d'acquérir des Parts pouvant alors être exercés la possibilité d'exercer ces droits avant la consommation de la Vente Approuvée et de participer à cette vente en tant de porteur de ces Parts. Chaque Associé reconnaît que, en fonction du prix total à distribuer dans le cadre de la Vente Approuvée, certaines Parts peuvent recevoir un prix par Part inférieur à d'autres catégories ou séries de Parts, et certaines catégories ou séries de Parts peuvent ne recevoir aucun prix dans la Vente Approuvée.

8.4. Nonobstant ce qui précède, mais sous réserve de l'Article 8.5 ci-dessous, (i) les frais de la Société Civile relatifs à la Vente Approuvée, les ajustements du prix d'achat, les montants entiercés, les retenues du prix d'achat, les obligations d'indemnité et les autres éléments similaires, sont réputés minorer (ou majorer, selon le cas, c'est-à-dire en cas d'ajustement à la hausse du prix d'achat ou de paiement d'une indemnité en faveur des Associés) le Prix Total pour les besoins de la détermination de la répartition conformément à la clause (i) de l'Article 8.3, (ii) la partie du prix non-composée de numéraire (y compris les titres de créance et titres participatifs) est répartie entre les Parts vendues une fois que la totalité du prix composé de numéraire a été attribuée aux Parts Privilégiées, (iii) les montants en numéraire payés aux Associés après l'exécution concernée (c'est-à-dire les ajustements à la hausse du prix d'achat, les paiements d'intéressement, les levées d'entiercement et de retenue, et les éléments similaires) sont répartis entre les Parts vendues de la même manière qu'ils auraient été répartis lors de l'exécution concernée si ces montants avaient été inclus dans le Prix Total et répartis conformément à la clause (i) de l'Article 8.3 ci-dessus, et (iv) les montants payables directement par les Associés (plutôt qu'à partir de l'entiercement ou de la retenue) après l'exécution concernée (c'est-à-dire les ajustements à la baisse du prix d'achat, les obligations d'indemnité, et les éléments similaires) sont répartis entre les Parts vendues (et payés en conséquence par les Associés qui détenaient les Parts concernées lors de l'exécution concernée) pour refléter la réduction du prix, le cas échéant, que chaque Part aurait subie lors de l'exécution concernée si ces montants avaient été déduits du Prix Total pour les besoins de la détermination de la répartition conformément à la clause (i) de l'Article 8.3 ci-dessus.

8.5. Nonobstant ce qui précède, dans le cadre d'une Vente Approuvée, chaque Associé aura l'obligation de participer à titre individuel et au prorata (en fonction du montant du prix reçu suite au Transfert des Parts) à toute indemnisation raisonnable ou autre obligation raisonnable selon les mêmes modalités que l'Associé déclenchant la Vente Approuvée, ou la Société Civile, selon le cas, dans le cadre de ce Transfert (mais les obligations d'indemnisation se rapportant seulement à un Associé particulier, comme l'indemnisation au titre des déclarations et garanties accordées par un Associé concernant cet Associé ou les promesses faites par cet Associé, ne sont supportées que par cet Associé et les montant correspondants payés ou payables ne sont pas réputés réduire le Prix Total); sous réserve que toute obligation d'indemnisation au titre de violations des déclarations et garanties qui ne se rapportent pas à un Associé est plafonnée à un montant ne dépassant pas le total des produits reçus par cet Associé dans le cadre de la Vente Approuvée.

8.6. Par les présentes, chaque Associé confère à la Société Civile et aux Autres Associés un mandat perpétuel et irrévocable assorti de tous les droits, pouvoirs et autorisations de prendre toutes les mesures nécessaires et/ou souhaitables afin de vendre, procéder au Transfert ou disposer autrement de toutes les Parts détenues par cet Associé, dans le cadre de la consommation d'une Vente de la Société Civile. En vertu de ce mandat, la Société Civile a le droit de signer tous les documents liés à la Vente de la Société Civile (y compris les documents accordant les indemnités habituelles conformément aux modalités des présentes aux acheteurs d'actifs ou de valeurs mobilières) au nom de cet Associé. Nonobstant ce qui précède dans le cadre de cette Vente Approuvée, aucun Associé qui est un investisseur institutionnel

ou un fonds d'investissement n'est tenu de conclure un engagement de ne pas faire, y compris un engagement de non-concurrence ou de non-sollicitation survivant à la conclusion de ce Transfert. Le mandat stipulé dans le présent Article 8.6 s'accompagne d'un intérêt, et nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat, est régi par et interprété conformément aux lois internes de l'État de New-York sans égard aux dispositions de choix de droit ou de conflit de loi dictant l'applicabilité du droit d'une autre juridiction.

9. Vente en cas de Résiliation Convenue du Contrat de Conseil.

9.1. Lors de la survenance d'une Résiliation Convenue du Contrat de Conseil, Aztiq a le droit de demander à la Société Civile de soumettre une offre portant sur l'achat de la totalité des Parts détenues par Aztiq et ses Cessionnaire Autorisés (l'"Offre de Rachat"). La Société Civile dispose d'un délai de cent quatre-vingts (180) jours suivant la réception de cette demande pour soumettre une Offre de Rachat à Aztiq.

9.2. Dans les trente (30) jours suivant la réception par Aztiq d'une Offre de Rachat, Aztiq (i) accepte de vendre ses Parts ainsi que les Parts détenues par ses Cessionnaires Autorisés à la Société Civile (ou, si la Société Civile en a fait le choix, à un ou plusieurs des Autres Associés) (le "Rachat à Aztiq"), ou (ii) achète la totalité des Parts détenues par tous les Autres Associés, aux mêmes prix et selon les mêmes modalités que l'Offre de Rachat (l'"Acquisition de la Société Civile par Aztiq").

9.3. En cas de Rachat à Aztiq ou d'Acquisition de la Société Civile par Aztiq, la Société Civile remet à Aztiq une notification écrite indiquant le nombre de Parts devant être achetées par la Société Civile (ou par le ou les Autres Associés désignés) ou par Aztiq (selon le cas) et les date et heure d'exécution de ce Rachat à Aztiq ou de cette Acquisition de la Société Civile par Aztiq (selon le cas). Cette exécution a lieu dans les dix (10) jours suivant cette notification au siège de la direction de la Société Civile ou en tous autres lieu et heure convenus d'un commun accord par les parties. Lors de cette exécution, la Société Civile (ou le ou les Autres Associés désignés) ou Aztiq (selon le cas), à sa seule discrétion, paie en numéraire le prix d'achat des Parts ainsi acquises au moyen d'un virement télégraphique de fonds immédiatement disponibles sur un compte désigné par la Société Civile, tels Autres Associés assignés ou par Aztiq, selon le cas. Aztiq, la Société Civile et les Autres Associés prennent toutes les mesures nécessaires et/ou souhaitables indiquées par le Conseil de Gérance dans le cadre de la consommation d'un Rachat à Aztiq ou d'une Acquisition de la Société Civile par Aztiq (selon le cas). Aztiq ou les Autres Associés (selon le cas) sont tenus de fournir les déclarations et garanties et promesses habituelles concernant les Parts, mais aucun Associé qui est un investisseur institutionnel ou un fonds d'investissement n'est tenu de conclure un engagement de ne pas faire, y compris un engagement de non-concurrence ou de non-sollicitation survivant à la conclusion de ce Rachat à Aztiq ou de cette Acquisition de la Société Civile par Aztiq (en dehors des engagements de ne pas faire inclus dans les Documents de l'Opération).

9.4. Nonobstant toute disposition contraire du présent Article 9, en cas de Rachat à Aztiq, s'il existe et perdure un défaut ou un cas de défaut de la part de la Société Civile ou de ses Filiales aux termes d'un prêt, d'une garantie ou d'un autre accord bona fide avec un tiers indépendant en vertu duquel la Société Civile ou ses Filiales ont emprunté des fonds, qui interdit à la Société Civile ou à ses Filiales d'acheter le capital social de la Société Civile ou de ses Filiales conformément au présent Article 9, ou si le Rachat à Aztiq aurait pour conséquence un défaut ou un cas de défaut de la part de la Société Civile ou de ses Filiales aux termes d'un tel accord, la Société Civile a le droit de reporter le Rachat à Aztiq (conformément à une notification remise dans les délais conformément aux dispositions du présent Article 9) jusqu'au premier Jour Ouvré tombant dix (10) jours civils après que ce défaut ou cas de défaut (ou potentiel de défaut ou de cas de défaut) a cessé d'exister; sous réserve, cependant, que les Parts objets du Rachat à Aztiq aux termes du présent Article 9 sont les Parts détenues par Aztiq et ses Cessionnaires Autorisés au moment de la remise de (et tel qu'indiqué dans) la notification concernant le Rachat à Aztiq remise à Aztiq conformément aux dispositions du présent Article 9.

10. Droits de préemption.

10.1. Si, à tout moment, la Société Civile souhaite émettre des Parts en faveur d'une ou de plusieurs Personnes (autrement que dans le cadre d'une Émission Autorisée), la Société Civile remet sans tarder une notification d'intention de vendre (la "Notification d'Intention de Vendre") à chaque Associé, contenant une description des Parts à vendre ainsi que du prix d'achat et des conditions de vente proposés. À réception de la Notification d'Intention de Vendre, chaque Associé a le droit de choisir d'acheter, au prix et selon les modalités indiqués dans la Notification d'Intention de Vendre, un nombre de Parts égal au produit (i) du pourcentage déterminé en divisant le nombre de Parts alors détenues par cet Associé par le nombre total de Parts (et d'autres Parts, le cas échéant) alors en circulation et non détenues par tous les Associés (comme si elles étaient converties) multiplié par (ii) le nombre de Parts (et d'autres Parts, le cas échéant) dont l'émission est proposée (tel que décrit dans la Notification d'Intention de Vendre applicable). Chaque Associé doit faire ce choix par voie de notification écrite à la Société Civile et aux Autres Associés dans les dix (10) jours suivant la réception par tous les Associés de la Notification d'Intention de Vendre (le "Délai d'Acceptation"). Si un Associé autorisé à acheter des Parts conformément au présent Article 10.1 ne choisit pas dans le délai prescrit d'acheter la totalité des Parts qu'il avait le droit d'acheter tel que décrit à la phrase précédente, la Société Civile remet sans tarder une notification de non-exercice de ce choix (une "Notification de Non-exercice") à chaque Associé choisissant d'acheter les Parts qu'il avait le droit d'acheter tel que décrit à la phrase précédente (un "Associé Participant Totalement"), en indiquant le nombre de Parts dont l'acquisition n'a pas été choisie. Chaque Associé Participant Totalement a le droit d'acheter la totalité mais pas une partie des Parts indiquées dans la Notification de Non-exercice au prix et selon les modalités indiqués dans la Notification d'Émission (en remettant une notification écrite à la Société Civile dans les cinq (5) jours suivant la réception

de la Notification de Non-exercice); sous réserve que, si plusieurs Associés Participant Totalemment choisissent d'acheter la totalité des Participations dans la Société Civile indiquées dans la Notification de Non-exercice, chacun de ces Associés Participant Totalemment a le droit d'acheter son action au prorata de ces Parts (en fonction du nombre de Parts détenues par cet Associé Participant Totalemment).

10.2. Si l'acceptation effective concernant des Parts à émettre n'est pas reçue conformément à l'Article 10.1 ci-dessus, la Société Civile peut, si elle en fait le choix, pendant un délai de cent quatre-vingts (180) jours suivant l'expiration du Délai d'Acceptation, vendre et émettre ces Parts à émettre restantes en faveur d'une autre personne à un prix et selon des modalités qui ne seront pas plus favorables pour cette Personne que ceux qui figurent dans la Notification d'Intention de Vendre; sous réserve qu'avant d'acquérir ces Parts, cette Personne accepte par écrit d'être tenue par les dispositions du présent Contrat en signant un contrat d'adhésion sous la forme du modèle joint aux présentes à l'Annexe A avant cette vente. Dans le cas où la Société Civile n'a pas vendu les Parts à émettre dans ce délai de cent quatre-vingts (180) jours, la Société Civile n'émet pas ni ne vend ultérieurement ces Parts sans les offrir d'abord à chaque Associé de la manière prévue à l'Article 10.1 des présentes.

10.3. Si un Associé remet une notification à la Société Civile, conformément aux dispositions du présent Article 10, indiquant que cet Associé désire acheter des Parts, leur paiement se fait par virement télégraphique de fonds disponibles immédiatement sur un compte désigné par la Société Civile, contre livraison des Parts au siège de la direction de la Société Civile dans les dix (10) jours suivant la remise de cette notification à la Société Civile, ou, si elle intervient plus tard, à la date d'exécution de la vente de ces Parts convenue d'un commun accord entre la Société Civile et cet Associé.

10.4. La Société Civile et chaque Associé déclarent et garantissent qu'ils ne sont parties à aucun autre accord que le présent Contrat conclu avec toute Personne et portant sur un droit de souscription prioritaire ou un droit de préemption lors de l'émission de Parts.

11. Direction de la Société Civile.

11.1. Jusqu'à ce que les dispositions du présent Article 11.1 cessent de produire leurs effets, dans la mesure permise par la loi, chaque Associé vote au titre de toutes les Parts dont cet Associé contrôle le droit de vote, et prend toutes les autres mesures commercialement raisonnables, nécessaires ou souhaitables, qui relèvent de son contrôle (en sa qualité d'Associé, de Gérant, de membre d'un comité du Conseil ou de dirigeant de la Société Civile ou autrement, et y compris la participation aux réunions en personne ou par procuration aux fins de la constitution d'un quorum et la signature des accords écrits remplaçant les réunions), et la Société Civile prend toutes les mesures nécessaires et souhaitables relevant de son contrôle (y compris la convocation des réunions extraordinaires du Conseil de Gérance et des assemblées extraordinaires des Associés), de telle sorte que:

11.1.1. la Société Civile est exclusivement dirigée par le Conseil de Gérance pour une durée indéterminée et qui, pour les besoins du droit applicable, est composé dans un premier temps de sept (7) personnes, chacune un "Gérant", comme suit:

(a) quatre (4) personnes désignées par les porteurs de la majorité des Parts du Groupe des Sociétés Holding en circulation (chacune de ces personnes, un "Représentant des Sociétés Holding"), qui sont désignées par une résolution de ces porteurs; et

(b) trois (3) Parts d'Aztqi (chacune de ces personnes, un "Représentant d'Aztqi"), qui sont désignées par une résolution de ces porteurs.

11.1.2. par les présentes, Róbert Wessman est nommé Président Exécutif de la Société Civile et Róbert Wessman continue à occuper cette fonction jusqu'à la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain conformément à ses conditions;

11.1.3. sous réserve de l'Article 11.1.1, les Gérants sont élus à l'assemblée annuelle des Associés. Chaque Gérant élu occupe sa fonction jusqu'à ce qu'un successeur soit élu et qualifié en bonne et due forme ou jusqu'à son décès, sa démission ou sa révocation antérieur tel que prévu dans les présentes.

11.1.4. chaque Associés déploient des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer que les règles de gouvernance de chacune des Filiales de la Société Civile reflètent l'objectif des règles de gouvernance stipulées dans le présent Article 11, sous réserve des ajustements nécessaires pour se conformer au droit de la juridiction de constitution ou d'immatriculation de toute Filiale. Ces règles, ainsi que la participation à un Conseil Subordonné ou à un comité du Conseil de Gérance ou d'un Conseil Subordonné, est sous réserve de l'approbation du Conseil de Gérance conformément à l'Article 11.7.13;

11.1.5. les Représentants des Sociétés Holding ne peuvent être révoqués du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou de leurs comités qu'à la demande écrite de la majorité des Parts du Groupe des Sociétés Holding en circulation, mais seulement sur cette demande écrite et en aucun autre cas, sauf exigence légale. Dans le cas où un Représentant des Sociétés Holding désigné conformément aux présentes cesse, pour quelque raison que ce soit, de siéger au Conseil de Gérance, à un Conseil Subordonné ou à leurs comités pendant la durée de son mandat, la vacance qui en résulte au Conseil de Gérance ou au Conseil Subordonné ou comité est pourvue par une personne désignée par les porteurs de la majorité des Parts du Groupe des Sociétés Holding en circulation;

11.1.6. les Représentants d'Aztqi ne peuvent être révoqués du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou de leurs comités qu'à la demande écrite des porteurs de la majorité des Parts d'Aztqi en circulation, mais seulement sur

cette demande écrite et en aucun autre cas, sauf exigence légale. Dans le cas où un Représentant d'Aztqi désigné conformément aux présentes cesse, pour quelque raison que ce soit, de siéger au Conseil de Gérance, au Conseil Subordonné ou à leurs comités pendant la durée de son mandat, la vacance qui en résulte au Conseil de Gérance, au Conseil Subordonné ou aux comités est pourvue par une personne désignée par les porteurs de la majorité des Parts d'Aztqi en circulation;

11.1.7. nonobstant toute disposition contraire des présentes, lors de (a) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain pour Cause, (b) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américains sans Cause conformément à l'Article 11.7 ou (c) la survenance d'un Cas de Défaut (tel que défini dans certain billet à ordre émis par Aztqi en faveur de la Société Civile à la date des présentes) conformément à la clause (a) de la définition d'un Cas de Défaut dans ce billet à ordre, alors, dans chaque cas, la totalité des Représentants d'Aztqi (autres que Róbert Wessman) cessent, de plein droit et à effet immédiat, de siéger et démissionnent de leurs fonctions respectives au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés et/ou à leurs comités et les vacances qui en résultent au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés ou aux comités sont pourvues par des personnes désignées par les porteurs de la majorité des Parts du Groupe des Sociétés Holding en circulation. Aztqi veille à ce que les Représentants d'Aztqi signent et remettent les documents et instruments raisonnablement demandés par la Société Civile ou ses conseillers dans le cadre de la révocation de leur mandat au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés ou aux comités conformément au présent Article 11.1.7;

11.1.8. nonobstant toute disposition contraire des présentes, lors de (a) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain pour Cause par AlvoGen Lux Holdings conformément aux clauses (a), (b) ou (c) de la définition d'une Cause dans le Contrat de Conseil Non-américain, Róbert Wessman (ou toute autre Personne occupant la fonction de Président Exécutif) démissionne, et Aztqi prends les mesures nécessaires afin que Robert Wessman (ou une telle autre personne) démissionne, avec effet immédiat de sa fonction de Président Exécutif de la Société Civile et des autres fonctions au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés et/ou à leurs comités et les vacances qui en résultent au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés ou aux comité sont pourvues par des personnes désignées par les porteurs de la majorité des Parts d'Aztqi en circulation. Aztqi veille à ce que Róbert Wessman (ou l'autre Personne occupant la fonction de Président Exécutif) signe et remette à la Société Civile les documents et instruments demandés par la Société Civile ou ses conseillers dans le cadre de la révocation de ses fonctions de dirigeant, ou de son mandat au Conseil de Gérance, aux Conseils Subordonnés ou aux comités; et

11.1.9. si une partie ne désigne pas une personne pour pourvoir une vacance au Conseil de Gérance, à un Conseil Subordonné ou à leurs comités conformément aux termes du présent Article 11.1, cette vacance peut être pourvue par toute personne conformément au présent Contrat et au droit applicable.

11.2. Le Conseil de Gérance jouit des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tout acte qui peut entrer dans le champ de l'objet de la Société Civile, à l'exception des actes réservés aux résolutions des Associés conformément au présent Contrat. Sauf disposition contraire du présent Contrat, les Gérants et le Conseil de Gérance ne peuvent être remplacés ou modifiés, selon le cas, que par un vote des Associés détenant la majorité des Parts votantes en circulation à ce moment-là.

11.3. La Société Civile paie ou veille au paiement des frais hors de poche raisonnables et documentés encourus par chaque Gérant dans le cadre de la participation aux réunions du Conseil de Gérance ou d'un Conseil Subordonné et de leurs comités. De plus, la Société Civile paie ou veille au paiement de la rémunération supplémentaire aux Gérants que le Conseil de Gérance juge appropriée et fixe par un vote des Gérants composant au moins soixante-dix pour cent (70%) de la totalité du Conseil de Gérance.

11.4. Les réunions ordinaires du Conseil de Gérance peuvent se tenir au lieu, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Ville de Luxembourg, qui est fixé occasionnellement par le Conseil de Gérance, mais en aucun cas moins de quatre (4) fois au cours d'une période de douze (12) mois. Des réunions extraordinaires du Conseil de Gérance peuvent être convoquées par ou à la demande de la majorité du Conseil de Gérance ou du Président Exécutif seul, et sont convoquées dans tous les cas par le Président Exécutif en cas de demande écrite des Gérants autorisés à exprimer au moins la majorité des votes sur chaque question soumise au Conseil de Gérance. Le quorum est constitué si tous les Gérants du Conseil de Gérance, du Conseil Subordonné ou de leur comité concerné sont présents en personne ou par le biais d'un téléphone de conférence ou d'un autre matériel de communication au moyen duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et être entendues. Les avis de convocation aux réunions du Conseil de Gérance, du Conseil Subordonné ou du comité sont remis par le Président Exécutif ou par la majorité des Gérants de ce Conseil de Gérance, Conseil Subordonné ou comité. Les membres du Conseil de Gérance ou d'un Conseil Subordonné ou un Associé d'un de leurs comités qui sont présents à une réunion sont présumés avoir définitivement renoncé à l'avis de convocation à cette réunion sauf lorsque ces personnes participent à la réunion dans le but exprès de s'opposer à ou de s'abstenir des délibérations au début de la réunion au motif que la réunion n'est pas convoquée ou réunie de manière légale. Les membres du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou de leurs comités peuvent participer et agir lors de toute réunion de cet organe en ayant recours à un téléphone de conférence ou un autre matériel de communication au moyen duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion conformément au présent Article 11.4 vaut présence en personne à la réunion. Sauf restriction imposée par le présent Contrat ou par le droit applicable, toute action devant ou pouvant être prise lors d'une réunion du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou de leurs comités, peut être prise sans réunion si tous les Gérants ou Associés de cet organe, selon le cas, y consentent par écrit, et que l'écrit ou les écrits sont classés avec les procès-verbaux des délibérations de cet organe.

11.5. Le vote de la majorité des Gérants présents à une réunion du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou d'un comité à laquelle un quorum est présent constitue la décision de ce Conseil de Gérance, Conseil Subordonné ou comité, sauf disposition contraire des Articles 11.6 et 11.7.

11.6. Jusqu'à la résiliation valable du Contrat de Conseil Non-américain conformément à ses conditions, le Président Exécutif a le droit d'exprimer deux (2) votes sur les questions délibérées par le Conseil de Gérance, un Conseil Subordonné ou leurs comités se rapportant la gestion journalière, y compris ce qui suit:

11.6.1. L'élection, la nomination, la révocation et/ou le contrat de travail d'un dirigeant de la Société Civile ou d'une Filiale directe ou indirecte de la Société Civile; sous réserve que les questions relatives à la rémunération et aux avantages d'un dirigeant de la Société Civile ou d'une Filiale directe ou indirecte de la Société Civile sont déterminées par le comité des rémunérations de la Société Civile, si ce comité existe;

11.6.2. La délégation des responsabilités concernant la gestion journalière;

11.6.3. La recherche et le développement relatifs aux Produits ("Recherche et Développement Produits");

11.6.4. Les fournisseurs, la gestion des relations, l'approvisionnement, la fabrication, la conception, le marketing, la vente, la distribution, la promotion, la main-d'œuvre, le stockage, la fourniture de biens et services relatifs à ce qui précède, et/ou les autres activités commerciales se rapportant aux Produits (ensemble, la "Fabrication et la Commercialisation des Produits");

11.6.5. Les questions de conformité à la réglementation et les questions juridiques relatives à la Recherche et Développement Produits et/ou à la Fabrication et Commercialisation des Produits;

11.6.6. Les contrats existants ou proposés se rapportant à la Recherche et Développement Produits, à la Fabrication et Commercialisation des Produits et/ou relatifs aux activités quotidiennes (autres que les déterminations conformes à l'Article 6 de la Convention de Souscription et d'Apport);

11.6.7. Les dépenses d'investissement, acquisitions, cessions d'actif et/ou souscriptions (ou garanties) de dette par la Société Civile ou l'une de ses Filiales qui ne sont pas envisagées dans le Budget; dans chaque cas, si le montant total concernant cette question ne dépasse pas 3 millions de dollars US par an; sous réserve que le total de 3 millions de dollars US est remis à zéro dans la mesure où ces montants sont approuvés a posteriori par le Conseil de Gérance dans le cadre d'un Budget révisé;

11.6.8. L'exécution ou la mise en œuvre d'une action envisagée par le Budget;

11.6.9. La trésorerie de la Société Civile ou d'une Filiale de la Société Civile dans le cours des activités ordinaires; et

11.6.10. Le rachat des Parts Privilégiées avec la trésorerie du bilan (qui peut être appréciée par référence à un bilan non-audit) de la Société Civile ou de l'une de ses Filiales (qui n'inclut pas la trésorerie reçue en tant que produits d'un financement par endettement ou en capital).

Sauf disposition contraire de l'Article 11.6.10, pour éviter toute ambiguïté, le Président Exécutif n'a pas le droit d'exprimer deux (2) votes concernant (a) les affaires indiquées dans l'Article 11.7 ou (b) l'approbation du Budget.

11.7. Le vote affirmatif (a) d'au moins soixante-dix pour-cent (70%) des Gérants présents à une réunion du Conseil de Gérance, d'un Conseil Subordonné ou de leurs comités à laquelle un quorum est présent (chacun devant être présent au Conseil de Gérance ou au Conseil Subordonné concerné pour inspection) et (b) des Associés détenant au moins soixante-quinze pour-cent (75%) des Parts Ordinaires en circulation est nécessaire pour approuver les questions suivantes; à condition que dès l'occurrence d'un Cas de Défaut (tel que défini dans certain billet à ordre émis par Aztiq en faveur de la Société Civile à la date des présentes) conformément à la clause (a) de la définition d'un Cas de Défaut dans ce billet à ordre, alors les Associés détenant plus de cinquante pour cent (50%) des Parts Ordinaires en circulation seront requis d'approuver les questions suivantes:

11.7.1. La conclusion ou la modification d'une Transaction Avec une Partie Liée autrement que dans le cours des activités ordinaires et à des conditions de pleine concurrence (sauf dans la mesure expressément envisagée par les Documents de l'Opération);

11.7.2. L'acquisition ou la cession d'une Filiale directe ou indirecte de la Société Civile, ou de la totalité ou la quasi-totalité des actifs (tangibles ou intangibles) d'une Filiale directe ou indirecte de la Société Civile, par voie d'achat, de vente, de fusion, de concentration, d'acquisition ou d'opération similaire;

11.7.3. Un changement significatif direct des modalités ou des droits économiques d'une catégorie de titres participatifs de la Société Civile;

11.7.4. L'émission, le rachat, l'annulation, la vente ou l'achat de titres participatifs (y compris les titres de créance et titres participatifs) de la Société Civile sauf de la manière envisagée dans les Documents de l'Opération;

11.7.5. Les dettes (ou les garanties de dette) sortant du champ du financement normal quotidien des activités de la Société Civile et de ses Filiales;

11.7.6. La dissolution volontaire ou la liquidation de la Société Civile ou de ses Filiales;

11.7.7. Le déclenchement d'une faillite, de cessation des paiements ou d'une autre procédure similaire concernant la Société Civile ou une Filiale directe ou indirecte de la Société Civile, y compris la réalisation d'une cession générale en faveur des créanciers de la Société Civile et de ses Filiales directes ou indirectes et le dépôt d'une requête cherchant à se prévaloir de toute autre loi prévoyant le redressement des débiteurs;

11.7.8. Un changement significatif de la stratégie commerciale de la Société Civile et des mesures sortant du cours de l'activité et des activités ordinaires (à ce moment) de la Société Civile et de ses Filiales directes ou indirectes;

11.7.9. La révocation du Président Exécutif, autre que sa révocation pour Cause conformément aux conditions du Contrat de Conseil Non-américain;

11.7.10. La résiliation sans Cause du Contrat de Conseil Non-américain;

11.7.11. La Vente de la Société Civile (autrement que conformément à l'Article 8);

11.7.12. Le Transfert de Parts par un des Associé autrement que de la manière autorisée conformément aux Articles 5, 6, 7, 8 et 13 et autre que le rachat des Parts Privilégiées conformément à ce Contrat et à l'Annexe B; et

11.7.13. La nomination de personnes physiques à un Conseil Subordonné ou à un comité du Conseil de Gérance ou d'un Conseil Subordonné, ou la création d'une règle de gouvernance concernant une Filiale de la Société Civile destinée à refléter les dispositions du présent Article 11.

11.8. Les dispositions des Articles 11.6 et 11.7 s'éteignent de plein droit et n'ont plus ni force ni effet lors de (a) la résiliation du Contrat de Conseil Non-américain ou (b) la conversion des Parts Privilégiées en Parts Ordinaires par leurs porteurs conformément à l'Annexe B.

12. Mention obligatoire.

12.1. Outre les mentions requises par un autre Document de l'Opération ou la loi applicable, chaque certificat établissant des Parts et chaque certificat émis en échange ou lors du Transfert de Parts porte une mention tamponnée ou imprimée autrement sous la forme suivante:

"LES VALEURS MOBILIÈRES REPRÉSENTÉES PAR LE PRÉSENT CERTIFICAT ONT ÉTÉ INITIALEMENT ÉMISES LE 30 SEPTEMBRE 2009. ELLES N'ONT PAS ÉTÉ ENREGISTRÉES CONFORMÉMENT À LA LOI DE 1933 SUR LES VALEURS MOBILIÈRES, TELLE QUE MODIFIÉE. LE TRANSFERT DES VALEURS MOBILIÈRES REPRÉSENTÉES PAR CE CERTIFICAT EST SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS DE TRANSFERT ET AUTRES OBLIGATIONS STIPULÉES DANS UN CONTRAT DE SOCIÉTÉ CONCLU LE 30 SEPTEMBRE 2009, PAR ET ENTRE L'ÉMETTEUR DE CES VALEURS MOBILIÈRES (LA "SOCIÉTÉ CIVILE") ET CERTAINS DES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, TEL QUE CE CONTRAT PEUT ÊTRE CHANGÉ, REMANIÉ OU AUTREMENT MODIFIÉ OCCASIONNELLEMENT. UNE COPIE DE CE CONTRAT DE SOCIÉTÉ SERA REMISE GRACIEUSEMENT PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE AU PORTEUR DES PRÉSENTES SUR DEMANDE ÉCRITE."

12.2. La mention figurant ci-dessus est effacée des certificats établissant des Parts qui cessent d'être soumises au présent Contrat.

13. Achat obligatoire des Parts d'Aztiq.

13.1. Lors de la survenance d'un Cas de Rachat, la Société Civile peut, à tout moment de la période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de cette survenance, choisir d'acheter à Aztiq (ou à ses Cessionnaires Autorisés) tout ou partie des Parts détenues par Aztiq (ou ce Cessionnaire Autorisé). Si un Cas de Rachat est survenu conformément à la clause (i) de la définition du Cas de Rachat, cet achat se fait à un prix d'achat égal à la Juste Valeur de Marché de ces Parts à la date du rachat. Si un Cas de Rachat est survenu conformément à la clause (ii) de la définition du Cas de Rachat, cet achat se fait à un prix d'achat égal au montant le plus faible entre (a) le prix d'achat payé par Aztiq à ce titre et (b) la Juste Valeur de Marché de ces Parts à la date du rachat.

13.2. Si la Société Civile choisit d'exercer ses droits de rachat conformément au présent Article 13, elle le fait en remettant à Aztiq une notification écrite de ce choix, précisant le nombre de Parts à racheter ainsi que les date et heure d'exécution de ce rachat. Cette exécution a lieu dans les dix (10) jours suivant cette notification au siège de la direction de la Société Civile. Lors de cette exécution, la Société Civile paie à Aztiq le prix d'achat indiqué dans le présent Article 13 soit, à sa seule discrétion, en numéraire, par virement télégraphique de fonds disponibles immédiatement, ou par l'annulation de la dette due par Aztiq à la Société Civile lorsque le montant de cette dette à annuler a été convenu par la Société Civile et Aztiq.

13.3. Nonobstant toute disposition contraire du présent Article 13, s'il existe et perdure un défaut ou un cas de défaut de la part de la Société Civile ou de ses Filiales aux termes d'un prêt, d'une garantie ou d'un autre accord bona fide conclu avec un tiers indépendant en vertu duquel la Société Civile ou ses Filiales ont emprunté des fonds, qui interdit à la Société Civile ou à ses Filiales d'acheter le capital social de la Société Civile conformément au présent Article 13, ou si le Rachat mentionné dans le présent Article 13 des présentes aurait pour conséquence un défaut ou un cas de défaut de la part de la Société Civile ou de ses Filiales aux termes d'un tel accord, la Société Civile a le droit de reporter le Rachat du capital social de la Société Civile (conformément à une notification remise dans les délais conformément aux dispositions du présent Article 13.2) auprès d'Aztiq jusqu'au premier Jour Ouvré tombant dix (10) jours civils après que ce défaut ou cas de défaut (ou potentiel de défaut ou de cas de défaut) a cessé d'exister; sous réserve, cependant, que les Parts objets du Rachat aux termes du présent Article 13 sont les Parts détenues par Aztiq au moment de la remise de (et tel qu'indiqué dans) la notification remise à Aztiq conformément aux dispositions de l'Article 13.2 des présentes.

14. Budget.

14.1. Les décisions concernant le Budget sont prises en temps opportun par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement et de bonne foi, et exclusivement dans l'intérêt de la Société Civile et des Associés, et les approbations,

autorisations ou consentements ne seront pas refusés, retardés ou assortis de conditions sans raison. Lors du rachat ou conversion de toutes les Parts Privilégiées en circulation, les Associés réexaminent et apportent les changements nécessaires (si besoin est) à la procédure d'approbation du Budget.

15. Accords contraires.

15.1. Chaque Associé déclare qu'il n'a pas accordé et n'est pas partie à une procuration, une convention de vote fiduciaire ou un autre accord incompatible avec ou contraire aux dispositions du présent Contrat, et aucun Associé n'accorde de procuration ni ne devient partie à une convention de vote fiduciaire ou autre accord qui est incompatible avec ou contraire aux dispositions du présent Contrat.

16. Dirigeants.

16.1. Délégation de pouvoir. Sous réserve de l'Article 11.6, le Conseil de Gérance peut, occasionnellement, déléguer à une Personne, y compris les personnes physiques désignées comme dirigeants de la Société Civile ("Dirigeants") par le Conseil de Gérance et les Associés ou Gérants, les autorisations et pouvoirs d'agir au nom de la Société Civile qu'il juge souhaitables à sa discrétion. Toute délégation conformément au présent Article 16.1 peut être révoquée par le Conseil de Gérance à tout moment et pour quelque raison que ce soit ou sans raison.

16.2. Missions fiduciaires. Sous réserve de, et dans les limites des dispositions du présent Contrat, les Gérants et les Dirigeants, dans l'exécution de leurs missions à ce titre, agissent de bonne foi et exclusivement dans l'intérêt de la Société Civile et des Associés (pris dans leur ensemble) et ont envers la Société Civile et ses Associés des obligations de loyauté et de soin du même type que celles que, conformément aux lois de l'État du Delaware, les administrateurs et dirigeants d'une société ont envers une société et les actionnaires d'une société constituée conformément aux lois de l'État du Delaware. Les associés conviennent que les dispositions du présent Contrat, dans la mesure où elles limitent les missions (y compris les missions fiduciaires) et responsabilités d'un Gérant ou Dirigeant existant autrement en droit ou en équité ou par l'application de la phrase qui précède, modifient les missions et responsabilités de ce Gérant ou Dirigeant.

16.3. Exécution des missions; responsabilité des Gérants et Dirigeants. Dans l'exécution de ses missions, chacun des Gérants et Dirigeants a le droit de se fonder de bonne foi sur les dispositions du présent Contrat et sur les informations, opinions, rapports ou déclarations (y compris les états financiers ainsi que les informations, opinions, rapports ou déclarations quant à la valeur ou au montant des actifs, passifs, bénéfiques ou pertes de la Société Civile et de ses Filiales ou sur les faits pertinents concernant l'existence et le montant des actifs à partir desquels les dividendes aux Associés pourraient être dûment payés), des autres Personnes ou groupes suivants: (i) un ou plusieurs Dirigeants ou employés de la Société Civile ou de ses Filiales, (ii) un avocat, un comptable indépendant ou une autre Personne employée ou engagée par la Société Civile ou ses Filiales, ou (iii) une autre Personne qui a été sélectionnée avec un soin raisonnable par ou pour le compte de la Société Civile ou de ses filiales, dans chaque cas, concernant les questions qui, de l'avis raisonnable de la première Personne, relèvent de la compétence professionnelle ou experte de cette autre Personne. La phrase qui précède ne limite en aucune manière le droit d'une Personne de se fonder sur des informations dans la mesure prévue par le droit applicable. Aucune personne physique qui est un Gérant ou un Dirigeant, ou une combinaison de ce qui précède, n'engage sa responsabilité personnelle aux termes du jugement d'un tribunal, ou de toute autre manière, au titre d'une dette, d'une obligation ou d'un passif de la Société Civile, que ce passif ou cette obligation découle de la responsabilité contractuelle, délictuelle ou autrement du seul fait qu'elle soit un Gérant ou un Dirigeant ou une combinaison de ce qui précède.

16.4. Indemnisation

16.4.1. Actions des tiers, procès et procédures des tiers. La Société Civile indemnise chaque Personne qui était ou est constituée ou est menacée d'être constituée partie à ou est impliquée dans ou participe en tant que témoin à une action, un procès ou une procédure, civile, pénale, administrative ou d'enquête (autre qu'une action engagée par ou au nom de la Société Civile), en raison du fait qu'elle-même, ou une Personne dont elle est le représentant légal, est ou était un administrateur ou un Dirigeant, ou occupe ou occupait à la demande de la Société Civile les fonctions de gérant, administrateur, dirigeant, employé, fiduciaire ou agent d'une autre Personne (chacune une "Procédure"), de l'ensemble des frais (y compris les honoraires d'avocat), jugements, amendes et montants à payer à titre de règlement, réellement et raisonnablement encourus par cette Personne dans le cadre de cette Procédure si cette Personne a agi de bonne foi et d'une manière que cette Personne jugeait raisonnablement dans l'intérêt de la Société Civile et, dans le cas d'une Procédure pénale, n'avait aucun motif raisonnable de croire que la conduite de cette Personne était illégale. La conclusion d'une Procédure par un jugement, une ordonnance, un règlement, une condamnation ou en cas de plaidoyer de nolo contendere ou son équivalent, ne crée pas, en elle-même, une présomption que la Personne n'a pas agi de bonne foi et d'une manière que cette Personne estimait raisonnablement être dans l'intérêt de la Société Civile ou ne pas y être opposée, ou, dans le cas d'une Procédure pénale, que la Personne avait un motif raisonnable de penser que sa conduite était illégale.

16.4.2. Actions de la Société Civile. La Société Civile indemnise toute Personne qui était ou est partie ou est menacée d'être constituée partie à une action ou un procès menaçants, pendants ou terminés engagés par ou au nom de la Société Civile en vue d'obtenir un jugement en sa faveur, en raison du fait que cette Personne, ou une Personne dont elle est le représentant légal, est ou était un administrateur ou un Dirigeant, ou occupe ou occupait à la demande de la Société Civile les fonctions de gérant, dirigeant, employé, fiduciaire ou agent d'une autre Personne, de l'ensemble des frais (y compris les honoraires d'avocat), jugements, amendes et montants à payer à titre de règlement, réellement et raisonnablement encourus par cette Personne dans le cadre de sa défense ou du règlement suite à cette action ou ce procès si

cette Personne a agi de bonne foi et d'une manière que cette Personne estimait raisonnablement être dans l'intérêt de la Société Civile ou ne pas y être opposée, mais il ne sera procédé à aucune indemnisation au titre des demandes, questions ou affaires pour lesquelles cette Personne a été reconnue responsable envers la Société Civile sauf et dans la mesure où le tribunal devant lequel cette action ou ce procès a été engagé décide que, malgré la reconnaissance de cette responsabilité mais eu égard à l'ensemble des circonstances de l'espèce, cette Personne a honnêtement et raisonnablement droit à une indemnité pour les frais que le tribunal évaluera.

16.4.3. Droits non exclusifs. Les droits à l'indemnisation et au paiement des frais encourus pour la défense suite à une Procédure avant la décision finale qui sont conférés dans le présent Article 16, ne sont pas exclusifs des autres droits qu'une Personne peut avoir ou acquérir postérieurement aux présentes conformément à une loi, une disposition du présent Contrat, un autre accord, un vote des Associés ou des Gérants désintéressés ou autrement.

16.4.4. Assurance. La Société Civile maintient à ses frais une assurance, pour son propre compte et pour le compte de toute Personne qui est ou était à tout moment postérieur à la date des présentes un Gérant, un Dirigeant, un employé, un fiduciaire ou un agent de la Société Civile ou de ses Filiales contre toute responsabilité alléguée contre cette Personne et encourue par cette Personne à ce titre, que la Société Civile ait ou non le pouvoir d'indemniser cette personne contre une telle responsabilité conformément au présent Article 16.

16.4.5. Frais. Les frais décrits à l'Article 16.4.1 ou à l'Article 16.4.2 encourus par une Personne pour sa défense dans le cadre d'une Procédure sont payés par la Société Civile avant la résolution finale de cette Procédure dès réception d'un engagement par ou pour le compte de la Personne à être indemnisée de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas le droit d'être indemnisé par la Société Civile. Ces frais encourus par les autres employés et agents peuvent ainsi être payés aux termes et conditions, le cas échéant, que le Conseil de Gérance juge appropriés.

16.4.6. Employés et agents. Les Personnes qui ne sont pas couvertes par les dispositions précédentes du présent Article 16.4 et qui sont ou ont été des Associés, employés ou agents de la Société Civile, ou qui occupent ou ont occupé à la demande de la Société Civile les fonctions d'employé ou d'agent d'une autre Personne, peuvent être indemnisées dans la mesure autorisée par le Conseil de Gérance à tout moment ou occasionnellement.

16.4.7. Droits contractuels. Les dispositions du présent Article 16.4 sont réputées constituer un droit contractuel entre la Société Civile et chaque Gérant ou Dirigeant qui occupe ces fonctions à tout moment où le présent Article 16.4 et les dispositions pertinentes du droit applicable sont en vigueur, et l'abrogation ou la modification du présent Article 16.4 ou de ces lois n'a aucune incidence sur les droits ou obligations existant alors pour un état de faits ou une Procédure en cours. L'indemnisation et les autres droits prévus dans le présent Article 16.4 s'appliquent au bénéfice des héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de succession d'une Personne ayant droit à cette indemnisation. Sauf disposition contraire de l'Article 16.4.1 ou de l'Article 16.4.2, la Société Civile n'indemnise une telle Personne demandant une indemnisation dans le cadre d'une Procédure initiée par cette Personne que si cette Procédure a été autorisée par le Conseil de Gérance.

16.4.8. Fusion ou concentration: autres entreprises. Pour les besoins du présent Article 16.4, les références à "la Société Civile" incluent, en plus de la Société Civile issue d'une concentration ou fusion, toute société civile constitutive (y compris une société constitutive d'une société constitutive) absorbée dans une concentration ou fusion qui, si son existence distincte s'était poursuivie, aurait eu le pouvoir et l'autorisation d'indemniser ses gérants, dirigeants, employés ou agents, de sorte que toute Personne qui est ou était un gérant, dirigeant, employé ou agent de cette société civile constitutive, ou qui occupe ou occupait à la demande de société civile constitutive les fonctions de gérant, dirigeant, employé ou agent d'une autre société civile, joint venture, trust ou autre entreprise, se trouve dans la même situation aux termes du présent Article 16.4 vis-à-vis de la société civile résultante ou survivante que vis-à-vis de cette Société Civile constitutive si son existence distincte s'était poursuivie. Pour les besoins du présent Article 16.4, les références à d'"autres entreprises" incluent les plans d'avantage salariaux; les références à des "amendes" incluent les droits d'accise imposés à une Personne au titre d'un plan d'avantages salariaux; et les références à "occuper des fonctions à la demande de la Société Civile" incluent les fonctions de gérant, dirigeant, employé ou agent de la société civile qui imposent des missions à, ou implique la fourniture de services par, ce gérant, dirigeant, employé ou agent au titre d'un plan d'avantages salariaux, de ses participants ou de ses bénéficiaires; et une Personne qui a agi de bonne foi et d'une manière que cette Personne estimait raisonnablement être dans l'intérêt des participants et bénéficiaires d'un plan d'avantage salariaux est réputée avoir agi de manière "qui n'est pas opposée à l'intérêt de la Société Civile" tel que mentionné dans le présent Article 16.4.

16.4.9. Interdiction des recours entre Associés. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, toute indemnité de la Société Civile relative aux questions couvertes dans le présent Article 16.4 est fournie à partir et dans la mesure des actifs de la Société Civile uniquement, et aucun Associé (à moins que cet Associé n'accepte par écrit ou ne soit jugé par une décision définitive d'un tribunal compétent comme ayant une responsabilité personnelle à ce titre) n'encourt de responsabilité personnelle à ce titre et n'est tenu procéder à des apports de capital supplémentaires pour permettre de satisfaire cette indemnité de la Société Civile.

17. Associés.

17.1. Les Associés, dans la mesure maximum permise par le droit applicable, n'ont aucune obligation (y compris les obligations fiduciaires) envers la Société Civile ou les Associés; sous réserve, cependant, que chaque Associé agisse conformément à la promesse contractuelle implicite de bonne foi et d'usage loyal. Nonobstant ce qui précède, en considérant un sujet soumis au vote des Associés conformément à l'Article 11.7, les Associés agissent de bonne foi et exclusivement

dans le meilleur intérêt de la Société Civile et des Associés (considérés comme un tout), en considérant de voter tel sujet affirmativement ou négativement et, concernant tel décision, ils doivent à la Société Civile et à ses Associés des obligations de loyauté, prudence et diligence, tel que les obligations dues selon les lois de l'État de Delaware par les administrateurs et dirigeants envers une société et les actionnaires d'une société constituée selon les lois de l'Etat de Delaware.

17.2. Les décisions suivantes sont prises à l'assemblée de la Société Civile:

17.2.1. L'approbation des comptes annuels et la distribution des bénéfices aux Associés, par le vote à l'unanimité des Associés; et

17.2.2. La dissolution de la Société Civile, par le vote à l'unanimité des Associés.

17.3. Les Associés ont une (1) assemblée des Associés par année civile. Lorsqu'elles sont convoquées, les assemblées de la Société Civile sont tenues dans la ville de Luxembourg ou en tout autre lieu que le Président Exécutif peut fixer occasionnellement conformément à la procédure de l'Article 11.4, aux date et heure indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée.

17.4. Sauf si ce pouvoir lui a été délégué conformément à l'Article 11 et à l'Article 16.1, aucun Associé n'a, à ce titre, ni l'autorisation ni le pouvoir d'agir pour ou pour le compte de la Société Civile de quelque manière que ce soit, de faire tout acte qui serait (ou pourrait être entendu comme) contraignant pour la Société Civile, ou d'engager des dépenses pour le compte de la Société Civile, et les Associés consentent par les présentes à l'exercice par le Conseil de Gérance des pouvoirs et droits qui lui sont conférés par le droit applicable et par le présent Contrat.

18. Délibérations, vote.

18.1. Les assemblées de la Société Civile peuvent être convoquées par le Président Exécutif ou par un Associé.

18.2. Les avis de convocation écrits à une assemblée de la Société Civile fixant l'ordre du jour sont préparés et envoyés à chaque Associé au moins huit (8) jours avant l'assemblée. Tous les avis de convocation doivent préciser les date, heure et lieu de l'assemblée.

18.3. Les Associés détenant la majorité de chaque catégorie ou des catégories de Parts autorisées à voter, présents ou représentés, constituent un quorum pour toutes les assemblées des Associés. Si tous les Associés sont présents ou représentés à l'assemblée de la Société Civile et déclarent qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée de la Société Civile peut se tenir sans préavis.

18.4. Tout Associé peut agir lors d'une assemblée de la Société Civile en nommant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex ou par tout autre moyen de télécommunication approprié une autre Personne, qui n'est pas nécessairement un Associé, pour agir en son nom et pour son compte.

18.5. Chaque Associé peut participer aux assemblées de la Société Civile.

18.6. Lorsqu'un quorum est présent, le vote affirmatif des Associés détenant la majorité des Parts présents ou représentés lors d'une assemblée dûment convoquée et autorisés à voter sur la question constitue la résolution des Associés. Toute action devant être prise lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des Associés, ou lors d'une assemblée d'une catégorie d'Associés, ou toute action pouvant être prise lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire de ces Associés ou de cette catégorie d'Associés, peut être prise sans assemblée, sans préavis et sans vote, si un ou plusieurs consentements écrits, indiquant l'action ainsi prise et portant les dates de signature des Associés qui ont signé le ou les consentements, sont signés par des Associés détenant au moins le nombre minimum de Parts ou de la catégorie de Parts qui serait nécessaire pour autoriser ou prendre cette action lors d'une assemblée à laquelle tous les Associés autorisés à voter sur cette question sont présents et votent, et sont remis à la Société Civile par livraison à l'établissement principal de la Société Civile, ou à un dirigeant ou agent de la Société Civile ayant la garde du livre et des livres dans lesquels les délibérations des assemblées des Associés sont enregistrées. Si une action est ainsi prise sans assemblée par le consentement écrit non unanime des Associés ou d'une catégorie d'Associés, une copie de ce consentement écrit est remise sans délai à tous les Associés ou à tous les Associés de cette catégorie qui n'ont pas donné leur consentement écrit. Toute action prise en vertu de ce ou ces consentements écrits des Associés ou d'une catégorie d'Associés produit le même effet que si elle avait été prise par les Associés lors d'une assemblée des Associés ou des Associés de cette catégorie.

19. Procès-verbaux.

19.1. Les délibérations des assemblées de la Société Civile sont enregistrées dans des procès-verbaux, qui seront signés par le Président Exécutif et au moins un des Associés présents à chaque des assemblées de la Société Civile. Les transcriptions ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par un des Associés présent à l'assemblée.

20. Exercice, bilan.

20.1. L'exercice de la Société Civile commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Le premier exercice de la Société Civile commence à la date des présentes et se termine le 31 décembre 2009.

21. Rapport d'Exercice.

21.1. Chaque année, dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice de la Société Civile, un bilan - qui contiendra un enregistrement de ses actifs ainsi que de ses dettes et passifs - ainsi qu'un compte de résultat seront préparés et soumis par le Président Exécutif aux Associés à l'assemblée de la Société Civile.

21.2. Les comptes seront envoyés aux Associés dans les cinq (5) mois.

21.3. Une assemblée de la Société Civile se tiendra dans les dix (10) jours ouvrés suivant l'envoi des comptes aux Associés, en vue d'examiner et d'approuver les comptes.

22. Inspection des documents.

22.1. Chaque Associé peut inspecter l'inventaire, le bilan et le compte de résultat au siège social de la Société Civile.

23. Supervision de la Société Civile.

23.1. À tout moment, un ou plusieurs réviseurs qualifiés peuvent être nommés par le Conseil de Gérance, qui fixe les termes et conditions de son ou leur mandat.

24. Distributions, appropriation des bénéfices.

24.1. Les distributions des bénéfices et du capital de la Société Civile sont effectuées conformément aux priorités décrites pour chaque catégorie de Parts de la Société Civile dans l'Annexe B du présent Contrat, sous réserve des termes et conditions du présent Contrat, et s'agissant des distributions effectuées au titre d'une catégorie particulière de Parts, elles sont versées à chaque Associé proportionnellement au nombre de Parts de cette catégorie détenues par cet Associé au moment de ces distributions. Toutes les distributions sont effectuées par le Conseil de Gérance.

24.2. Chaque année, la quote-part des bénéfices de chaque Associé est portée au crédit du compte de cet Associé à mesure qu'elle échoit et les pertes devant être supportées par l'Associé sont portées au débit de son compte à mesure qu'elles surviennent.

25. Comptes de capital aux fins de la fiscalité américaine, attributions.

25.1. Un compte de capital distinct pour les besoins de l'impôt sur les revenus fédéral des États-Unis est créé et tenu pour chaque Associé dans les livres de la Société Civile (chacun, un "Compte de Capital"). Le Compte de Capital de chaque Associé sera tenu conformément aux dispositions de l'Article 1.704-1(b)(2)(iv) du règlement du Trésor pris en application du Code (le "Règlement du Trésor") et aux dispositions du présent Contrat. Le Compte de Capital de chaque Associé sera (a) crédité du montant de numéraire et de la Juste Valeur de Marché des biens apportés par cet Associé à la Société Civile (en tenant compte à cette fin de l'Article 1.704-1(b)(2)(iv)(d)(4) du Règlement du Trésor Proposé ou des règles qui reflètent la finalisation de ce règlement proposé) et de tous les bénéfices (et des éléments individuels de revenu ou de plus-value) attribués à cet Associé conformément à l'Article 25.2; et débité de toutes les pertes (et des éléments individuels de perte ou de moins-value) attribués à cet Associé conformément à l'Article 25.2, ainsi que de tout le numéraire et de la Juste Valeur de Marché des biens (nette des passifs repris par cet Associé et des passifs auxquels les biens sont soumis) distribués par la Société Civile à cet Associé, et sera autrement tenu conformément au Règlement du Trésor pris en application de l'Article 704 du Code.

25.2. Sauf disposition contraire ci-dessous, les revenus nets et les pertes nettes (et, si nécessaire, les éléments individuel de revenu et de perte) de la Société Civile sont attribués chaque année (et aux autres moments que le Conseil de Gérance détermine) aux Associés de telle manière que le solde du Compte de Capital de chaque Associé soit, dans la plus grande mesure possible, égal au montant, positif ou négatif, qui serait distribué à cet Associé (pour un montant positif) ou dont cet Associé serait redevable envers la Société Civile aux conformément aux présents Statuts (pour un montant négatif), si (i) la Société Civile venait à vendre les actifs de Société Civile à leur valeur comptable (telle qu'ajustée), (ii) tous les passifs de la Société Civile étaient satisfaits (limités pour chaque passif sans recours à la valeur comptable (telle qu'ajustée) des actifs garantissant ce passif), (iii) la Société Civile venait à distribuer les produits de la vente conformément à l'Article 24.1 et (iv) la Société Civile venait à être dissoute conformément à l'Article 27, moins la part de cet Associé de la plus-value minimum de la société civile (partnership minimum gain) ou de la plus-value minimum de l'associé (partner minimum gain) (tel que ces concepts sont définis dans le Règlement du Trésor pris en application de l'Article 704 du Code), calculés immédiatement avant la vente hypothétique d'actifs.

25.3. Nonobstant toute autre disposition du présent Contrat, si un Associé reçoit un ajustement, une attribution ou une distribution inattendu décrit à l'Article 1.704-1(b)(2)(ii)(d)(4), (5) ou (6) du Règlement du Trésor, qui donne lieu à un Compte de Capital négatif (ou qui donnerait lieu à un Compte de Capital négatif une fois ajouté aux ajustements, attributions ou distributions prévus du même type), les éléments de revenu et de plus-value sont attribués au Compte de Capital de cet Associé pour des montant et de manière suffisante pour éliminer ce solde déficitaire aussi rapidement que possible; sous réserve que les revenus, plus-values, pertes, moins-values et crédits ultérieurs de la Société Civile soient répartis entre les Comptes de Capital des Associés de manière à obtenir un résultat aussi proche que possible de celui qui aurait été obtenu si le présent Article 25.3 n'avait pas figuré dans le présent Contrat; sous réserve également qu'il ne soit procédé à aucune attribution de la sorte qui entraînerait une violation des dispositions ou des finalités de l'Article 1.704-1(b)(2) du Règlement du Trésor.

25.4. Si, en raison d'une disposition des présentes, un Associé ne reçoit pas au final de distributions égales aux montants attribués au Compte de Capital de cet Associé, la Société Civile s'efforce de répartir, à toutes fins fiscales, ses futurs revenus, plus-values, pertes, moins-values et crédits entre les Associés de manière à ce que ces attributions soient aussi proches que possible des distributions.

25.5. Les revenus, plus-values, pertes, moins-values et crédits de la Société Civile sont répartis, pour les besoins des impôts sur les revenus locaux, d'Etat et fédéraux des États-Unis, entre les Associés conformément à la répartition de ces

revenus, plus-values, pertes, moins-values et crédits entre les Associés pour le calcul de leurs Comptes de Capital, sauf dans la mesure requise par l'Article 704(c) du Code ou toute autre loi applicable.

25.6. Lors de l'exercice d'une option ou d'un privilège de conversion relatif à une Participation, la Société Civile respecte les règles de l'Article 1.704-1(b)(2)(iv)(s) et (x) du Règlement du Trésor Proposé (ou les règles qui reflètent la finalisation de ce règlement proposé) pour la tenue des Comptes de Capital.

25.7. Le Conseil de Gérance peut procéder à un choix aux termes de l'Article 754 du Code et, à la demande écrite d'un Membre du Groupe des Sociétés Holding, le Conseil de Gérance doit, s'il y est alors autorisé par le droit applicable, procéder à ce choix.

25.8. L'intention des Associés est que la Société Civile soit traitée comme une société civile (partnership) pour les besoins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, et la Société Civile ne procède à aucun choix ni ne prend aucune action contraire. AFI Holdings est l'"associé à toutes fins fiscales" (tax matters partner) tel que décrit à l'Article 6231 du Code (l'"Associé à toutes Fins Fiscales"). L'Associé à toutes Fins Fiscales prend des dispositions en vue de la préparation et du dépôt dans les délais des déclarations ou autres rapports devant être déposés par la Société Civile pour les besoins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis. Sur demande, chaque Associé fournira aux Associés à toutes Fins Fiscales toutes les informations pertinentes en sa possession concernant les activités de la Société Civile, nécessaires pour permettre la préparation et le dépôt de ces déclarations. L'Associé à toutes Fins Fiscales consulte les autres Associés, et déploie des efforts commercialement raisonnables pour tenir compte des suggestions des autres Associés, concernant les décisions significatives relatives aux questions de fiscalité fédérale des États-Unis prises par l'Associé à toutes Fins Fiscales à ce titre. L'Associé à toutes Fins Fiscales ne prend aucune action concernant les questions relatives à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis qui a une incidence significative et disproportionnée pour un Associé en termes d'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, sans l'accord préalable écrit de cet Associé.

25.9. L'année fiscale de la Société Civile se termine le 31 décembre, sauf si le Conseil de Gérance en décide autrement conformément aux lois applicables.

25.10. Dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de chaque année fiscale, ou dès que possible ultérieurement, la Société Civile remet à chaque Associé qui dépose une déclaration de revenu fédérale aux États-Unis pour tout ou partie de cette année fiscale (ou qui demande ces informations à la Société Civile) (i) si la Société Civile est légalement tenue de déposer une déclaration de revenu fédérale aux États-Unis pour cette année fiscale, une copie de la déclaration de revenu fédérale aux États-Unis de la Société Civile ainsi que le Formulaire K-1 correspondant de l'administration fiscale américaine (Internal Revenue Service Form K-1) pour cette année fiscale, et (ii) si la Société Civile n'est pas tenue de déposer une déclaration de revenu fédérale aux États-Unis pour cette année fiscale, les informations devant être fournies sur un Formulaire K-1 de l'administration fiscale américaine (IRS Form K-1) pour cette année fiscale ainsi que toutes les autres informations demandées raisonnablement par cet Associé afin de lui permettre de déposer sa déclaration de revenus fédérale aux États-Unis en bonne et due forme.

25.11. En sus des documents décrits à l'Article 25.10, la Société Civile remet à chaque Associé (i) dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de chaque année fiscale, ou dès que possible ultérieurement, les informations supplémentaires qui sont nécessaires ou utiles pour le dépôt dans les délais par les Associés les Personnes qui sont des détenteurs directs ou indirects de titres participatifs ou d'autres valeurs mobilières d'un Associé, des déclarations de revenu luxembourgeoises et autres et (ii) les informations supplémentaires que cet Associé peut raisonnablement demander occasionnellement pour satisfaire ses exigences de déclaration aux autorités fiscales. Dans la mesure autorisée par la législation ou réglementation applicable, la Société Civile peut divulguer l'identité des détenteurs directs ou effectifs d'une participation dans un Associé ou l'un de ses propriétaires aux autorités fiscales ou autres autorités publiques compétentes pour connaître des affaires de la Société Civile et demandant ces informations; sous réserve que la Société Civile notifie sans tarder cette demande à l'Associé et, avant cette divulgation aux autorités, déploie des efforts commercialement raisonnables pour tenir compte des suggestions de cet Associé concernant cette divulgation.

26. Responsabilité des Associés.

26.1. Les Associés sont solidairement responsables à l'égard des tiers de l'ensemble des passifs de la Société Civile conformément aux Articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil.

26.2. Conformément à l'Article 1853 du Code Civil, les Associés supportent chacun la responsabilité des pertes encourues par la Société Civile proportionnellement au nombre des Parts qu'ils détiennent.

27. Dissolution.

27.1. L'assemblée de la Société Civile doit convenir de la dissolution de la Société Civile ainsi que de ses modalités.

27.2. Le Conseil de Gérance administre la liquidation.

27.3. Après le paiement des créanciers en satisfaction des passifs de la Société Civile et la constitution des réserves raisonnablement nécessaires pour constituer des provisions en vue des passifs et obligations éventuels, conditionnels ou non-échus de la Société Civile, les produits de liquidation restant sont distribués conformément aux priorités décrites pour chaque catégorie de Parts de la Société Civile, et s'agissant d'une distribution effectuée au titre d'une catégorie particulière de Parts, elle est versée à chaque Associé proportionnellement au nombre de Parts de cette catégorie détenues par cet Associé.

28. Modification et renonciation.

28.1. Sauf disposition contraire des présentes, aucune modification, amendement ou renonciation à une disposition du présent Contrat n'est opposable à la Société Civile ou aux Associés à moins que cette modification, amendement ou renonciation ne soit approuvée par écrit par les détenteurs d'au moins soixante-quinze pour-cent (75%) des Parts Ordinaires en circulation. Le fait qu'une Partie ne se prévale pas de l'une des dispositions du présent Contrat n'est interprété en aucun cas comme une renonciation à cette disposition et n'a aucune incidence sur le droit de cette Partie de se prévaloir ultérieurement de chacun et de l'ensemble des dispositions du présent Contrat conformément à ses conditions.

29. Divisibilité.

29.1. Chaque fois que possible, chaque disposition du présent Contrat est interprétée de telle manière qu'elle produise ses effets et soit valable conformément au droit applicable, mais si une disposition du présent Contrat est jugée invalide, illégale ou inopposable à tout égard conformément à une loi ou règle applicable dans une juridiction, cette invalidité, illégalité ou inopposabilité n'a aucune incidence sur les autres dispositions ou les autres juridictions, mais le présent Contrat est réformé, interprété et appliqué de cette juridiction comme si la disposition invalide, illégale ou inopposable n'avait jamais été contenue dans les présentes.

30. Intégralité de l'accord.

30.1. Sauf disposition contraire expresse des présentes, le présent document et les autres Documents de l'Opération établissent l'intégralité de l'accord et de l'entente entre les parties aux présents pour ce qui est de l'objet des présentes, et il remplace et l'emporte sur les ententes, accords ou déclarations antérieurs par ou entre les parties aux présents, écrits ou verbaux, qui peuvent avoir concerné l'objet des présentes de quelque manière que ce soit.

30.2. Nonobstant les dispositions de l'Article 30.1, une modification des Articles 2.3, 2.4 ou 2.5 (relative à l'objet de la Société Civile) nécessite le consentement à l'unanimité des Associés.

31. Successeurs et cessionnaires.

31.1. Sauf disposition contraire des présentes, le présent Contrat est contraignant pour, s'exécute au bénéfice de et est opposable par les Associés et les détenteurs ultérieurs de Parts ainsi que les successeurs et cessionnaires autorisés de chacun d'entre eux, tant qu'ils détiennent des Parts.

32. Pluralité d'exemplaires.

32.1. Le présent Contrat peut être signé en plusieurs exemplaires distincts et envoyé par fax et par courrier électronique par document format pdf, dont chacun constitue un original et qui, pris ensemble, constituent un seul et même contrat.

33. Recours.

33.1. Les parties aux présents ont le droit de faire valoir leurs droits aux termes du présent Contrat spécifiquement pour recouvrer des dommages-intérêts du fait d'une violation d'une disposition du présent Contrat et d'exercer tous les autres droits existant en leur faveur. Les parties aux présents acceptent et reconnaissent que des dommages-intérêts pécuniaires ne constituent pas toujours un recours approprié pour une violation des dispositions du présent Contrat et que chacun des Associés peut, à sa seule discrétion, demander à un tribunal compétent statuant en droit ou en équité l'exécution forcée et/ou une injonction (sans verser une caution ou une autre sûreté) en vue de faire appliquer ou d'empêcher la violation des dispositions du présent Contrat.

34. Notifications.

34.1. Toutes les notifications et autres communications aux termes des présentes s'effectuent par écrit et sont réputées avoir été dûment remises lorsqu'elles sont livrées en personne, envoyées par fax (avec accusé de réception), deux (2) Jours Ouvrés après leur dépôt auprès d'un service de messagerie réputé (frais payés à l'avance), et cinq (5) Jours Ouvrés après leur dépôt au courrier (sous pli préaffranchi et avec accusé de réception). Ces notifications, demandes et autres communications seront envoyées aux Associés à l'adresse indiquée ci-dessous ou telle que notifiée occasionnellement aux autres Associés.

À la Société Civile:

Alvogen Aztiq Société Civile
c/o AFI Partners
158 Mercer Street, 2nd Floor
New York, New York 10012
Attention: Y. Tarek Farouki and E.J. Antonio, III
Fax: (646) 607-1905

Avec copie (qui ne vaut pas notification à la Société Civile) à:

Kirkland & Ellis LLP
601 Lexington Avenue
New York, New York 10022

Attention: Eunu Chun

Fax: (212) 446-6460

À Aztiq:

Aztiq Pharma Partners S.C.A., SICAR

20, boulevard Emmanuel Servais

L-2535 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Attention: Róbert Wessman et Christoph Lanz

Fax: +352 24 88 84 08

Avec copie (qui ne vaut pas notification à Aztiq) à:

Sidley Austin LLP

Woolgate Exchange

25 Basinghall Street

London, EC2V 5HA

Attention: Nigel Dunmore

Fax: +44 20 7626 7937

Au Groupe des Sociétés Holding:

AFI Partners

158 Mercer Street, 2nd Floor

New York, New York 10012

Attention: Y. Tarek Farouki and E.J. Antonio, III

Fax: (646) 607-1905

Avec copie (qui ne vaut pas notification à Aztiq) à:

Kirkland & Ellis LLP

601 Lexington Avenue

New York, New York 10022

Attention: Eunu Chun

Fax: (212) 446-6460

35. Droit applicable.

35.1. DROIT DU CONTRAT. SAUF DISPOSITON CONTRAIRE DE L'ARTICLE 35.2, TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT L'INTERPRÉTATION, LA VALIDITÉ ET LA LECTURE DU PRÉSENT CONTRAT SONT RÉGIES PAR ET INTERPRÉTÉES CONFORMÉMENT AUX LOIS INTÉRIEURES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, SANS DONNER EFFET AUX DISPOSITIONS OU RÈGLES DE CHOIX DE DROIT OU DE CONFLIT DE LOI (DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG OU DE TOUTE AUTRE JURIDICTION) QUI AURAIENT POUR CONSÉQUENCE L'APPLICATION DES LOIS D'UNE JURIDICTION AUTRE QUE LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. IL EST RENVOYÉ AUX DISPOSITIONS DE LA LOI ET AUX ARTICLES 1832 À 1873 DU CODE CIVIL, LE CAS ÉCHÉANT POUR TOUTES LES QUESTIONS POUR LESQUELLES IL N'EST PRÉVU AUCUNE DISPOSITION SPÉCIFIQUE DANS LE PRÉSENT CONTRAT DE SOCIÉTÉ.

35.2. LA VALIDITÉ, L'INTERPRÉTATION ET LA LECTURE DE L'ARTICLE 8.6 SERONT RÉGIES PAR ET INTERPRÉTÉES CONFORMÉMENT AUX LOIS INTERNES DE L'ÉTAT DE NEW-YORK SANS ÉGARD AUX DISPOSITIONS OU RÈGLES DE CHOIX DE DROIT OU DE CONFLIT DE LOI DICTANT L'APPLICABILITÉ DU DROIT D'UNE AUTRE JURIDICTION.

36. Soumission à la compétence juridictionnelle.

36.1. Chacune des Parties accepte que les actions en justice ou procédures relatives au présent Contrat puissent être engagées devant les tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg et, par la signature et la remise du présent Contrat, chacune des parties aux présents se soumet irrévocablement par les présentes au titre des ses biens, de manière générale et inconditionnelle, à la compétence ses tribunaux susdits dans toute action en justice ou procédure découlant du présent Contrat. Chacune des parties aux présents renonce irrévocablement par les présentes à toute objection qu'elle pourrait avoir actuellement ou ultérieurement quant au choix du for des actions ou procédures susdites relative à ou dans le cadre du présent Contrat engagées devant les tribunaux mentionnés dans la phrase qui précède.

37. Absence d'interprétation stricte.

37.1. Les parties aux présents ont participé conjointement à la négociation et à la rédaction du présent Contrat. En cas d'ambiguïté ou de doute quant à l'intention ou l'interprétation, le présent Contrat est interprété comme s'il avait été rédigé conjointement par les parties aux présentes et aucune présomption ni aucune charge de la preuve ne naît en faveur ou à l'encontre d'une partie en vertu de sa qualité d'auteur d'une disposition du présent Contrat.

38. Interprétation.

38.1. Les intitulés des divers articles et alinéas du présent Contrat ont été insérés dans un souci de commodité uniquement et n'ont aucune incidence sur le sens ou l'interprétation des dispositions des présentes. Sauf exigence contraire du contexte, les mots au singulier incluent le pluriel et les mots au pluriel incluent le singulier.

39. Le temps est une condition essentielle.

39.1. Par les présentes, les parties au présent Contrat reconnaissent et acceptent expressément que le temps est une condition essentielle pour chacune et pour l'ensemble des dispositions du présent Contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties aux présentes ont signé le présent Contrat d'Adhésion au Contrat de Société à la date figurant en tête des présentes.

ALVOGEN AZTIQ SOCIÉTÉ CIVILE / AFI ALVOGEN (GIBCO) LIMITED / ALMASEERA (GIBCO) LIMITED / GMS (GIBCO) LIMITED

Y. Tarek Farouki / Y. Tarek Farouki / Khaled Sabih Taher Darweesh Masri / Ghiath Muneer Reda Sukhtian
Gérant / Administrateur / Administrateur / Administrateur

AZTIQ PHARMA PARTNERS S.C.A. SICAR, agissant au nom de son sous-fonds Aztiq Pharma Partners - Generic Pharma, dûment représentée par son associé commandité Aztiq Pharma Management S.A.

Référence de publication: 2009138072/2326.

(090167216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138088/10.

(090166919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138089/10.

(090166916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138090/10.

(090166912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Finipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 30.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138093/10.

(090166907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Finipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 30.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138096/10.

(090166905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138087/10.

(090166921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Stylor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 54.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138086/10.

(090166924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

SCILLAS Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 135.158.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2009

Il résulte d'une assemblée générale, tenue à Crauthem, Z.I. Im Bruch en date du 16 septembre 2009:

- Que les démissions des Messieurs Roland MUNHOWEN, Raymond MUNHOWEN, Jean Claude MUNHOWEN comme administrateurs et de Monsieur Roland Munhowen comme administrateur-délégué ont été acceptées.

- Qu'il a été procédé à la nomination du nouveau conseil d'administration, se composant dès lors comme suit:

- a) Monsieur Eric LUX, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 19 décembre 1967, demeurant professionnellement à L-8070 Bertrange, 23, Z.A. Bourmicht;

- b) Monsieur Marc STREIBEL, administrateur de sociétés, né à Recours (Belgique), le 8 novembre 1964, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser;

- c) Monsieur Daniel GILLARD, administrateur de sociétés, né à Malmédy (Belgique), le 15 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser;

- Que les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Pour extrait conforme
Pour Scillas Immobilière S.A.
Flavio BECCA / Eric LUX
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009137936/24.

(090166782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Immogolf de Preisch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 48.588.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138106/10.

(090166894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Unispar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 31.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138135/10.

(090166945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Unispar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 31.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138136/10.

(090166942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Unispar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 31.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138139/10.

(090166941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Lireto Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, roue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.464.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prise par voie Circulaire en date du 26 octobre 2009

- La société SOFICOLE EXPLOITATIEMAATSCHAPPIJ N.V., société de droit néerlandais ayant son siège au 7 De Boelelaan, NL-1083 HJ Amsterdam, est nommée en tant que Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, lequel viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Certifié sincère et conforme
Pour *LIRETO INVEST S.A.*
Signatures

Référence de publication: 2009137929/14.

(090166197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Unispar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 31.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138140/10.

(090166938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Jondoe Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 130.660.

Le Bilan du 24 juillet 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 28 octobre 2009.

Fabrice Coste.

Référence de publication: 2009138141/10.

(090166981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Immogolf de Preisch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 48.588.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138104/10.

(090166896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Finipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 30.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138102/10.

(090166898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

**ING Private Capital Special Investments Fund S.C.A SICAV - FIS, Société en Commandite par Actions
sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 132.734.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.

Par délégation

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009138194/14.

(090167046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Dahm Gaslog Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 84.855.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/10/09.

Signature.

Référence de publication: 2009138160/10.

(090167161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Altoras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 78.571.

Le bilan et annexe au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138158/10.

(090167175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Jondoe Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 130.660.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 octobre 2009.

Fabrice Coste.

Référence de publication: 2009138143/10.

(090166983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Luxvin Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.546.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138166/10.

(090167309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Neomed Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 62.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138185/10.

(090167150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Neomed Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 62.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138186/10.

(090167152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Neomed Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 62.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138187/10.

(090167153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Artepoly's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 50.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138184/10.

(090167147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Optimal Diversified Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 70.595.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

Par délégation

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009138190/13.

(090167048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Immobilière sans Frontières, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Alzingen, 30, allée de la Jeunesse Sacrifiée.

R.C.S. Luxembourg B 39.422.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009138192/10.

(090167016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Tepi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 70.263.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2009138196/10.

(090167431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Diffusion Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142, rue Albert Unden.

R.C.S. Luxembourg B 38.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009138195/10.

(090166943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

International Global SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.857.

Le Rapport Annuel audité au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Pour International Global Sicav

Pictet Funds (Europe) S.A.

George Marios Prantzou / Christopher Misson

Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009138197/14.

(090167472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Aximo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009138202/10.

(090167487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.

L'Ideé Créative S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 76, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 136.079.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29.10.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009138203/10.

(090167489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2009.
